



DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 71 - MARS 2001 - 12 FRANCS

SEPT QUESTIONS AUX CANDIDATS

Pages 11 à 18, notre dossier spécial sur les élections municipales.

Le chevalier de la Barre a retrouvé sa place tout en haut de la Butte



Une nouvelle statue du chevalier de la Barre a remplacé, pas très loin du Sacré-Cœur, celle qui avait disparu en 1941, fondue pour faire des canons sous l'occupation allemande. (Page 5)

Télé-Montmartre :
première émission le 30 mars

Page 3

Métro Abbesses :
la marquise va rajeunir

Page 6

Le Moulin Rouge
accusé de discrimination raciale

Page 6

Lycée Championnet :
disparition programmée

Page 10

Un trou profond
de 17 mètres
rue Myrha

Page 18

Le Club loisirs
du boulevard Ney

Page 22

Les petits caïds
de l'Évangile

Page 24

Le programme de la "Fête à Bernard"

Du 29 mars au 2 avril, à l'occasion du Printemps des poètes, le quartier Lepic-Abbesses va célébrer Bernard Dimey.

Pages 8 et 9

Le bulletin d'abonnement
est en page 21.

RECTIFICATIF

Dans l'article de notre dernier numéro consacré au livre *Politique du squat* (page 16), livre qui parle du quartier Simplon, nous évoquions au passage Bridget Yorke. Celle-ci nous a signalé que, contrairement à ce que nous avons écrit, elle n'a pas déménagé.

«J'habite toujours dans le quartier, nous a-t-elle dit, et je suis toujours active sur le terrain. J'entretiens toujours des rapports avec des jeunes du quartier, même si je ne m'adresse plus aux pouvoirs publics, parce que ça ne sert à rien. Les actions que je mène maintenant ont surtout un caractère personnel.»

Que nos lecteurs (et Bridget Yorke) nous excusent pour cette erreur. Si nous avons écrit que Bridget Yorke avait déménagé, c'est sur la foi de ce que nous avaient dit plusieurs personnes habitant le quartier et le connaissant bien, qui en étaient elles-mêmes persuadées...

Cette erreur n'enlève rien à la critique générale que nous faisons de ce livre.

savais qu'il existe des faucons crécelles dans le 18e, notamment un couple sur les toits du Sacré-Cœur, mais c'est la première fois que j'en vois un si près des maisons. J'ai pensé que ça valait la peine de vous le signaler.»

Mme Poirson

L'Annuaire des associations

«Dans votre numéro de janvier, vous informiez vos lecteurs de la publication du troisième numéro de l'Annuaire des associations du 18e, et je vous en remercie. Vous signaliez le nom de quelques associations qui n'y figurent pas et vous avez raison, sauf pour ADOS que vous trouverez page 28. La méthode que nous avons utilisée consiste à demander à chaque association, par le biais d'une fiche à remplir, si elle souhaite apparaître dans l'annuaire. Dès lors que nous n'avons pas de retour, nous considérons que celle-ci ne veut pas être répertoriée dans un annuaire distribué au public, c'est son droit et je le respecte. Il nous tenait à cœur que les associations intéressées participent, dans une démarche volontaire, à la réalisation de cet ouvrage, ainsi que de véritables partenaires...»

Annick Lepetit
adjointe au maire du 18e
chargée de la démocratie locale

Note de la rédaction : Effectivement nous n'avons pas vu qu'ADOS figurait page 28, et cela pour la bonne rai-

son que cette association ne figure pas dans l'index final sous le nom ADOS, nom sous lequel tout le monde la connaît, mais sous celui d'Association pour le dialogue et l'orientation scolaire, qui est effectivement son nom complet officiel, mais que personne n'emploie dans le quartier. Cela rejoint la critique que nous faisons de l'index final de cet Annuaire, que nous jugions difficile à utiliser.

Rue Cavallotti

«J'habite rue Cavallotti et je viens de lire dans le 18e du mois un article qui dit, à propos des rideaux de fer peints, que "sept ans plus tard (...), non seulement les couleurs tiennent toujours, mais rares sont les rideaux sur lesquels les taggeurs ont osé apposer leur griffe." Avant d'écrire ces propos, l'auteur de cet article aurait dû venir faire un tour et voir si ces devantures ont été taguées.»

Note de la rédaction : Bien sûr que l'auteur de l'article y était allée "faire un tour" ! Comment croyez-vous que nous travaillons ? Et l'article ne disait pas qu'il n'y a aucun tag sur les rideaux de fer, mais qu'ils sont "rares". Vous devriez "faire un tour" dans d'autres rues et comparer. Ajoutons ceci : dans le message que vous nous avez transmis à ce sujet, vous n'indiquiez pas votre nom ; habituellement, nous ne tenons pas compte des messages anonymes, nous avons fait une exception pour vous répondre.

Transports de colère

«En janvier, les usagers parisiens ont subi à nouveau deux grèves des transports. Bon, le droit de grève est un acquis social. Mais quand j'entends dire que plusieurs voitures ne peuvent sortir chaque jour de leur dépôt faute de chauffeur, là je suis révolté de voir que l'on confond service public et rentabilité.»

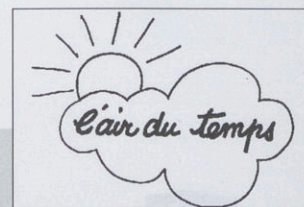
Pour dépenser plusieurs millions pour décorer l'entrée de la station Palais-Royal, on trouve l'argent. Mais les usagers sont transportés dans des conditions inacceptables : inconfort, manque de sécurité dans les bus, en surcharge aux heures de pointe et même le dimanche. Quant au métro, l'insalubrité y règne...»

Henry Couilleau

Police de proximité

«Je vous communique le texte de la lettre que j'ai envoyée à M. le commissaire principal du 18e : "Etant nouvelle directrice de l'école privée du Sacré-Cœur et ayant porté plainte pour des dégradations commises dans l'école, j'ai découvert que seules trois personnes assuraient la permanence au poste de police rue Raymond Queneau. Ayant demandé une surveillance aux abords de l'école, j'ai appris qu'il n'y a pas d'îlotier dans notre quartier... Lorsque j'étais directrice dans le 9e arrondissement, les îlotiers passaient régulièrement et je pouvais les joindre pour tout problème touchant les abords de l'établissement. Je ne comprends pas la différence entre les discours (développer la police de proximité) et la réalité."»

Caroline Durieu



48 heures de quoi ?

A la terrasse d'un café rue Ordener. Passe un groupe de jeunes. Ils interpellent un consommateur :
- M'sieur, m'sieur ! Hein qu'une journée ça fait pas 48 heures ?
Dubitatif, le consommateur :
- Non, une journée, c'est 24 heures.

Le groupe s'éloigne :
- Tu vois, je te l'avais dit que c'est 24 heures.
- C'est pas ma faute. C'est les keufs qui m'ont dit que 48 heures ça faisait un jour.

Christian Adnin

PETITES ANNONCES

COURS

■ Cours de dessin, tous niveaux, en petits groupes, matin, après-midi, soir. Pour tous renseignements : tél. 01 44 92 92 03.

TARIFS DES PETITES ANNONCES: 10 F les 40 signes. Pour nos abonnés : gratuit pour "demandes de logement" et "demandes d'emploi", 50 % de réduction dans les autres rubriques. Pour être publiés le mois suivant, les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 de chaque mois.

Le 18e du mois.

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.


• 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Sur Internet à cette adresse : www.paris18.net/dixhuit
Pour écrire : dixhuit@paris18.net

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Balland, Brigitte Bâtonnier, Nathalie Birchem, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Claudie Carayon, Virginie Chardin, Cendrène Chevrier, Michel Conversin, Paul Dehédin, Nadia Djabali, Melania Dvorjansky, Rémi Douat, Anne Farago, Danielle Fournier, Dorothee Frenot, Nicolas Gallon, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Phaby Housset, Sandra Hueber, Dominique Kopp, Antoine Lagneau, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Caroline Marsil, Daniel Maunoury, Noël Monier, Nairi Nahapepian, Thierry Nectoux, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme. • Rédactrice en chef pour ce numéro : Marie-Pierre Larrivé. • Directeur de la publication : Christian Adnin.

Un faucon

«J'habite boulevard de Clichy, près du Théâtre de Dix Heures, et je viens de voir un faucon enlever un petit oiseau sur le bord de ma fenêtre. Je



DANSE AUX ABBESSES DU 27 FÉV. AU 3 MARS
WIM VANDEKEYBUS
 Scratching the Inner Fields création

DANSE AUX ABBESSES DU 6 AU 10 MARS
SAMUEL LOUWYCK
 October 13th création

DANSE AUX ABBESSES DU 13 AU 17 MARS
CHRISTOPHE HALEB
 Idyllique création

31 RUE DES ABBESSES PARIS 18° • 01 42 74 22 77

Le jour J pour Télé-Montmartre : première émission le 30 mars

A partir de cette date et pendant trois mois, vous pourrez suivre les émissions de la télé associative tous les jours entre 11 h 30 et 14 h 30 sur le canal 36.



Une équipe de Télé-Montmartre en plein tournage.

Après une course contre la montre, Télé-Montmartre se déclare prête à affronter le jour J de sa première émission. Soyez donc tous à vos écrans le vendredi 30 mars, entre 11 h 30 et 14 h 30, pour assister à cette première. Mais que ceux qui ne pourront pas se libérer se rassurent tout de suite : l'émission sera rediffusée au même créneau horaire le lendemain samedi, et le reste de la semaine. Un nouveau programme arrivera le vendredi suivant, pour une semaine également.

Trois heures de diffusion, que la chaîne associative se promet de bien remplir.

Les quatre "unités de programme"

Le créneau horaire sera divisé entre quatre "unités de programmes" dont l'ordre n'est pas encore défini : une heure sera consacrée à la culture, sous la direction de Dorothee Nonn, avec l'intention de faire connaître et soutenir les artistes du 18e et de la Seine-Saint-Denis : musique (avec notamment l'école ATLA de la rue Germain Pilon), sculpture, théâtre, cirque... une palette d'arts seront passés en revue. Quarante-cinq minutes seront consacrées au "plateau", un programme dirigé par Henry Etcheverry, (directeur du centre d'animation des Abbesses, dans le cadre duquel est née Télé-Montmartre) ; on y abordera, sous la forme de reportages et de débats entre des invités, des thèmes de société dans une approche de proximité (par exemple : ville et santé, éducation, urbanité, générations - à l'occasion de l'inauguration

de l'hôpital Bretonneau, ou Printemps des poètes...).

Un créneau de 35 minutes sera également consacré à des programmes courts, créneau auquel s'attelle Stéphanie Boutier Le Maire, bénévole de l'association. On y verra courts métrages, fictions, documentaires réalisés par l'équipe permanente et bénévole de Télé-Montmartre ou proposés par les écoles partenaires comme par exemple la FEMIS, la grande école du cinéma, qui est installée dans le 18e, rue Francœur.

Enfin la chaîne aura son journal télévisé, d'une durée de dix-huit minutes environ à partir de midi ou midi trente pour ne pas subir la concurrence des autres chaînes. Sous la rédaction en chef de Franck Haro, ce journal d'informations locales comprend une partie magazine sur la vie d'habitants du quartier. Le sport, la météo et la circulation ne seront pas oubliés. Il sera suivi de vingt minutes consacrées à des annonces et à des rubriques de proximité. L'une de celles-ci devrait être dédiée à l'emploi, les négociations avec l'ANPE sont en cours.

Le thème dominant de la première semaine sera "Poètes, vos papiers !", à l'occasion du Printemps des poètes et de la Fête à Bernard (Dimey) qui va se dérouler dans le quartier Lepic-Abbesses (voir pages 8 et 9 de ce numéro).

Pour trois mois... pour commencer

Pour le moment, l'autorisation d'émettre sur ondes hertziennes a été accordée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour trois

mois seulement. Ensuite... on verra. Le souhait des animateurs de Télé-Montmartre est évidemment d'obtenir par la suite une autorisation d'émettre permanente.

En se lançant dans ce projet de télévision associative, les créateurs de Télé-Montmartre n'ont pas seulement la volonté de promouvoir une autre idée de l'information, de développer les possibilités d'un média trop centralisé selon eux, mais ils expliquent que cet événement redynamise la vie de quartier et offre aux citoyens qui souhaitent s'investir dans la localité un vivier de possibilités.

En effet un emploi à été créé, de nombreux étudiants d'écoles de journalisme ont été pris comme stagiaires et surtout un grand nombre de bénévoles sont formés par ce biais à des techniques dont l'apprentissage est habituellement onéreux. Par ailleurs, Télé-Montmartre se réjouit de l'enthousiasme et de la participation dont ont fait preuve les habitants du quartier qui ont été appelés à participer à des émissions.

Les grandes lignes du programme seront disponibles dans la Lettre des Abbesses (bulletin édité par le centre d'animation des Abbesses) et dans le 18e du mois.

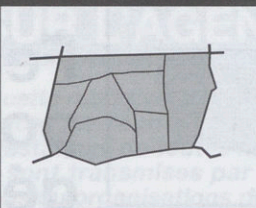
Comment capter Télé-Montmartre

Une dernière précision sur la façon de capter la chaîne ne sera peut-être pas superflue. L'émetteur est prêté par une autre télévision associative, "la Locale" (qui avait obtenu elle aussi, il y a quelque temps, une autorisation d'émettre pendant trois mois). Il se situe en haut de la rue de Clignancourt. A partir du 19 mars sera installée une mire de barre comme point de repère sur la canal 36. Pour le trouver, partez de M6 dont la fréquence est la plus proche.

Il faut savoir qu'il sera plus facile de recevoir les émissions de Télé-Montmartre si l'on habite sur la face est de la Butte (côté boulevard Barbès), ou dans les quartiers comme Clignancourt, la Porte de Saint-Ouen, la Goutte d'Or, La Chapelle, voire dans le 19e et dans les communes proches de banlieue, que sur les pentes ouest de Montmartre. C'est paradoxal, mais c'est la technique qui le veut.

Karine Ballard

□ Contact : centre d'animation des Abbesses, 10 passage des Abbesses, tél. 01 42 62 20 40.



Le 18e du mois partenaire avec "Place publique" sur internet

A partir de mars, des articles et dossiers que le 18e du mois a consacrés aux élections municipales seront en ligne sur le site internet www.place-publique.fr

Place publique, «le site des initiatives citoyennes», nous a en effet invités sur internet, et consacra à cette occasion d'autres rubriques de son magazine au 18e du mois.

Le mois dernier, nous avions publié un dossier sur les questions que les associations aimeraient poser aux candidats aux municipales.

Place publique propose, grâce à internet, d'élargir notre initiative à d'autres associations de France et de Navarre, qui sont appelées à poser leurs propres questions, en ligne, sur place-publique.fr

Place publique est elle-même une association, fondée par quatre journalistes, Guy-Patrick Azémar, Yan de Kerorguen, Anne Dhoquois et Philippe Merlant. Ils ont créé ce mensuel en ligne (qui est également un bimestriel sur papier), explique Anne Dhoquois, pour se faire «le reflet de la vitalité des réseaux citoyens et associatifs d'aujourd'hui».

Le site recense 16 000 visiteurs par mois. On y trouve des reportages, des forums de discussions, un agenda "initiatives citoyennes", des pétitions à signer.

□ Place publique : 1 bd de Grenelle, 75015 Paris. 01 45 77 04 35. Site : <http://www.place-publique.fr> Courriel : courrier@place-publique.fr

Le 48 longe le 18e

Le prolongement de la ligne d'autobus 48 depuis la gare du Nord jusqu'à la Porte des Lilas est effectif depuis le 12 février. Sur ce trajet, ce bus longe désormais le 18e en passant par le boulevard de la Chapelle.

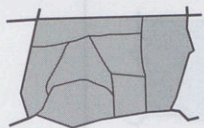
En contrepartie de cet allongement vers le nord-est, le trajet du 48 est raccourci vers le sud : il s'arrête désormais au Palais-Royal. Là, les usagers peuvent prendre le 95, prolongé jusqu'à la Porte de Vanves en reprenant l'ancien itinéraire du 48.

Horaires élargis dans les piscines

Deux des piscines du 18e sont concernées par l'élargissement des créneaux horaires décidé par la Ville de Paris :

- Piscine des Amiraux : ouverture supplémentaire le vendredi de 16 h 30 à 19 h.
- Piscine Hébert : ouverture supplémentaire le lundi de 18 h à 19 h.

Les autres horaires de ces piscines restent inchangés.



Feu vert définitif (ou presque) pour le centre commercial géant d'Aubervilliers

Le délai pour déposer un recours est passé sans que l'avis favorable donné par la Commission départementale soit remis en cause...



Daniel Maunoury

Devant la mairie du 18e, le lundi 19 février, Mme O'Petit, porte-parole des vingt-huit associations de commerçants qui contestent le projet.

Le centre commercial d'Aubervilliers (52 000 m² de surface de vente prévus, dont un hypermarché Carrefour de 12 000 m²) sera implanté comme programmé, cela est maintenant presque certain, malgré l'opposition des commerçants du nord de Paris et de plusieurs communes de Seine-Saint-Denis, qui ont multiplié les démarches et les pétitions, et lancé des cris d'alarme.

Les commerçants estiment que ce centre géant entraînera la mort de centaines de petits commerces dans un vaste rayon.

La Commission départementale de l'équipement commercial (CDEC) de Seine-Saint-Denis s'était prononcée en faveur du projet le 20 décembre (voir le 18e du mois n° 69) et le délai était de deux mois, tout juste, pour demander un éventuel réexamen du dossier en Commission nationale (CNEC).

Mais seuls les pouvoirs publics du département où la grande surface doit être implantée, ici la Seine-Saint-

Denis, ont le pouvoir de former ce recours. La décision à ce sujet revenait donc au préfet de Seine-Saint-Denis – qui comme tous les préfets est soumis à l'autorité du ministre de l'Intérieur.

Daniel Vaillant, en tant que maire du 18e, s'était prononcé contre ce centre commercial. Donnerait-il, en tant que ministre de l'Intérieur, des consignes au préfet ? Devant le conseil d'arrondissement du 18e, il avait indiqué qu'il lui demanderait d'examiner la question. L'examen a, semble-t-il, abouti à une conclusion négative : le 21 février, le délai était dépassé et aucun recours n'avait été engagé.

La manif de la dernière chance

Une manifestation de la dernière chance a été organisée lundi 19 février devant la mairie du 18e. Appelée par vingt-huit associations de commerçants, elle a eu un succès médiocre : moins d'une centaine de participants.

Une délégation a été reçue par le

directeur de cabinet de Daniel Vaillant à la mairie. Celui-ci leur a lu une lettre adressée par le maire du 18e au ministre du Commerce et de l'Artisanat : en tant que maire, et non en tant que ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant regrettait "le manque de concertation" avec les arrondissements parisiens et demandait une dialogue. Lettre sans résultat.

En sortant, les commerçants membres de la délégation se disaient déçus, certains même « éccœurés ».

Il est vrai qu'en s'opposant frontalement au projet avec son autorité de ministre, Daniel Vaillant serait entré en conflit avec la municipalité d'Aubervilliers. Ce qui aurait pu poser des problèmes politiques difficiles au gouvernement.

Recours devant le tribunal

En dehors du recours devant la Commission nationale, désormais impossible, il reste la possibilité d'attaquer la décision devant un tribunal administratif ; mais ce tribunal ne peut pas se prononcer sur le fond, il pourrait seulement annuler la délibération de décembre si la légalité n'a pas été respectée.

Plusieurs associations de commerçants ont décidé d'engager ce recours. Mais il est probable qu'au cas où ils auraient gain de cause, cela ne ferait qu'obliger les promoteurs du centre commercial à recommencer les démarches, et donc simplement retarder l'échéance de l'ouverture du centre, actuellement prévue en 2003.

Le maire de Paris Jean Tiberi a annoncé qu'il avait engagé, lui aussi, un recours auprès du tribunal administratif de Pontoise. ■

Au tribunal d'instance : les locaux d'accueil du public remis à neuf

Le tribunal d'instance du 18e, dont les bureaux ainsi que la salle d'audience se trouvent dans le bâtiment de la mairie, a inauguré fin février ses nouvelles installations d'accueil du public.

« On en avait besoin, nous a confié un magistrat. Auparavant, c'était une sorte de réduit sans nom. Les travaux ont permis de rendre ce local plus convenable. »

Locaux insuffisants, manque de personnel...

Les conditions de travail des juges et des greffiers restent cependant précaires, les locaux étant trop petits. En outre, le tribunal du 18e souffre d'un manque criant de personnel : trois juges seulement dans le 18e pour une population de 183 000 habitants, alors qu'il y en a trois également dans le 8e pour 38 000 habitants !

Le personnel du greffe (c'est-à-dire le secrétariat du tribunal) doit traiter, dans le 18e, vingt-quatre fois plus de dossiers que dans d'autres arrondissements. Notamment, le contentieux relatif au logement est ici particulièrement important, plus même que dans des arrondissements voisins comme le 19e et le 20e.

« Il faudrait revoir les moyens humains, nous dit le magistrat. Nous essayons de développer la conciliation et la médiation, mais nous avons du mal à trouver des conciliateurs répondant aux exigences de compétence... »

La municipalité du 18e, on le sait, souhaiterait installer les services du tribunal à l'hôtel Mathagon, un bâtiment du XVIIIe siècle rue Marcadet. Mais il existe aussi le projet de faire de l'hôtel Mathagon une Maison des associations. La municipalité actuelle de Paris, quant à elle, veut y créer des logements... ■

Un Festival des jeunes et de la citoyenneté en mai dans le 18e

Le Conseil local de la jeunesse organisera en mai prochain un Festival de la citoyenneté, sur le thème "Je m'engage, j'agis". Sont prévus notamment :

- Le 23 mai au gymnase Bertrand Dauvin, une bourse de l'emploi et de la formation.
- Le 24 mai, au même endroit, toute une journée avec de multiples activi-

tés sportives, artistiques, festives. Le soir, au Divan du monde, une scène ouverte (musique et humour) ; les groupes de jeunes souhaitant y participer doivent envoyer leur candidature avant le 15 avril.

- Du 14 mai au 11 juin, à la mairie, une exposition de photos, Des femmes dans le monde arabe, avec un débat le 22 mai.

Réunion publique sur la loi de 1901

organisée par PUMA 18

le mercredi 7 mars à 19 h 30,

à la Maison Verte, 127 rue Marcadet, Paris 18e (métro Jules Joffrin)

Dans le cadre du centenaire de la loi de 1901 sur les associations, PUMA 18 ("Pour une maison des associations dans le 18e"), propose un espace de réflexion et de débat.

Avec Pierre Barge, du bureau national de la Ligue des Droits de l'Homme, chargé des questions de démocratie locale. Des expériences de lieux inter-associatifs et des formes de gestion de ces lieux vous seront présentées.

● Pour Une Maison des Associations dans le 18e : AF-DEEA, Les Amis du 18e du mois, Le 18e fait son cinéma, Atelier 89, Amnesty International groupe Paris Montmartre, Association La Chapelle, Compagnie Résonances, DAL Paris 18e, Léo Mare plongée, LDH Paris 18e, La Maison Verte, MRAP 18, Les Parvis poétiques, Ras l'Front 18, Tizi-Hibel, Terrou.



La statue du chevalier de la Barre a retrouvé sa place dans le square Nadar

Le chevalier de la Barre a ressuscité en chair et en bronze et sa statue a retrouvé sa place square Nadar, tout près du Sacré-Cœur. L'air impertinent, les mains dans les poches de son habit à basques, le petit tricorne crânement vissé sur la tête, François-Jean Lefebvre, chevalier de la Barre, «supplicié le 1er juillet 1766 à l'âge de 19 ans pour n'avoir pas salué une procession» comme le proclame le cartouche du socle de la statue, se dresse à nouveau fièrement, de 2,30 mètres de haut, sur la Butte d'où il avait été délogé il y a soixante ans.

La statue, amenée de Montpellier, a été boulonnée le 22 février en présence de son auteur, le sculpteur Emmanuel Ball, et du fondeur Michel Jacucha. L'inauguration officielle s'est déroulée

deux jours plus tard, samedi 24 février, en présence de Daniel Vaillant, maire du 18e, ministre de l'Intérieur... et chargé, à ce titre, "des Cultes". Après les discours, le sculpteur a entonné *Le temps des cerises* et l'a fait reprendre en chœur à la foule.

Décapité par clémence

Aurait-on pu penser, il y a quelques années seulement, que ceux qui œuvraient pour qu'honneur soit rendu au chevalier auraient gain de cause et qu'une statue reviendrait habiter le square ? Pourtant c'est chose enfin faite. Ce jeune homme féru de mathématiques et de philosophie des Lumières, qui eut le tort vingt ans avant la Révolution de déplaire par sa liberté de pensée à certains notables puritains d'Abbeville, domine maintenant la situation.

Dénoncé pour n'avoir pas salué une procession et pour avoir chanté des chansons paillardes, accusé sans preuves d'avoir "mutilé un crucifix", il a été arrêté, torturé, condamné à avoir la main droite et la langue coupées et à être brûlé vif. Par "clémence", il a d'abord été décapité sur la grand place du marché d'Abbeville et ensuite seulement son corps a été brûlé avec...



L'air impertinent, le tricorne vissé sur la tête et les mains dans les poches, c'est le chevalier de la Barre vu par son nouveau sculpteur, Emmanuel Ball (et photographié ici lors de la pose de la statue sur son socle).

le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, un ouvrage "à charge" trouvé chez lui.

En 1885, on a donné le nom de cette victime de l'intolérance à une des rues montant vers le Sacré-Cœur. Et en 1905, année de séparation de l'Eglise et de l'Etat, Georges Clémenceau, ancien maire du 18e, inaugurerait une statue érigée en sa mémoire sur le parvis même de la basilique.

En 1926, "pour des raisons de voirie", la statue fut déplacée un peu plus loin, square Nadar. En novembre 1941, les autorités d'occupation allemandes l'ont fait fondre dans le cadre de la récupération de métaux pour l'effort de guerre.

Ne restent que des photos

Le moule de la statue originelle, conçue par Armand Bloch et représentant le chevalier au poteau de supplice, a été détruit. N'en reste que le souvenir et des photos.

Plusieurs associations se sont créées, au cours de la dernière décennie, pour réclamer que la statue du chevalier soit érigée à nouveau et pour demander des subventions à l'Etat et à la Ville à ces fins, mais en vain. Cependant, en mars 1997, le conseil d'arrondissement du 18e adoptait à l'unani-

mité un vœu en faveur de la réinstallation de la statue. La mairie de Paris se déclarait l'année suivante favorable à une étude de faisabilité mais n'envisageait toujours pas de déboursier le moindre centime.

C'est alors qu'une *Association le Chevalier de la Barre* présidée par Anne Dutilh, prenait le mors aux dents et réussissait à surmonter les obstacles, essentiellement financiers, en proposant non plus une reconstitution à l'identique mais un projet original de statue (ce qui réglait les problèmes de propriété intellectuelle) et surtout en annonçant qu'elle en assurait les frais grâce à une souscription et aux cotisations de ses adhérents. La maquette présentée par Emmanuel Ball a été retenue officiellement en juillet 1999, et à l'automne 2000, le conseil d'arrondissement du 18e puis le Conseil de Paris votaient l'acceptation du don de la statue.

Le sculpteur et le fondeur ont œuvré. La statue était prête depuis plusieurs mois. Il ne restait plus qu'à l'installer. Quelques ultimes problèmes de procédures, quelques habituels retards à l'allumage, mais finalement François-Jean est de retour.

Marie-Pierre Larrivé

Festival du court-métrage : appel à candidatures

Court 18, le deuxième festival du film de court-métrage, aura lieu du 6 au 12 juin, dans le cadre d'*Attitude 18*, le festival culturel organisé par la mairie du 18e. Tous ceux qui ont réalisé de tels films (entre le 1er janvier 1999 et le 15 février 2001) sont invités à y participer. Les films doivent être déposés (mardi et vendredi de 10 à 12h) ou être envoyés sous pli recommandé à *Coordination Court 18*, Charles Pailherey, association "la fête à Jacques", 26 rue Tholozé, 75018 Paris.

La date limite pour le dépôt des films et des candidatures est fixée au 6 avril.

SUR L'AGENDA

Dans cette rubrique, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui nous sont transmises par des associations ou organisations du 18e.

■ 7 mars : Le rôle des associations

PUMA 18 ("Pour une maison des associations dans le 18e") organise un débat public sur la place et le rôle des associations, à l'occasion du centenaire de la loi de 1901. Mercredi 7 mars à 19 h 30, à la Maison verte, 127 rue Marcadet.

■ 8 mars : Femmes et musique

A l'occasion de la Journée des femmes, le jeudi 8 mars à partir de 19 h 30, un spectacle de musique et de danse est organisé à la mairie du 18e, salle des mariages. Au programme : gospel avec Joëlle Esso, rap avec le groupe Enigmatik, percussions brésiliennes avec le groupe Mulékéto, capoeira avec la Capoeira viola, chansons populaires par André Dumas. Entrée libre.

■ 11 mars : Un vote sur le droit de vote des étrangers

Pour protester contre l'exclusion des étrangers extra-européens du vote municipal le collectif "Même sol, même droit, même vote" du 18e organise un scrutin le dimanche 11 mars, place Jules Joffrin. De 11 h à 15 h, vous pourrez déposer des bulletins pour ou contre le droit de vote des étrangers dans les urnes du collectif.

■ 17 mars : "Citoyen ou spectateur"

La paroisse Ste-Hélène (près de la Porte de Clignancourt) organise samedi 17 mars à partir de 15 h une assemblée-forum sur le thème : *Citoyen ou spectateur ?* Échanges par petits groupes sur les thèmes : laïcité, bio-éthique, vote des immigrés, consommation, éveil des adultes et des jeunes à la notion de citoyenneté. Puis débat général. Réunion ouverte à tous. 4 rue Esclalongon.

■ 25 mars : Historique de La Chapelle et visite d'églises

Historique du quartier et visite commentée de l'église St-Denys-de-la-Chapelle et de la basilique Ste-Jeanne-d'Arc, le dimanche 25 mars à 15 h, avec Jacques François, auteur de la *Chronique de La Chapelle-St-Denys*. Entrée 16 rue de la Chapelle ou 52 place de Torcy. Gratuite.

■ 26 mars : La brigade des stupéfiants

Réunion d'information sur "Organisation et missions de la brigade des stupéfiants", le lundi 26 mars à 18 h 30, avec le commandant Lise Boulanger, au 50 place de Torcy (salle paroissiale de St-Denys-de-la-Chapelle), organisée par la *Coordination 18e - dispositif toxicomanie*.

■ 7 avril : Le Conseil de la jeunesse et le flamenco

En partenariat avec l'Institut du monde arabe, le Conseil de la Jeunesse du 18e invite les jeunes de 15 à 18 ans à une après-midi consacrée au flamenco, le samedi 7 avril à 15 h. Téléphoner au 01 53 41 18 63 pour s'inscrire. Prix 25 F.

Montmartre



Méto Abbesses : une cure de rajeunissement pour la marquise

Cure de rajeunissement avec "lifting" et chirurgie esthétique au programme pour la vieille marquise... du méto Abbesses : la RATP a entrepris une rénovation complète de l'entourage et de l'édicule de la station, de tout cet ensemble en fonte moulée conçu en 1900 par Hector Guimard.

Les travaux devaient commencer fin février. L'entourage est sain, aussi se contentera-t-on de nettoyer les pierres du soubassement et de décaper les volutes de fontes cernant l'escalier de sortie sur la place pour les repeindre en leur couleur d'origine, le vert "allemand", cette même couleur dont on a repeint depuis 1999 les autres entrées Guimard déjà rénovées.

Cependant, l'édicule proprement dit (un auvent comprenant à la fois une toiture à double pente et une marquise s'envolant comme une aile de papillon) sera entièrement démonté pour une réfection à neuf, tant de ses

structures métalliques que de la verrière.

Pendant les travaux, une bâche décorée rappelant le style Art nouveau de Guimard sera installée à la place de l'édicule.

Quand tout sera fini, la jolie marquise - dotée en outre d'un éclairage en fibre optique permettant de régler l'intensité selon la luminosité ambiante - reprendra sa place.

Guimard avait à l'origine conçu cent cinquante entourages et édicules. Il reste 86 entourages (sauvés de la frénésie de destruction sauvage de tout ce qui était ancien, dans les années 1950 ou 1960), mais seulement deux édicules : celui de la station Dauphine et celui des Abbesses. Celui-ci d'ailleurs n'est pas d'origine à cet emplacement puisqu'il ornait au départ la station Hôtel de Ville.

Enfin, il y a quelques mois, la RATP en a installé un troisième, neuf mais à l'identique, à la station Châtelet, sortie sainte Opportune. ■



Christian Adnin (www.chambreinoire.com)

Le Moulin-Rouge accusé de discrimination raciale

La direction du célèbre établissement refuserait systématiquement l'embauche de personnes de couleur pour le service en salle dans le restaurant.

« Nous n'embauchons pas de gens de couleur pour le service en salle, seulement en cuisine. » Pour cette phrase, les responsables du Moulin-Rouge risquent d'être poursuivis en justice : il s'agit d'une discrimination à l'embauche en fonction de la race, ce qui constitue un délit réprimé par la loi.

L'affaire a commencé le 16 novembre : la Mission locale pour l'emploi Paris-centre, située rue de Charonne dans le 11e, reçoit un coup de téléphone d'une des sociétés du Moulin-Rouge, qui recherche « des commis de salle âgés de 18 à 22 ans, débutants acceptés ».

Le conseiller d'insertion qui reçoit la demande, François Masson, propose un jeune homme qui lui semble faire l'affaire. L'entretien se déroule normalement jusqu'à ce que M. Masson mentionne le nom du garçon, Abdoulaye, et sa nationalité, sénégalaise. C'est à ce moment que la personne qui parle au nom du Moulin Rouge, Mme Beuzit, prononce la phrase citée plus haut.

Abdoulaye porte plainte

Abdoulaye se présente quand même au Moulin Rouge. Son allure est impeccable, il a une certaine expérience, pourtant on le refuse : il faut, lui dit-on, parler deux langues étrangères.

Abdoulaye a toutes raisons de croire que c'est un prétexte : dans un restaurant, même de luxe, les commis de salle n'ont pas à tenir des conversations avec les clients, c'est le rôle du

maître d'hôtel ou du chef de rang...

M. Masson, de la Mission locale, téléphone à nouveau au Moulin-Rouge, il insiste. Son interlocutrice lui répète qu'elle « ne recrute pas de noirs pour le service en salle ». Cette fois, Abdoulaye est présent lors de l'entretien téléphonique, ainsi que deux autres témoins, et M. Masson a mis le haut-parleur.

Abdoulaye décide de porter plainte. Il est soutenu par SOS-Racisme.

Les "testings" de SOS-Racisme

SOS-Racisme pourchasse les discriminations de ce type, notamment en pratiquant des "testings".

Il y a quelques mois, on s'en souvient, l'association anti-raciste avait monté un "testing" contre un café de la place des Abbesses dans le 18e : celui-ci avait refusé de servir deux jeunes, l'un noir et l'autre arabe. Test discutable, car les deux garçons en question n'étaient pas choisis au hasard : ils fréquentaient le groupe de jeunes qui se retrouvent régulièrement sur la place ; et il semble bien qu'il s'agissait, dans le cas en question, d'une conséquence du climat de "petite guerre" existant entre ces jeunes et les riverains, plutôt que d'un cas de racisme proprement dit.

Mais d'autres opérations organisées par SOS-Racisme sont plus incontestables. En matière d'embauche par exemple, l'association a découvert dans une agence d'intérim, Adecco, l'existence d'un fichier comportant une mention ("PR IV") désignant spécialement les noirs et les arabes ; les

clients de cette agence pouvaient ainsi passer des demandes mentionnant "pas de PR IV" ou bien "BBR seulement" (bleu-blanc-rouge). SOS-Racisme a porté plainte.

L'affaire du Moulin-Rouge s'inscrit dans la même démarche.

La rubrique sociale

Ce n'est pas la première fois que le Moulin-Rouge alimente la rubrique sociale plutôt que celle des spectacles. En novembre et décembre 1997, les techniciens de plateau avaient fait une longue grève : ils demandaient la réintégration de dix-neuf d'entre eux, licenciés à la suite d'une première grève d'une journée, début novembre, pour les salaires.

Cette grève était menée par les syndiqués CGT. Ceux-ci pourraient-ils intervenir sur le problème des discriminations à l'embauche ? Deux réalités y font obstacle. La première : le syndicalisme dans les professions du spectacle est marqué par une longue tradition d'action catégorielle ; les techniciens syndiqués n'ont guère de contacts avec le personnel de salle.

L'autre réalité, c'est que l'entreprise Moulin-Rouge est constituée de plusieurs sociétés : l'une emploie les techniciens, une autre le personnel des cuisines, une autre (baptisée l'Association du personnel de salle) celui du restaurant, une autre les artistes, etc.

Beaucoup d'entreprises pratiquent de cette façon, divisant leur activité entre plusieurs sociétés plus ou moins fictives ; c'est le plus souvent pour échapper à des obligations légales, par

exemple pour ne pas avoir de comité d'entreprise, pour être dispensées de certaines cotisations sociales, etc...

Les dirigeants du Moulin-Rouge sont-ils racistes ? Sans doute pas. Parmi leur personnel, il y a des noirs, des arabes, etc. Il y en a sur scène, parmi les danseurs et les chanteurs ; il y en a dans les coulisses, dans les cuisines ; mais pas en salle. Apparemment, la direction du Moulin-Rouge suppose que ses clients, ou certains d'entre eux, le sont, racistes... et elle ne veut pas leur faire de peine. Mais la discrimination reste la discrimination ; quel qu'en soit le motif, elle est punie par la loi. Et c'est justice. ■

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Millogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Les habitants de cinq rues exposent leurs hobbies au Studio 28

Peut-être que certains jardins gagneraient parfois à ne pas rester secrets... C'est en tout cas l'idée de l'association Jars-Daim, qui, sous l'impulsion de Marianne Sytchkov, lance une initiative originale et conviviale : offrir un espace d'exposition et de rencontre pour accueillir les créations des artisans du quartier, mais aussi de ceux qui profitent de leur moindre temps libre (vive les 35 heures !) pour se consacrer à leur hobby.

Les œuvres présentées du 24 février au 4 avril au cinéma Studio 28 naviguent entre les "terres de prédilection" de leurs créateurs : peinture, confection de bijoux, compositions florales séchées, objets pratiques, photos, illustrations... et quelques autres plus inattendues.

Jars-Daim, association créée en septembre 2000, regroupe des habitants et commerçants de cinq rues (Tholozé, Durantin, Burq, Garreau et Ravignan) un peu en marge des turbulences des Abbesses et du sommet de la Butte.

Défricheurs de talents

L'esprit qui anime ces "défricheurs de talents", c'est surtout la volonté de réintroduire une dimension festive et conviviale dans la ville à l'échelle d'un quartier. Il y a aussi un aspect social, abordé essentiellement par des échanges de services grâce à un repérage des besoins de personnes en difficulté.

Jars-Daims fourmille de projets (lecture de poèmes de fenêtre à fenêtre, brocante, repas de quartier...) pour impulser une animation et une vie, tout en gardant le cou à cette logique du "chacun chez soi, chacun pour soi" qui, pour être à l'image d'une certaine réalité urbaine,

n'a pourtant rien d'une fatalité.

Cette initiative est une première pour Jars-Daim, mais elle s'inscrit toujours dans la même volonté de favoriser l'émergence de nouveaux talents et de rassembler les gens autour d'un événement.

Le public est donc invité à découvrir les œuvres des "hobibistes", présentées de façon ludique et originale mais sans intention commerciale. Ce n'est pas un Drouot bis, mais l'occasion de rencontrer, d'échanger, de faire partager sa passion et, pourquoi pas, d'en susciter de nouvelles. Eh oui, la passion, ça peut être contagieux... encore faut-il la faire connaître !

Pas à vendre

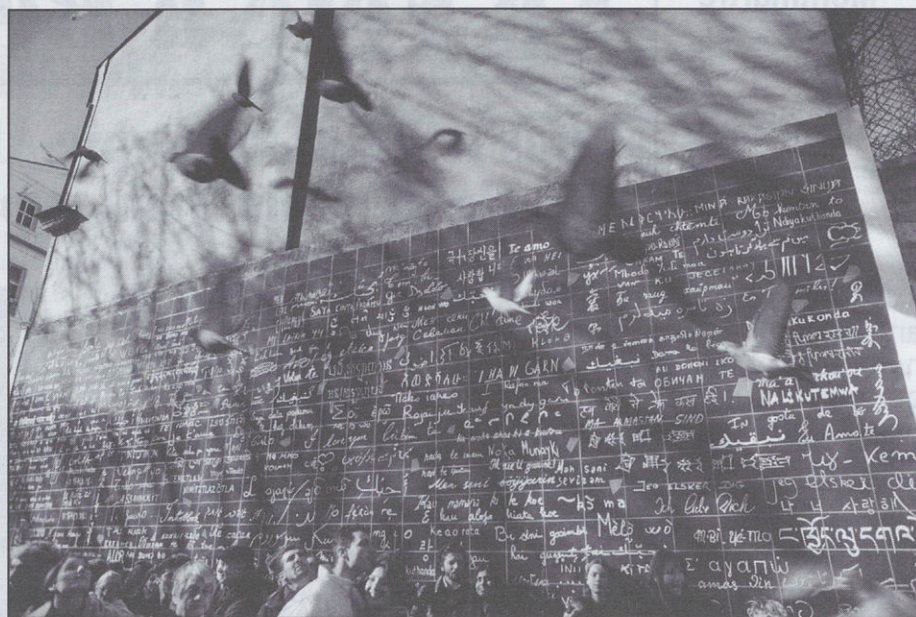
Les œuvres ne seront donc pas à vendre. Mais l'une d'elles ne retrouvera pas son créateur puisqu'une tombola sera organisée. Le gros lot ? Le droit de choisir une des œuvres exposées (parmi celles arborant une pastille rouge) et de repartir avec.

Les billets (10 F) sont en vente auprès de l'ouvreuse du Studio 28 et dans les boutiques relais. L'occasion d'ailleurs d'aller jeter un coup d'œil sur l'activité parfois insoupçonnée qu'abritent les échoppes de ce coin de la Butte. Une partie des fonds ainsi récoltés ira à l'artiste dont l'œuvre aura été choisie. Quant aux autres créations, elles rejoindront leurs "parents" respectifs, en attendant peut-être avec impatience une nouvelle rencontre avec le public...

Le Studio 28 a mis gracieusement ses espaces, notamment son jardin, à disposition. Un bel écrin pour ces artistes en herbe.

Dominique Kopp

□ Studio 28, 10 rue Tholozé (métro Abbesses ou Blanche). Jusqu'au 4 avril.



Nicolas Gallon

Cent colombes pour faire le mur et dire «je t'aime»

Blanches, grises ou crème, cent colombes se sont envolées d'un seul jet dans le ciel de Montmartre mercredi 14 février, jour de la Saint-Valentin. Elles ont été lâchées à midi devant le "mur des Je t'aime", dans le square Jehan Rictus (tout

propre nettoyé pour l'occasion), place des Abbesses. Cet envol pour fêter les amoureux était organisé par le créateur du mur, Frédéric Baron, avec le Syndicat d'initiative de Montmartre et l'association des commerçants Lepic-Abbesses.



Noélie Monnier

L'Ecosse a défilé à Montmartre

De la place Charles Dullin à la pointe Lepic, et retour place des Abbesses pour un concert, c'était la parade de l'Ecosse à Montmartre, le 3 février, veille du match de rugby du Tournoi des Six Nations, parade organisée par l'association *Un village dans Paris, Montmartre*.

En tête, le fameux *pipe band* du "Black

Watch", celui même qui le lendemain devait sonner l'hymne écossais au Stade de France. Il y avait aussi des danseurs basques, un groupe breton, la présidente de la République de Montmartre souriant à s'en donner des crampes, les petits poulbots – et quelques dizaines de supporters écossais d'excellente humeur.

Rue Saint-Vincent, on voit rouge

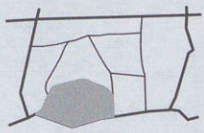
En face de la vigne de Montmartre, les riverains de la rue Saint-Vincent voient rouge. En effet, au numéro 18 on s'apprête à construire un immeuble en bordure de la rue, sur une de ces "dents creuses" qui font le charme des petites rues du "vieux village", c'est-à-dire un espace plus

bas entre deux maisons plus hautes. Cette parcelle est répertoriée dans le POS comme "immeuble devant être reconstruit à l'identique", ce qui est loin d'être le cas d'après les plans. Aussi, les riverains ont-ils décidé de déposer un recours contre le permis de construire.

Funiculaire : on a démonté la bête qui monte

Pendant plusieurs semaines en février, le funiculaire de Montmartre n'a marché que sur une patte, fonctionnant avec une seule cabine. La RATP a procédé à sa «Grande visite décennale», un contrôle complet de la cabine, du châssis et même de la voie. L'une après l'autre, les deux voitures ont été enlevées pour réparations. Le 14 février, on a même interrompu tout le

service pendant une demi-journée, au grand dam des touristes contraints de monter par les escaliers (222 marches) le temps de remettre en place la première cabine refaite à neuf. Puis ce fut le tour de l'autre et tout devait être fini pour début mars, cependant que la petite place Suzanne Valadon, vestibule du funiculaire, se refait elle aussi une beauté. ■



La Fête à Bernard (Dimey)

dans le quartier Lepic-Abbesses, du 29 mars au 2 avril,
dans le cadre du Printemps des poètes

L'an dernier, ce fut La Fête à Jacques (Prévert). Cette année, les mêmes recommencent avec la Fête à Bernard, fête poétique et populaire à l'intention d'un très large public, autour du poète et auteur de chansons Bernard Dimey, qui fut de son vivant une des grandes figures de Montmartre.

Animateurs : association La Fête à Jacques (responsable : Charles Pailherey), Association des commerçants Lepic-Abbesses (président Michel Langlois), les éditions Paroles de Dimey (Anne-Marie Célie, 11 rue Lepic).

Dimey le Montmartrois et ses comptoirs d'attache

A vingt-cinq ans, en 1956, Bernard Dimey arrive à Montmartre. «*Je l'ai connu maigre, débarquant de sa province et, tel Rastignac ou Aristide Bruant, lançant à la capitale, du haut de Montmartre : Et maintenant, Paris, à nous deux !*», raconte Mouloudji.

A vingt-cinq ans, Dimey a déjà commencé à boire régulièrement, habitude prise à la caserne pendant la guerre d'Algérie. Il en mourra, le foie rongé, vingt-cinq ans plus tard.

C'est la chanson qui le rend célèbre. A Montmartre il connaît Mouloudji, Patachou, et le compositeur Francis Lai qui signe des dizaines de chansons plus célèbres les unes que les autres. Parmi elles il y en aura dont les paroles sont de Dimey.

Avec Henri Salvador qui compose la musique, Dimey écrit *Syracuse*, une chanson faite en s'amusant, raconteront-ils. Un vrai bonheur, une des plus belles chansons du siècle. Montand est séduit, la chanson est lancée. Dimey est lancé. Nombre de vedettes inscrivent ses textes à leur répertoire. Bruno Coquatrix le pousse sur la scène de l'Olympia où il se fait applaudir en disant ses poèmes. Il se marie en 1961, s'installe à Montparnasse.

La multiplication des copains

Il n'aime pas qu'on le cantonne sous l'étiquette chansonnier. Il se veut poète. Il a déjà écrit, à trente ans, son *Testament*, long poème en prose, il commence le *Bestiaire de Paris*.

Mais dans les années 60, la vague "yéyé" s'impose, derrière le rock'n'roll arrivé des Etats-Unis. De nouvelles vedettes supplantent celles d'hier : Johnny, Sylvie, Eddy, beaucoup d'autres, rien que des très jeunes. Les chansons à texte n'occupent plus le haut de l'affiche. Pour Dimey, les rentrées d'argent baissent.

Et puis les poètes reconnus ne le reconnaissent pas. Ses vers sont trop

classiques, son inspiration trop quotidienne, il ne fera jamais partie de la corporation, il restera toujours à leurs yeux un homme du music-hall.

Comme un enfant seul

Et le fisc le rattrape. Allergique à tout papier administratif, il n'a jamais fait de déclaration de revenus. On opère des saisies sur ses droits d'auteur. Et puis il y a le vin, l'alcool, de plus en plus pressants. Les errances nocturnes de bistrot en bistrot deviennent son quotidien. Sa femme le quitte. Il se retrouve comme un enfant abandonné, sans argent, à la dérive, incapable de vivre seul, de faire son ménage, de préparer ses repas. Il fréquente les clochards.

C'est à ce moment qu'il rencontre Yvette Cathiard, dans les coulisses de l'Olympia. Il a trente-six ans, elle environ quinze ans de moins. Dans son très beau livre *Dimey, la blessu-*

Parmi les chansons les plus connues de Bernard Dimey : Syracuse (chanté par Henri Salvador, Yves Montand), Mais si je n'ai rien (Montand), Mémère (Michel Simon), C'est là que j'ai grandi (Mouloudji), Où sont passées les maisons closes (Juliette Greco), Mon truc en plumes (Zizi Jeanmaire), L'amour et la guerre (Aznavor), Frédo (les Frères Jacques)... Il a été également enregistré par Serge Reggiani, Bourvil et beaucoup d'autres.

re de l'ogre, elle raconte : «*Ses yeux de chouette-effraie me paralysent. La chemise incertaine, boutonnée de travers, il m'attend. Ses vêtements ont depuis longtemps perdu leur fraîcheur.*» Qu'est-ce qui jette l'un vers l'autre ces deux êtres ? Elle tombe amoureuse de ce grand et gros corps mal tenu – il pèsera bientôt cent vingt kilos –, de cette ivresse des mots qui l'habite, de cette sensibilité où une blessure intime se cache derrière le



Bernard Dimey devant la poissonnerie du bas de la rue Lepic

rrire et le cynisme de façade.

Sans doute cette rencontre a sauvé Dimey. Pour quatorze ans.

La multiplication des copains

D'abord ils vivent sans domicile fixe, déménageant sans cesse, mais bientôt les voilà de retour à Montmartre, chez des copains place du Tertre, puis rue Germain Pilon où Pierre Etaix le cinéaste leur loue un appartement donnant sur un jardin. Yvette peint. Dimey mâche longuement ses poèmes, au fil des jours et des nuits, dans les rues, les bistrots. Il gagne sa vie en les disant dans des cabarets, deux ou trois chaque soir, depuis le *Port du salut* rue Saint-Jacques jusqu'au *Gavroche* de la rue Joseph de Maistre, tenu par le gangster Jo Attia, ancien de la bande à Pierrot le fou.

Il s'est trouvé deux comptoirs d'attache, le *Gerpil* tout près de chez lui, et le *Lux-Bar* rue Lepic. Il y pratique la multiplication des copains. Il connaît tout le monde dans le quartier. Dans ses poèmes il chante ses deux bistrots, les filles, les travelos, les ivrognes. Une maison de disques de la rue Lepic lui fait enregistrer ses poèmes, c'est très beau.

Parfois Yvette l'accompagne dans ses virées. Parfois elle l'attend chez eux, et à cinq heures du matin il s'affale sur le lit, ivre mort.

A Yvette il a dit, lors d'une de leurs

toutes premières rencontres : «*Mimi, je serai mort à cinquante ans.*» La mort l'a toujours hanté. «*Ses textes sur la mort et sur la métamorphose qu'opèrent sur notre pauvre chair les termites de l'âge sont remarquables*», dit encore Mouloudji.

Dernier chapitre du livre d'Yvette Cathiard : «*Il est six heures du matin... Le téléphone sonne, c'est l'hôpital. Bernard Dimey est mort... Je suis orpheline. Sans lui, comment vivre ?*» Il lui manquait quinze jours pour avoir cinquante ans.

André Constant

Les livres et les disques de et sur Bernard Dimey seront en vente :

- Librairie Mimogea, 15 rue des Abbesses (sur la place).
- Librairie Montmartroise, 54 rue des Abbesses.
- L'œil du silence, 94 r. des Martyrs.
- Abbesses CD, 43 rue des Abbesses.

Plusieurs recueils de Bernard Dimey, ainsi que le livre d'Yvette Cathiard *Dimey, la blessure de l'ogre*, sont édités chez **Christian Piro** (13 rue Maurice Adrien, F 37540 St-Cyr-sur-Loire). Cet éditeur sera présent au Salon du Livre, du 16 au 21 mars. Les disques sont édités par les **disques Déesse**, 11 rue Lepic, 75018.

Les dessins qui illustrent cette double page sont d'Yvette Cathiard.

Les dates et les événements de la Fête à Bernard

Le programme complet sera à la disposition du public dans le quartier, ainsi qu'au Syndicat d'initiative de Montmartre, place du Tertre,

et sur les sites internet :
www.printempsdespoetes@wanadoo.fr
www.parolesdedimey.com
www.zingueurs.com

ÉVÉNEMENTS PHARES :

■ **Judi 29 mars à partir de 18 h, inauguration Des Abbesses à la place Blanche, promenade poétique et gourmande, en fanfare et chansons.**

■ **Vendredi 30 mars**

● **Premier jour de Télé-Montmartre** (voir page 3), programme consacré à la Fête à Bernard.

● **Au Divan du monde** (75 rue des Martyrs), à 21 h, enregistrement de *Pollen*, émission de Jean-Louis Foulquier (France-Inter) consacrée à Dimey, avec les chanteurs Jehan et La rue Ketanou, et avec Michou.

● **Poèmes en fenêtres rue Tholozé** à 20 h 30, présentés par Corinne Mamet et *le Jars-daim des Abbesses* : poésies et chansons déclamés en vis-à-vis des premier étage et rez-de-chaussée par des comédiens, des riverains et des commerçants.

■ **Samedi 31 mars**

● A 10 h 30, **inauguration officielle de la rue Bernard Dimey** (près de la Porte de Saint-Ouen, cette rue existe depuis une dizaine d'années mais n'a jamais été inaugurée en public), puis balade dans le petit train de Montmartre, en musique, jusqu'à la maison qu'habitait Bernard Dimey les dix dernières années de sa vie, 13 rue Germain Pilon, où sera posée une plaque.

● A 15 h, **concours de pétanque** en triplètes, sur les terrains de boule du Maquis de Montmartre, 23 avenue Junot. On espère la présence d'Henri Salvador (sous réserve). Inscriptions à la Pomponnette, Jean-Paul Pérez, 42 rue Lepic, 01 46 06 08 36.

● A 17 h **au Divan du monde, concert Dimey, j'ai bien connu !**, avec Jehan, Leprest, Dikès, La rue Ketanou, Didou, Loïc Lantoine, Agnès Bihl, Nicolas Regiani, etc.

■ **Samedi 31 mars et dimanche 1er avril**

● **Brocante de livres** de poésie et d'autres, dans les rues Lepic, Abbesses et Joseph de Maistre. Les stands seront installés sur les trottoirs et devant les boutiques. Samedi (10 h à 19 h), brocante ouverte aux professionnels, aux maisons d'édition, aux habitants du quartier. Dimanche (10 h à 14 h), brocante des enfants.

● **Poésie en boucheries**, à l'initiative du comédien Jacques Bonnaffé, dans une boucherie et une triperie du quartier.

■ **Dimanche 1er avril**

● **Au Théâtre de Dix Heures** à 17 h, Jehan chante Dimey.

■ **Dimanche 1er et lundi 2 avril**

● **Au Théâtre des Deux Anes** à 20 h 30, *Dimey père et fille*, une création interprétée par Dominique Dimey et Bernard Fresson.

■ **Pour l'ouverture des premiers services de l'hôpital Bretonneau**, *Le bestiaire de Paris*, le poème de Bernard Dimey, mis en scène par Richard Vitte. Renseignements au 01 53 11 18 05.

■ **Faites-vous photographe avec votre commerçant préféré.**

Un parcours photographique chez les commerçants de la place Blanche à celle des Abbesses. Contact : Ghislaine Eonnet-Dupuy, 06 74 41 03 63.

Jusqu'au 10 mars, "lâcher de photographes" les samedis de 16 h à 18 h. Si vous souhaitez les rencontrer avant de vous faire photographe, ils prennent un café aux deux Moulins, 15 rue Lepic, entre 15 et 16 h. Ensuite, à vous de les trouver chez les commerçants. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous un autre jour. Photographes participants : Richard Kalvar, François Darras, Bruno Chapuis, le collectif Chambre noire (Thierry Nectoux, Christian Adnin, Dan Aucante)...

● **Expositions collectives** du 30 mars au 30 avril dans la brasserie La Mascotte, 52 rue des Abbesses, et à la Cave des Abbesses, 43 rue des Abbesses.

AU LONG DES JOURS :

■ **Des spectacles**

● **A la Fondation Boris Vian** (6 bis cité Véron), spectacle poétique à 17 h, 19 h, 20 h 30 et 22 h :

- Sza-Sza Brons, *Ya des gonzesses*.
- Pascal Papini, *Un jour au fond des mers je prendrai mes vacances*.
- Yvan Revol, *Je n'ai pas changé... ne le dis pas aux imbéciles*.
- André Mairal, *Chez la mère Max*.

● **Dans les bars et restaurants :**

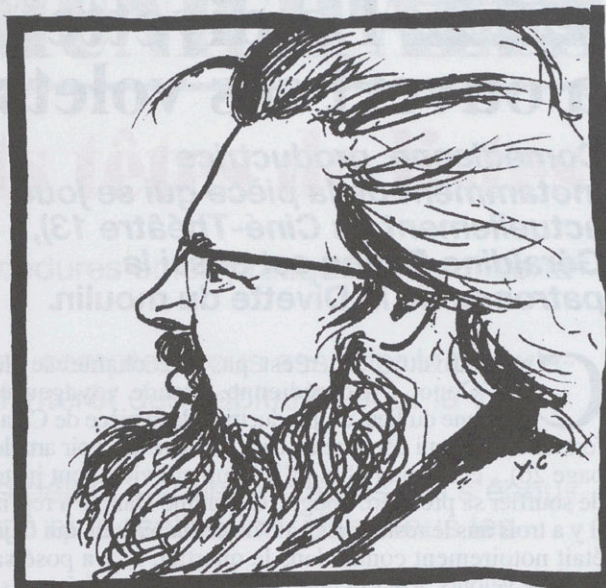
- Didou, Alain Flick, Oscar, Sza Sza Brons, Florence, Valérie Mischler...
- L'atelier théâtre du lycée Chaptal, Sonia Branglidor et Emmanuel Depoix.
- Jehan, Leprest, Dikès et leurs amis, jeunes interprètes et auteurs de la chanson française.

● **Dans les rues :**

- La Belle Image, Riton la Manivelle, Pierrrot la Rose...
- Scène ouverte au pied du Moulin de la Galette. Contact : Corinne Mamet, 01 42 57 31 06.
- Dans la cour du Théâtre des Abbesses, Durch Blick BD, "opéra de lampes de poche" sur des phonèmes de Bernard Dimey, par Philippine Schaefer (la tatoueuse de la rue Tholozé) et François Régis (musicien, spécialiste des boîtes à lumière).

● **Ateliers d'écriture au bistrot**, du 27 mars au 1er avril en matinée, sur le thème du Carnaval des péchés capitaux, avec *Le français comme on l'aime* et avec le concours de la Délégation générale à la langue française, ministère de la Culture.

● **La plateforme du vieil autobus parisien** qui circulera dans les rues du quartier, avec **les enfants** des écoles du quartier et du nord du 18e qui diront et chanteront leurs poèmes.



● **Des forains** animeront les rues. Les passionnés de poésie et de chansons pourront spontanément dire leurs poèmes ou interpréter ceux de leurs poètes préférés.

■ **Des expositions**

● **Autour de l'œuvre de Dimey** : Dessins réalisés par Bernard Dimey lorsqu'il voulait être peintre sous le nom de Zelter. Dessins et peintures d'Yvette Cathiard, sa compagne.

● **Les bancs de Montmartre**, photos de Bernard Lamoureux.

● **Les huit péchés capitaux**, de Jordi Bonas, avec la galerie André Roussard.

● **Tableaux de Montmartre**, par Gilbert Fleury, à la Pomponnette, 42 rue Lepic.

■ **La poésie du goût : les huîtres, le fromage, le pain, le vin, le chocolat**

Péchés de gourmandise et poésie des mots, en hommage à Bernard Dimey, chez de nombreux commerçants du quartier qui ont sollicité leurs producteurs et mis en œuvre leurs talents pour des dégustations.

Autres initiatives du Printemps des poètes

■ **A l'Olympic-café-LMP**, 20 rue Léon (01 42 52 29 93) :

● **Du lundi 26 mars au dimanche 1er avril** à 19 h, les "Impros Léon", scènes poétiques ouvertes.

● **Mercredi 28 mars** à partir de 20 h, trois spectacles de poésie :

- *Bêtes*, avec Fabrice Charbit et Christian Vellin.
- *Tu n'es pas encore prêt pour ton jour de chance en enfer*, avec Emmanuel Lequeux et Patrice Vicomte.
- *Bernard Dimey*, par la Compagnie du Chaos.

■ **Au café littéraire du Petit Ney**

(10 av. de la Porte Montmartre) :

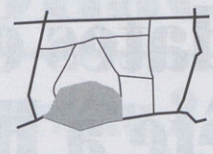
● **Mercredi 28 mars**, 20 h 30 : *Lu dans la peau*, un texte de Seamus Dagtekin mis en scène par Naïma Taleb.

● **Vendredi 30 mars, 15 h** : *Mémoire de guerre, guetteurs d'avenir*, des textes d'enfants de CM2 dits par Seamus Dagtekin, accompagnés aux percussions par Medhi Mamoudi.

● **Vendredi 30 mars, à partir de 19 h 30** : Soirée "quartier de lune" spéciale poésie. Scène ouverte, et à 20 h 30 le spectacle de l'après-midi Mémoire de guerre, guetteurs d'avenir.

■ **Au Divan du monde**, dimanche 1er avril 20 h, *Musique électronique et poésie*, spectacle audiovisuel sur des textes contemporains, chanteurs, DJ.





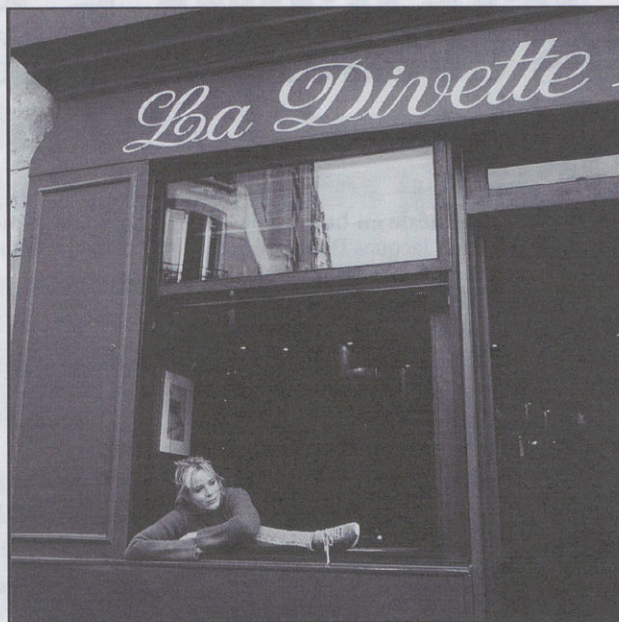
PORTRAIT La divette a ouvert ses volets

Comédienne, productrice (notamment de la pièce qui se joue actuellement au Ciné-Théâtre 13), Géraldine Danon est aussi la patronne de la Divette du moulin.

Cette "divette" là n'est pas une chanteuse de Caf'Conc'... Comédienne, grande voyageuse, patronne du lieu, co-productrice de la pièce de Calaferte *Les Veufs* qui démarre au Ciné-Théâtre 13 (voir article page 26)... et maman d'un pt'it Loup qui vient tout juste de souffler sa première bougie, Géraldine Danon a repris il y a trois ans le restaurant *La Divette du moulin*, qui déjà était notoirement connu dans le quartier, et y a posé sa patte de velours. «*Je l'ai adapté à ma personnalité en respectant l'endroit, en l'amenant vers moi en quelque sorte.*» Géraldine, si l'on ose, décline son moi en trois couleurs : le brun, l'ocre-orangé et le sépia, – ou encore la comédie, les voyages et la Divette.

Le goût des voyages s'étale sur les murs en lattes de boiserie style bateau, avec des photos sépia de voiliers en ribambelle encadrés par de beaux dessins de Titouan Lamazou, navigateur, peintre (qui a réalisé le décor de la pièce de Calaferte)... et papa de Loup.

La couleur "comédie" s'explique par la fréquentation des artistes du coin, gens du cinéma, du théâtre, anciens habitués ou jeunes premiers. Géraldine Danon a débuté sa carrière de comédienne à l'âge de 13 ans (dans *A mort l'arbitre* de Jean-Pierre Mocky), une trentaine de films ont suivi et quelques pièces de théâtre. Son prochain tournage va débuter fin mars, un télé-film pour FR3, intitulé *Fabio Montale*, de José Pineiro, avec Alain Delon. Dans le même temps elle entame aussi le tournage de *Jeu de mort* de Stéphane Guenin. Quant à la production, c'est



dans l'atavisme... avec un père et un grand-père producteurs.. ça allait de soi !

Géraldine Danon nous livre sa définition de la Divette : «*J'ai voulu en faire une sorte de "guinguette cosy" pour les gens qui voyagent, les ouvriers qui travaillent dans le coin, les stars grandes ou petites, les passants qui passent...*» Une clientèle éclectique en somme et qui vient goûter à tout, aux bons vins (grands crus et petits prix), aux plats mijotés (tradition et exotisme) ou à l'éclairage... autre spécialité maison, les variateurs : la lumière se tamise pour se faire de plus en plus intime à mesure que le jour décroît et finit par tomber... dans la lueur des bougies.

Mesdames, faites-vous inviter le soir... ambiance parfaite pour mettre en valeur votre joli minois – et Géraldine s'y connaît !

Christine Brethé

□ La Divette du moulin, 98 rue Lepic. Tél. 01 46 06 34 84

Clignancourt



Disparition programmée du lycée professionnel Championnet

Le lycée professionnel du 113 rue Championnet, établissement municipal spécialisé en mécanique, va disparaître à terme, du moins en tant que tel.

Il a été décidé par le rectorat de Paris, en accord avec le ministère de l'Enseignement professionnel, de supprimer progressivement ses activités, à partir de la prochaine rentrée et d'ici à 2002, en ne gardant que les élèves engagés déjà dans leur cursus, sans en inscrire d'autres. Pour les entrants, les élèves préparant les formations en maintenance seraient transférés au LP Chenevière-Malézieux dans le 12e, tandis que l'outillage irait au LP Barault dans le 13e.

Les raisons invoquées sont multiples : locaux inadaptés, machines vétustes et insuffisance du nombre d'élèves (le LP en accueille cent quatre-vingt dix au total, dont la moitié résident dans l'arrondissement, mais certaines sections n'en comptent que trois ou quatre). Pour "rationaliser les moyens", il est prévu de regrouper les élèves dans des établissements bien équipés, et notamment au LP

Chenevière Malézieux, dans le 12e, qui vient d'être remis à neuf avec équipement sophistiqué.

Les locaux de Championnet, lorsqu'ils seront vides, devraient être réaménagés (appartenant actuellement à la Ville, ils seraient peut-être achetés par l'Etat) pour y créer un lycée spécialisé dans la restauration des voitures anciennes, travaillant en réseau avec le lycée professionnel de l'automobile de la rue Charles Hermite.

Le député de la circonscription, Christophe Caresche, également premier adjoint au maire du 18e, approuve cette orientation.

Petites structures

Cependant, les enseignants sont loin de voir la disparition programmée de leur lycée d'un bon œil. Ils protestent d'abord sur la forme : prévenus de "rumeurs" en juin 2000, on les a rassurés, pour leur annoncer quelques mois plus tard, en novembre, la décision ferme.

De plus, ils s'élèvent contre cette fermeture pour des raisons de fond et ont écrit une lettre ouverte à Jack

Lang, Jean-Luc Mélenchon, Lionel Jospin et Daniel Vaillant. Ils signalent que les LP ferment à répétition dans Paris (dix-huit en tout depuis 1986 dont trois dans le 18e) et ils déclarent : «*Où vont aller ces jeunes puisque vous leur fermez les portes des lycées ? Où pourront-ils apprendre un métier ? Vous leur bouchez toute issue, vous leur interdisez de se préparer à une vraie qualification professionnelle. Vous leur laissez peu d'espoir.*»

Ils réfutent l'argument de l'insuffisance du nombre d'élèves et déclarent au contraire que les petites structures sont beaucoup plus efficaces pour résoudre les difficultés des élèves et limiter les problèmes de violence. «*C'est vous qui exercez la violence contre la jeune génération. Vous la poussez au désespoir*», affirment-ils, relayés par Nicole Borvo, sénatrice communiste de Paris qui a d'ailleurs déposé une question écrite au ministre en ce sens.

«*Réaction très exagérée*», déclare Christophe Caresche qui appelle à être raisonnable et «*ne pas défendre les situations acquises à tout prix*». ■

C'est fini, on ne voit plus passer, au bas du funiculaire ou dans les rues Livingstone, Tardieu, des Trois Frères, Dancourt, les énormes autocars à étage de l'Open-Tour.

La société qui les exploite avait promis qu'en janvier ils cesseraient d'emprunter ces rues étroites des pentes de Montmartre. Mais début février, l'Open-Tour courait toujours sur la Butte.

Le 10 février, des membres d'associations montmartroises et des militants des Verts ont occupé un véhicule durant plus d'un quart d'heure, et ont annoncé leur intention de recommencer. Finalement, la société exploitante a cédé. Le 14 février, on apprenait que désormais les cars à étage déposeraient leurs passagers et les reprendraient boulevard Rochechouart.

On dit que des chauffeurs sont eux-mêmes intervenus auprès de leur direction pour demander qu'on cesse de les faire circuler sur les pentes de la Butte, en raison des difficultés que provoque le passage d'aussi gros véhicules dans des rues étroites, et aussi à cause d'actes hostiles individuels de riverains qui, exaspérés, ont déversé sur eux de l'eau depuis les fenêtres.

Rappelons que la circulation des autocars de tourisme est interdite sur la Butte depuis plusieurs années ; personne n'a su expliquer pourquoi l'Open-Tour bénéficiait d'une dérogation.

Toutefois l'affaire n'est peut-être pas close, des représentants de la préfecture de police ayant dit que l'Open-tour ne circulerait plus sur la Butte "pendant un ou deux ans", le temps que des aménagements des rues soient faits...

Alors, fin ou à suivre ?

Remue méninges : aide scolaire aux Abbesses

Remue Méninges aux Abbesses : Une nouvelle association vient de se constituer, composée de parents bénévoles pour assurer un accompagnement scolaire aux enfants et adolescents du quartier. Il ne s'agit pas de "soutien" scolaire à proprement parler mais d'un «*moment studieux à partager dans la convivialité après un petit goûter*».

Outre cet accompagnement, l'association veut également développer d'autres activités comme le sport ou la musique.

□ Renseignements : 01 42 62 71 29.

Sept questions à dix candidats têtes de listes

Nous avons posé sept questions, les mêmes, à chacune des listes.

Pourquoi ces sept questions-là ? Il ne s'agissait pas de demander à chaque liste un exposé de l'ensemble de son programme : notre journal n'y aurait pas suffi, et les candidats ont d'autres moyens pour le faire. Nous avons choisi sept questions précises et, à notre avis, significatives, des questions qui devaient permettre de caractériser les orientations réelles de chaque liste, mieux que des proclamations de caractère général.

Par exemple, sur la sécurité, il nous semblait que, si nous posions une question trop générale, chacun nous répondrait par un discours "langue de bois", en disant qu'il faut à la fois de la répression et de la prévention, les uns insistant davantage sur la répression, les autres sur la prévention, mais sans rien de très concret. Nous avons posé une question plus précise, sur la façon dont devrait être organisée et utilisée la police. Nous savons bien que cela ne dépend pas directement de la mairie, mais il nous semble que des gens qui aspirent à représenter la population doivent avoir une opinion sur la question.

De même pour le logement : la priorité donnée soit aux PLI soit aux PLA permet, à notre avis, d'avoir une idée des orientations des diverses listes.

Qu'indiquent les réponses ? A chacun d'en juger. Il nous paraît intéressant, pour notre part, de voir comment les candidats ont répondu, — ou ont évité de répondre à la question telle qu'elle était posée.

Sauf le Front national et le MNR...

Nous n'avons pas interrogé les candidats du Front national (parti de Le Pen) ni ceux du MNR (parti de Bruno Mégret). Volontairement, nous avons refusé d'ouvrir nos colonnes à ces gens-là, des gens qui n'ont pas d'autre discours que la haine, et qui nous paraissent dangereux pour la démocratie.

C'est notre attitude depuis toujours. Certains lecteurs, dans le passé, nous l'ont reproché : la règle démocratique, nous ont-ils dit, veut que l'on donne la parole à tout le monde.

C'est vrai pour les services publics : dans une élection, il est normal et nécessaire que l'Etat et les services qui dépendent de lui ne fassent aucune discrimination entre les divers candidats.

Mais le 18e du mois n'est pas un service public. C'est un journal indépendant, qui ne relève ni de l'Etat, ni d'une municipalité, ni d'aucune organisation politique ou religieuse. Il a été créé avec l'argent tiré de la poche de ses fondateurs, sans aucun autre apport financier, et il ne touche aucune subvention de personne. Il vit grâce au travail que fournissent bénévolement ceux qui le rédigent et qui le gèrent. L'équipe de rédaction est pluraliste, elle comporte des gens ayant une diversité d'opinions, mais unis sur quelques valeurs de base.

Au nom de quoi voudrait-on nous obliger à offrir une tribune, dans ce journal, à des gens avec qui nous sommes en désaccord sur tout ?

1. Souhaitez-vous modifier les procédures et les pratiques de concertation en matière d'urbanisme ?

2. De façon plus générale, comment comptez-vous associer la population à la prise de décision et créer l'intérêt des habitants pour la vie publique ?

3. Quelles mesures pour réduire les délais invraisemblables qui s'écoulent à Paris entre la prise de décision et la réalisation, dans tous les domaines ?

4. Etes-vous favorables au droit de vote des étrangers résidant en France ? En tout état de cause, comment envisagez-vous dès maintenant la participation des étrangers à la vie municipale ?

5. Logement : Quelle place pour les P.L.A. par rapport aux P.L.I. ?

Note : dans les "logements sociaux", c'est-à-dire ceux qui sont construits avec l'aide publique et qui dépendent d'organismes HLM, on distingue d'une part les "P.L.A.", qui sont les véritables "habitations à loyer modéré", destinées au logement des ménages à revenus modestes, et d'autre part les "P.L.I.", aux loyers plus chers, destinés aux ménages ayant un niveau de revenus plus élevé.

6. Sécurité : On parle beaucoup, de tous les côtés, de "police de proximité". Qu'entendez-vous, concrètement, par là ?

7. Quelles mesures principales envisagez-vous pour restreindre la circulation automobile dans les rues du 18e ?

Les phrases manquantes de M. Séguin

Plusieurs listes nous ont remis des réponses rédigées par écrit, mais toutes ont accepté de nous rencontrer, afin que nous puissions éventuellement demander des précisions. Toutes, sauf la liste de Philippe Séguin. Son secrétariat nous a fait dire : questions par écrit, réponses par écrit, et rien d'autre.

Afin d'éviter de trop grandes différences entre les différentes listes, nous avons fixé une longueur maximum pour chacune : 4 500 signes. Nous l'avons indiqué clairement à tous. Le secrétariat de Philippe Séguin nous a transmis une réponse faisant 5 700 signes. Nous lui avons demandé de la raccourcir. On nous a renvoyé un texte faisant 5 200 signes, et on nous a indiqué, sur un ton assez arrogant, qu'il n'était pas question de couper davantage, et qu'on ne nous autorisait pas à toucher nous-mêmes à ce texte pour le raccourcir.

OK, c'est vrai, nous ne sommes pas mandatés pour modifier les phrases et les mots de Philippe Séguin. Il ne nous restait qu'une solution si nous voulions respecter un minimum d'égalité entre les listes : couper le texte de M. Séguin en commençant par la fin, sans rien y changer d'autre. On ne trouvera donc pas ici les dernières phrases du texte que nous avons reçu, phrases dans lesquelles Philippe Séguin parlait notamment des rues piétonnes et du stationnement.



NB - Il est possible qu'il y ait aussi une liste présentée par "Génération écologie", mais à l'heure de "boucler" ce numéro, nous n'avons pas pu en avoir confirmation.

Daniel Vaillant

Liste PS-PC-PRG-MDC. Daniel Vaillant est le maire sortant du 18e.

■ Concertation et urbanisme : Souhaitez-vous modifier les procédures et les pratiques de concertation en matière d'urbanisme ?

1 Faut-il améliorer la concertation en matière d'urbanisme ? C'est évident. Tout reste à inventer. Il est clair qu'à l'avenir les élus de proximité devront systématiquement être partie prenante à tous les stades de la concertation avec les associations et les habitants. Nous y sommes parvenus à Amiraux-Simplon ou à la Moskova.

Certes, la loi PML pourra toujours être améliorée, mais l'urbanisme doit demeurer une compétence de la Ville. Il reviendra au maire de Paris d'annoncer des objectifs clairs qui seront déclinés quartier par quartier. Dans le 18e, la résorption de l'habitat insalubre, la construction de petits programmes constitueront nos priorités. Je pense, bien entendu, à Château-Rouge ou à l'îlot Caillié. Travailler ensemble, voilà la méthode que mon ami Bertrand Delanoë privilégiera s'il est élu.

■ Démocratie locale : De façon plus générale, comment comptez-vous associer la population à la prise de décision et créer l'intérêt des habitants pour la vie publique ?

2 Là encore, je souhaite poursuivre et intensifier ce qui a été entrepris depuis six ans avec les associations et les citoyens. J'en ai pour preuve le succès des forums associatifs déconcentrés que nous avons organisés l'an dernier. Chacun a pu s'exprimer en toute liberté. Des projets ont pu se dessiner. Les associations nous ont beaucoup épaulés durant cette mandature. Ce sont des partenaires que j'apprécie mais je ne pense pas qu'il soit souhaitable que tel ou tel groupe s'érige en interlocuteur unique ou en représentant de la population ou d'un quartier. Aux élus, après concertation, de prendre leurs responsabilités en faisant prévaloir, cela va de soi, l'intérêt général. Par ailleurs, je proposerai un projet de loi, qui comportera des dispositions renforçant la démocratie locale et citoyenne.

■ Délais de l'Hôtel de Ville : Quelles mesures pour réduire les délais invraisemblables qui s'écoulent à Paris entre la prise de décision et la réalisation, dans tous les domaines ?

3 C'est vrai, de tels délais demeurent injustifiés et incompréhensibles pour les Parisiens. Pour y remédier, affichons avant tout une volonté politique forte et résolue. Il est inimaginable qu'il faille plus de cinq ans à Paris pour construire un collège, alors qu'il n'en faut que deux en province. Certes, je veux bien entendre que six ou sept services doivent être consultés, que les règlements et les procédures doivent être respectés, mais à condition qu'une seule Direction porte le projet. Aujourd'hui les responsabilités sont diluées, partagées.

■ Immigrés et citoyenneté : Etes-vous favorables au droit de vote des étrangers résidant en France ? En tout état de cause, comment envisagez-vous dès maintenant la participation des étrangers à la vie municipale ?

4 Oui, je suis favorable au droit de vote des immigrés aux élections locales. C'est la position du gouvernement et c'est la mienne, cela serait juste et contribuerait à l'intégration des hommes et femmes d'origine étrangère. En l'état actuel, les conditions politiques et constitutionnelles ne sont pas réunies. Cette réforme exigera en effet une révision de la Constitution. Cela supposera l'aval du Sénat et l'approbation du Congrès.



CONCERTATION ET URBANISME

Ou bien, si la procédure référendaire était choisie, ce serait au Président de la République de le décider. Je vous laisse juge...

Depuis que je suis maire, je dialogue avec des habitants de toutes origines, issus de tous les horizons. La vie associative de notre arrondissement est assez diversifiée pour accueillir tout le monde. C'est la richesse de notre 18e.

■ Logement : Quelle place pour les PLA par rapport aux PLI ?

5 Je suis favorable à la mixité sociale dans l'arrondissement et à l'échelle de Paris ; je n'ai pas en tête des proportions bien arrêtées qui apparaîtraient rapidement figées ou décalées. Un brin provocateur, je vous répondrai que là où il y a des PLI il faut des PLA, et là où il y a des PLA, construisons des PLI et des logements en accession à la propriété.

■ Sécurité : On parle beaucoup, de tous les côtés, de "police de proximité". Qu'entendez-vous, concrètement, par là ?

6 Non seulement j'en parle, mais je la mets en œuvre comme ministre de l'Intérieur. C'est une véritable révolution que le gouvernement conduit et qui fait ses preuves. Là où ils sont en place, les policiers de proximité sont des acteurs reconnus et bien identifiés par la population. Ils participent à la vie du quartier et remplissent des missions polyvalentes, d'écoute, de dialogue, d'éducation et si nécessaire de répression. A partir de là, il est plus aisé de travailler avec les éducateurs, les enseignants, les associations, les bailleurs ou les élus. Car la sécurité, c'est l'affaire de tous.

■ Circulation : Quelles mesures principales envisagez-vous pour restreindre la circulation automobile dans les rues du 18e ?

7 C'est une politique d'ensemble et non spécifique au 18e qui devra être repensée et qui suppose une nouvelle conception des transports et de la circulation. Les mesures proposées par Bertrand Delanoë sont excellentes : aménagement des grands axes, réalisation de tramways ou de transports en site propre, parkings relais aux abords des dessertes importantes de transports en commun... Depuis six ans à la mairie, une équipe élargie à toutes les sensibilités de la gauche plurielle a travaillé sur ce dossier dans le cadre de l'élaboration du plan de développement urbain. Cette contribution participera utilement aux actions qui s'engageront. ■

Philippe Séguin

Liste RPR-DL-UDF. Ancien président du RPR, Philippe Séguin a décidé de prendre la tête de liste dans le 18e, après avoir longtemps affirmé qu'il serait en quatrième position.

■ Concertation et urbanisme

1 Les procédures sont largement prévues par les textes réglementaires et les lois. Dans ce cadre-là, nous pouvons améliorer les choses. La priorité, c'est plus de transparence dans les décisions, développer l'information et mieux associer les habitants et les associations. Les projets de la Ville en matière d'urbanisme doivent être connus avant la prise de décision et faire l'objet d'une large information et concertation. C'est le rôle des mairies d'arrondissement que je souhaite développer. Ainsi les projets doivent être élaborés et amendés par la concertation. L'urbanisme est l'affaire de tous, il concerne tous les habitants et pas seulement les spécialistes.

■ Démocratie locale, participation des habitants

2 Nous avons choisi d'interroger par écrit les habitants du 18e. Sur 30 000 questionnaires envoyés, 2 630 réponses nous sont parvenues.

Plus de la moitié des habitants s'estiment mal ou très mal informés. Il est urgent de remédier à cette situation.

Nous proposons de développer dans les quartiers autour de la mairie d'arrondissement :

- les réunions publiques du maire sur les projets et questions importantes,
- les permanences d'élus,
- les conseils de jeunes.

Parallèlement les mairies d'arrondissement recevront les moyens pour diffuser une information objective et de meilleure qualité sur l'action des services municipaux.

■ Les délais de l'Hôtel de Ville

3 Les délais qui s'écoulent entre la prise de décision par les élus et la réalisation par les services municipaux proviennent sou-

vent du fait que les projets n'ont pas été suffisamment étudiés, ou ont été décidés dans des conditions peu transparentes, d'où les retards dans la mise en œuvre.

Je propose de renverser l'ordre des choses :

- approfondir en amont l'étude des projets entre les élus, les services municipaux et les habitants,
- organiser la transparence et la concertation dans le processus de la décision en s'appuyant sur les mairies d'arrondissement,
- une fois la décision prise, la mettre en œuvre selon un calendrier qui engagera la municipalité.

■ Immigrés et citoyenneté

4 Savez-vous ce que j'entends souvent dire ? Que si les étrangers avaient le droit de vote, je serais élu dans le 18e dès le premier tour ! Que ça m'interpelle est peu dire...

Les obstacles actuels au droit de vote des étrangers ? Ils sont de deux ordres. L'élection des Sénateurs – et il faudrait la déconnecter du vote municipal. Ensuite, les naturalisations : il ne faudrait pas que le vote des étrangers soit un alibi pour empêcher leur développement.

Si ces deux obstacles étaient levés, je serais prêt à revoir ma position.

Dans l'immédiat, je crois qu'il faut constituer avec les représentants des étrangers, arrondissement par arrondissement, des structures de concertation pour trouver les solutions les plus adaptées dans les domaines d'intervention de la municipalité, apprentissage du français, santé, culture, sécurité...

■ Logement : PLA ou PLI ?

5 Mon objectif est d'organiser la convivialité dans les quartiers. Le 18e est l'arrondissement de la diversité sociale et culturelle. C'est sa richesse. Nous devons lutter contre les tendances au cloisonnement et à la constitution de ghettos.

Pour cette raison, je pense que dans le passé la priorité qui a été donnée à la construction de PLA est une erreur. Le PLI est aujourd'hui le type d'habitation qui répond le mieux à notre objectif de mixité sociale. Aussi proposons-nous de construire chaque année, dans le 18e, 500 PLI.

■ Sécurité : la police de proximité ?

6 La sécurité est la première préoccupation des habitants du 18e. De l'exploitation du questionnaire que nous avons envoyé, il ressort que pour plus de 78 % des habitants, la sécurité est le domaine d'action prioritaire. C'est le grand échec de l'équipe municipale actuelle et du ministre de l'Intérieur.

Il faut remédier d'urgence à cette situation. La Police nationale ne pourra pas tout faire. Je propose la création d'une force de sécurité municipale. Cette force agira en cohérence, complémentarité et collaboration avec la Police nationale. Les agents de la force de sécurité apporteront une aide de proximité : gardiennage des immeubles sociaux, des squares, sécurité des établissements scolaires et des bâtiments publics, aide au tourisme, patrouilles dans les rues pour y prévenir et signaler toutes les incivilités.

Pour le 18e, cela représentera plus de quatre cents agents supplémentaires sur le terrain, présents jour et nuit.

■ Réduire la circulation automobile ?

7 Nous proposons un plan global pour Paris et pour le 18e qui fait une large place à la concertation et à l'expérimentation.

- Afin d'inciter les Parisiens à utiliser les transports en commun, je propose d'aller vers le stationnement résidentiel gratuit.

- La suppression des axes rouges est une nécessité. Ces axes (boulevards Ornano et Barbès) sont des ruptures dans le tissu urbain. (...)



LES DÉLAIS DE L'HÔTEL DE VILLE

Anne Le Strat et Sylvain Garel

Liste présentée par *Les Verts*. Attachés à une parité absolue, les Verts du 18e tiennent à présenter ensemble leurs deux têtes de liste.

■ Concertation et urbanisme

1 Nous voulons créer des "ateliers municipaux d'urbanisme" chargés d'étudier les projets et de consulter les habitants en amont des décisions et non quand les projets sont déjà ficelés. Il est d'autre part évident qu'une véritable démocratie implique qu'on tienne compte des avis de ceux qu'on a consultés.

■ Démocratie locale, participation des habitants

2 Nous sommes pour la création de "Conseils de quartiers" ouverts aux associations, aux élus et à tous les habitants qui le souhaitent. Ces conseils, dotés de lieux et de moyens propres, devront pouvoir faire des choix budgétaires et décider de l'utilisation des crédits pour tout ce qui concerne la gestion municipale. Ils devraient également pouvoir tenir des États généraux annuels regroupant les divers conseils. Nous sommes également favorables à des référendums d'initiative locale et pour une possibilité d'intervention des habitants pendant les conseils d'arrondissements suivant des modalités à définir.

■ Les délais de l'Hôtel de Ville

3 Nous considérons que les lois obligeant à respecter les procédures légales et assurer une transparence des appels d'offre sont une victoire de la démocratie, mais on pourrait réduire les délais en réformant la loi PML pour donner aux mairies d'arrondissement plus de pouvoirs et les doter d'un véritable budget. Regrouper des administrations qui actuellement se télescopent serait également une solution pour accélérer les procédures.

■ Immigrés et citoyenneté

4 Les Verts ont toujours été favorables au droit de vote des étrangers et nos députés ont d'ailleurs déposé une proposition de loi en

ce sens. Dans un premier temps, ce droit serait effectif pour les élections locales et européennes (le droit de vote aux élections nationales demandant une révision constitutionnelle). Créer des conseils municipaux d'étrangers résidant en France pourrait également être une "arme" pour se battre en vue du droit de vote des résidents étrangers en France.

■ Logement : PLA ou PLI ?

5 Il faut veiller à la mixité sociale et donc ne pas implanter tous les PLA au même endroit et les PLI dans un autre endroit. PLA et PLI devraient coexister au sein des mêmes immeubles. Un moyen de résoudre le problème serait de réquisitionner les 14 000 logements vides du 18e ainsi que les boutiques vides, qui pourraient par exemple être louées à des tarifs préférentiels aux associations. Nous sommes par ailleurs plutôt favorables à la rénovation et la réhabilitation plutôt qu'à la construction d'immeubles neufs.

■ Sécurité : la police de proximité ?

6 Nous sommes contre les polices municipales, mais pour une police de proximité c'est-à-dire composée d'agents formés et connaissant le quartier et sa population. Plutôt qu'une "occupation du terrain" et une politique répressive, nous voulons des agents de médiation pouvant prévenir et désamorcer conflits et tensions. Aménager l'espace urbain dégradé et assurer à chaque citoyen un revenu minimum (nous proposons 4 000 F mensuels) serait également facteur de diminution de la délinquance.

■ Réduire la circulation automobile ?

7 Nous voulons créer des "quartiers verts" libérés de la circulation de transit et du stationnement non résidentiel (sauf pour riverains, livraisons, taxis, urgences et visiteurs). Dans le 18e nous proposons dix quartiers verts (plus de 50 % de la surface totale de l'arrondissement) qui seraient reliés entre eux par un "réseau vert" réservé à la circulation douce : piétons, rollers, vélos, bus seulement. Nous sommes également pour la suppression des axes rouges (Barbès-Ornano et Clichy), la création d'une ligne de tramway sur les boulevards des Maréchaux, et pour la protection des couloirs réservés aux bus et des pistes cyclables par une séparation physique plutôt qu'un simple marquage au sol. Dans ce domaine nous avançons quarante-quatre propositions pour réduire de 50 % la place de l'automobile à Paris. ■

Jean-Pierre Pierre-Bloch

Liste *Ensemble pour Paris*, se réclamant de Jean Tiberi. Jean-Pierre Pierre-Bloch, conseiller du 18^e sortant et maire-adjoint de Paris, est adhérent de Démocratie libérale (DL). Sa liste comporte des adhérents RPR, DL et des habitants du 18^e, dont plusieurs ont des activités associatives.

■ Concertation et urbanisme

1 Je souhaite une vraie concertation directe des habitants avec information écrite qui leur soit envoyée à domicile et des réunions où ils puissent donner un avis dont on doit tenir compte. Les politiques n'ont pas la "science infuse" et certains ne vivent pas dans les quartiers et ne connaissent pas leurs problèmes.

■ Démocratie locale, participation des habitants

2 On peut associer les habitants à la prise de décision et créer leur intérêt pour la vie publique en leur proposant des référendums locaux. Il faut prendre conscience de l'importance du monde associatif et de l'avis des habitants. Rien ne peut se faire contre eux et sans eux. Si finalement les politiques doivent trancher, ils doivent au préalable avoir pris en compte l'avis des gens. Ouvrir les écoles le week-end et les jours fériés pour des activités culturelles et sportives organisées par les associations pour les jeunes et les adultes, assurer la gratuité totale des salles de sports et des stades municipaux pour les enfants des quartiers en difficulté, couvrir enfin les voies SNCF à la Chapelle et à la Goutte d'Or pour créer des coulées vertes permettraient également de changer la vie des gens.

■ Les délais de l'Hôtel de Ville

3 Pour réduire ces délais, il est nécessaire de modifier les lois, notamment la loi Sapin - qui a le grand mérite d'assurer la transparence et d'éviter des ententes illicites, mais qui a alourdi les procédures notamment en imposant un appel d'offres européen quand le budget dépasse

un million de francs (six mois de délais supplémentaires). Quand il y a urgence, comme à Château-Rouge où des milliers de gens attendent des logements décentes, on ne peut attendre trois ans entre une décision et le premier coup de pioche.

■ Immigrés et citoyenneté

4 Les Européens ont à présent le droit de voter aux élections municipales. Je ne suis pas favorable au droit de vote des étrangers mais pour favoriser leur participation à la vie municipale, il faudrait organiser, pour certains problèmes, des conseils municipaux élargis et il serait bon de créer, pour les Européens, un comité consultatif.

■ Logement : PLA ou PLI ?

5 Dans le 18^e arrondissement, je considère qu'il faut augmenter le nombre des PLI pour qu'il y ait davantage de mixité sociale. Il faut éviter que certains quartiers soient uniquement en PLA. Je pense aussi qu'il faut favoriser le plus possible l'accession sociale à la propriété.

■ Sécurité : la police de proximité ?

6 Je suis pour la création à Paris d'une police municipale non armée, de l'ordre de 4 000 à 6 000 hommes, qui veilleront essentiellement au stationnement, à la circulation, à la sortie des écoles, à l'hygiène et la propreté, aux débits de boissons. Cela permettrait de dégager plusieurs milliers de policiers qui pourraient alors être réaffectés pour régler les problèmes de quartiers sensibles. Cela permettrait également de recréer un système d'ilotage abandonné depuis plusieurs années.

■ Réduire la circulation automobile ?

7 Il faut limiter, de façon coercitive, le nombre d'entrées de voitures dans Paris (1,5 millions en rentrent et sortent chaque jour alors que 40 % seulement des Parisiens possèdent une voiture) et réduire la circulation d'au moins 5 %. Elargir les trottoirs est déjà essentiel comme améliorer la qualité et la sécurité des transports en commun. Pour dissuader les gens de circuler en voiture, il faudrait construire des parkings, d'énormes parkings dissuasifs aux portes de Paris, ainsi que des parkings de proximité. Il faudrait également installer des "bus-relais" effectuant des rotations aux terminus des lignes de la RATP et de la SNCF. Je suis enfin favorable à une ligne de tramway sur les boulevards des Maréchaux. ■

Bernadette Brossat

Liste *Lutte ouvrière*. En répondant à nos questions, Bernadette Brossat nous a expliqué que «le terrain d'action principal de Lutte ouvrière, c'est l'emploi et les salaires».

■ Concertation et urbanisme

1 En réalité, la population n'est pas consultée en matière d'urbanisme. Ses choix et ses priorités ne sont pas pris en compte.

La priorité devrait être donnée à la satisfaction des besoins de tous. 8 000 personnes, dans le 18^e attendent de se loger. Les équipements collectifs écoles, dispensaires, crèches (2 000 bébés n'ont pu être accueillis en crèche), équipements culturels et sportifs, espaces verts, logements sociaux devraient être prioritaires, au lieu de laisser les mains libres à des promoteurs qui, parce qu'ils disposent de capitaux et souvent de la complaisance des pouvoirs publics, s'emparent de friches industrielles ou d'îlots d'immeubles vétustes et construisent bureaux, locaux commerciaux, résidences, uniquement en fonction des profits qu'ils espèrent en tirer. Les municipalités pourraient exiger la réquisition des terrains disponibles pour des constructions répondant aux besoins et aux choix de la population.

■ Démocratie locale, participation des habitants

2 La population n'est consultée que tous les cinq ou six ans, et encore uniquement ceux qui jouissent du droit de vote. Entre temps, les élus n'ont aucun compte à rendre. Ils devraient être soumis au contrôle permanent de la population et révocables à chaque instant.

■ Les délais de l'Hôtel de Ville

3 La lenteur de réalisation des projets ne concerne que les projets utiles à la population, mais qui sont indifférents aux intérêts des grosses sociétés capitalistes. La nouvelle école prévue place Hébert n'est toujours pas commencée, alors qu'elle est demandée par les parents d'élèves depuis huit ans. Parions que s'il s'était agi de construire un siège social pour (au hasard) Moulinex-Brandt qui envisage de licencier des centaines d'ouvriers, les choses auraient été menées plus rondement.

■ Immigrés et citoyenneté

4 Tous ceux, français ou étrangers, qui travaillent en France, doivent avoir les mêmes droits, et être électeurs et éligibles à toutes les élections. Ceci dit, les municipalités pourraient consulter aussi souvent que nécessaire toute la population, électeurs ou pas, français et étrangers.

Si les municipalités ne le font pas, les travailleurs français et immigrés ont d'autres moyens pour se faire entendre. Dans un passé pas si lointain, les travailleurs ont montré comment, par leurs luttes, ils pouvaient imposer des améliorations à leurs conditions de vie.

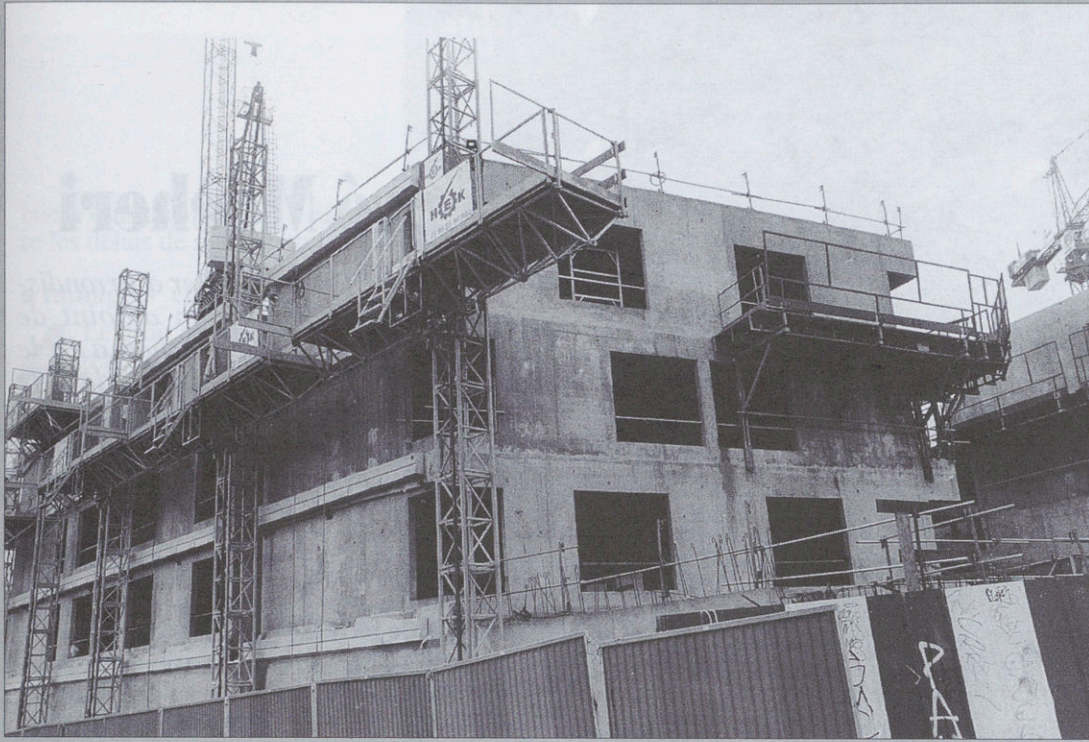
■ Logement : PLA ou PLI ?

5 Pour le logement social, il faut d'abord appliquer la loi, qui impose aux municipalités 20 % de logements sociaux sur leur territoire, mais certaines préfèrent payer une amende et ainsi "acheter" la tranquillité pour la fraction bourgeoise de leur population, alors que le manque de logements sociaux est criant.

Certains logements considérés comme plus sociaux que d'autres, sont destinés aux gens de bas



IMMIGRÉS ET CITOYENNETÉ



Noël Monier

LOGEMENT : PLA OU PLI ?

revenus. C'est contre les bas revenus qu'il faut lutter et permettre à tous un logement décent.

■ Sécurité : la police de proximité ?

6 Une police de proximité, ce pourrait être des îlots vivants parmi la population et par là soumis à son jugement et à son contrôle. Mais cela ne suffit pas à assurer la sécurité pour tous, car ce n'est pas qu'un problème de répression, mais aussi de prévention.

Ce qu'il faut entreprendre d'éradiquer, ce sont les causes sociales qui engendrent la petite délinquance. Par exemple, il est inadmissible que des jeunes quittent l'école sans maîtriser oralement et par écrit le français. Il faut plus d'enseignants, des classes moins chargées, voire des petits groupes d'élèves, cinq, trois, pour les plus en difficulté. Les municipalités pourraient prendre des initiatives et même, s'il le faut, faire appel aux initiatives bénévoles.

Tout le monde sait que le chômage a des conséquences démoralisantes sur ceux qu'il frappe. Interdire les licenciements, imposer aux patrons et aux services publics des embauches, aurait plus d'effets pour améliorer la sécurité que toutes les rondes de police.

■ Réduire la circulation automobile ?

7 Pour restreindre la circulation automobile, une seule solution, des transports en commun confortables, rapides, bon marché, plus fréquents. Rien que pour les bus, il faudrait doubler leur nombre. Plus de dix minutes d'attente sont fréquentes sur certaines lignes (60, 56, PC), des lignes (60, 31) sont surchargées même aux heures creuses.

Si des parkings gardés, gratuits pour les porteurs d'un titre de transport, étaient aménagés aux terminus de métro, près des gares de banlieue et stations RER, il y aurait moins de circulation automobile dans le 18e.

Nous sommes opposés à toutes mesures qui, sous prétexte d'inciter à laisser la voiture au garage, pénalisent les revenus modestes, par exemple surtaxe sur l'essence, stationnement payant, etc., qui permettent aux plus riches de rouler et de polluer en paix. ■

Anne Leclerc

Liste de la LCR (intitulée "100 % à gauche"). La LCR (Ligue communiste révolutionnaire) est une des trois branches issues du mouvement trotskiste en France. (Les deux autres sont Lutte ouvrière et les "lambertistes".)

■ Concertation et urbanisme. Démocratie locale.

1 et 2. Pour la LCR, le pivot de la concertation, c'est le conseil de quartier ou comité de quartier. Prendre en compte les aspirations des habitants en leur donnant les moyens d'une information large sur leur environnement et les moyens de la décision. On réfléchit à la façon de combler le hiatus entre conseil municipal, voire conseil d'arrondissement, et conseil de quartier.

C'est pour nous un pivot de la démocratie locale. Car le conseil municipal n'est pas représentatif de l'ensemble des habitants des quartiers. Bien entendu il faut trouver une cohérence pour harmoniser ces mosaïques que sont des quartiers si différents l'un de l'autre.

On suit ici l'expérience tentée à Porto Alegre du "budget participatif" : on donne les éléments du budget et on fait voter les gens sur les priorités ; c'est le conseil de quartier qui tranche. Le conseil de quartier étant composé d'élus du quartier et d'élus au titre de la municipalité, ceci dans un souci de cohérence.

■ Les délais de l'Hôtel de Ville

3 Remettre à plat les niveaux de compétence, les compétences d'attribution entre l'Etat, les Régions et les municipalités. Un audit d'abord pour que chacun comprenne comment la hiérarchie des compétences joue et identifie les blocages. Puis agir par des réformes, notamment concernant la loi PML [ndlr : loi "Paris-Marseille-Lyon"].

■ Immigrés et citoyenneté

4 Nous participons au collectif "Droit de Vote". Nous avons participé à l'action qui s'est déroulée fin octobre à la mairie du 18e où des per-

sonnes sont venues s'inscrire sur les listes, qu'elles aient ou non le droit de vote. Nous sommes pour le droit de vote des étrangers aux élections municipales, législatives, présidentielle.

Pour la LCR, cela constitue une faute de n'avoir pas réalisé sur ce point ce qui avait été prévu dans le programme de Mitterrand en 1981. Cette question touche les valeurs de dignité humaine et démocratie.

C'est criant dans notre arrondissement : comment des jeunes peuvent-ils respecter les institutions, et aller voter, eux, parce qu'ils sont français, à partir du moment où ils ressentent comme une injustice insupportable le fait que leurs propres parents n'aient pas le droit de vote ?

En attendant de réformer la loi sur ce point, il faut donner à tous le droit de vote pour l'élection de comités de quartier, qui auront un rôle délibératif et pas seulement consultatif. Les étrangers ne sont pas, par définition, sur les listes électorales, donc il faut un large appel à tous – à partir du moment où l'on définit géographiquement la compétence géographique du comité de quartier – pour venir s'inscrire sur des listes.

■ Logement : PLA ou PLI ?

5 Cette question concerne Paris dans son entier, car pour nous, il ne faut pas vider la ville de Paris des habitants qui ont des bas revenus. Donc, il faut un plan ambitieux de PLA. Mais il faut un équilibre, donc savoir imbriquer des logements en PLI là où il y a des PLA.

■ Sécurité : la police de proximité ?

6 A la LCR, on ne prend pas la question "sécurité" sous l'angle sécurité, mais sous l'angle "mieux vivre dans la ville". Si on ne nettoie pas, si on laisse l'habitat se dégrader, si on ne construit pas, on crée du mal vivre.

En second lieu, nous posons la question de l'insécurité sociale, car le premier droit, le droit au travail, n'est pas respecté, pas plus que le droit au logement. Il y a de ce fait une urgente nécessité de prise en compte des adolescents et des jeunes – ceux de la génération sacrifiée, celle qui n'a pas vu ses parents travailler – par une politique de prévention spécialisée. Pas "des adultes relais", comme le prône l'actuel ministre de la Ville. Il faut recréer de véritables équipes d'éducateurs spécialisés dépendant des collectivités locales et pas seulement du bon vouloir des associations. Une véritable permanence de l'Etat. Il faut créer un véritable maillage social, par des réseaux d'écoute de parents qui sont en totale déroute.

Quant à la police, il faut la dissolution des BAC. Comment redonner un rôle républicain à la police, alors que pour l'instant on a une police qui se laisse facilement aller à des dérives racistes ou sexistes ? On voudrait des policiers qui soient vraiment formés à l'écoute de la population, sans armes. Arrêtons d'abord la répression.

■ Réduire la circulation automobile ?

7 Suppression des axes rouges, rendre piétonne toute une zone de Château-Rouge. Avant tout, tendre vers la gratuité des transports et, dans l'immédiat, gratuité pour les chômeurs, jeunes et Rmistes. Et l'obligation d'un véritable travail de réflexion avec les banlieues. Paris n'est pas dans une bulle. ■

Les réponses publiées dans ces pages 12 à 18 ont été recueillies par Brigitte Bâtonnier, Nadia Djabali, Anne Farago, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Nairi Nahapétian.



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

LA POLICE DE PROXIMITÉ

Serge Lebigot et Frédéric Carteron

Serge Lebigot est président d'Entraide 18, association du quartier de La Chapelle, à laquelle Frédéric Carteron est adhérent. Avec d'autres personnes habitant le 18e, ils ont constitué la liste Paris sur l'avenir, formée en dehors des partis et qui se présente comme "liste indépendante des habitants, commerçants et associations". On y trouve plusieurs responsables associatifs de divers quartiers de l'arrondissement.

■ Concertation et urbanisme.

1 Il n'y a aucune concertation en matière d'urbanisme sur le 18e arrondissement. Ce sont toujours les mêmes associations auxquelles on s'adresse, pourtant il en existe beaucoup d'autres qui représentent les habitants : il faut donc toutes les inviter aux réunions. Après, c'est à elles de décider si elles viennent ou non.

■ Démocratie locale, participation des habitants

2 En donnant la parole aux habitants avant chaque conseil d'arrondissement, contrairement à la politique de l'équipe municipale actuelle. En créant une maison des associations indépendante politiquement, non sectaire dans ses conditions d'accès et réservée aux associations du 18e, et non aux antennes des associations nationales.

■ Les délais de l'Hôtel de Ville

3 Ces délais sont moins dus aux procédures qu'à la résistance politique dès lors qu'un projet devient un contentieux électoral. Le manque de crèche ou la construction d'un collège à la Chapelle sont des questions d'intérêt général. Le problème c'est que les politiques, notamment la mairie du 18e et la Ville de Paris, se renvoient la balle. Ce problème de délai déraisonnable entre décision et réalisation existera tant que nous aurons deux partis qui se battront. Les projets devraient être analysés en gardant en vue l'intérêt général, sans idéologie politique, c'est cela que nous proposons. Si le projet est bon, on l'applique, s'il est mauvais on le rejette.

■ Immigrés et citoyenneté

4 En ce qui concerne les ressortissants de l'Union européenne, le problème ne se pose pas car nous sommes respectueux des lois. Pour les extra-européens, tels les Canadiens ou autres, nous serons pour dès lors que leur pays d'origine acceptera la réciprocité. C'est-à-dire que les Français installés là-bas puissent avoir ce droit.

Nous avons des personnes sur notre liste qui sont français d'origine étrangère.

Si les étrangers ne peuvent pas être élus, ils peuvent avoir des responsabilités au sein des équipes municipales. Et être responsable, cela ne se mesure qu'en terme de compétence.

■ Logement : PLA ou PLI ?

5 Nous sommes pour limiter les constructions de PLA sur certains quartiers, en particulier à La Chapelle et à la Goutte d'Or. La ghettoïsation n'est pas une chance pour les habitants. Le quota de 20 % est largement dépassé sur La Chapelle et il n'y a pratiquement que du PLA à la Goutte d'Or. Ceci dit, chaque quartier du 18e a sa spécificité. Pourquoi ne pas rééquilibrer en construisant 20 % de PLA à Montmartre et 20 % de PLI sur La Chapelle et la Goutte d'Or ?

■ Sécurité : la police de proximité ?

6 La réouverture des petits commissariats 24 heures sur 24. Avoir des équipes de proximité qui ne sortent pas de leur secteur, comme les "hirondelles" d'autrefois. De plus, nous voulons de vrais policiers, pas des anciens adjoints de sécurité (emplois jeunes) comme les quarante nouveaux policiers affectés au 18e. La moyenne d'âge des policiers est trop jeune. Ils sont trop inexpérimentés, pas assez encadrés et pas assez formés.

■ Réduire la circulation automobile ?

7 Pour fluidifier la circulation il faut favoriser les transports en commun sur les grands axes. Il faut aussi des voies pour les transports en commun en site propre. Créer des parkings situés aux portes de Paris. Il s'agirait de tours à plusieurs niveaux, gardées et sécurisées, ce qui créerait des emplois. Il faut aussi que dans ces parkings les prix du stationnement soient modiques. La collectivité en sortirait gagnante avec des créations d'emploi, une fluidification de la circulation et une diminution de la pollution. Il faut aussi renouveler le parc d'autobus avec des véhicules à moteur à hydrogène qui rejettent de la vapeur d'eau. Cela supprimerait certains problèmes de santé publique. ■

Hervé Mécheri

Membre du RPR, conseiller d'arrondissement du 18e et ancien adjoint de Jacques Chirac, Hervé Mécheri a été le coordinateur des "tibéristes" dans le 18e. Mais au dernier moment, il a été supplanté par Jean-Pierre Pierre-Bloch comme tête de la liste "Ensemble pour Paris". Il a alors décidé de présenter sa propre liste.

■ Concertation et urbanisme. Démocratie locale.

1 et 2. Gaulliste, je suis attaché à la participation. Il faut associer les gens à la prise de décision en amont, et pas seulement les consulter sur des projets tout ficelés.

Il faut inventer pour cela des dispositifs. Pour un arrondissement aussi étendu que le 18e, on ne peut pas avoir une gestion centralisée et bureaucratique. Je propose des comités locaux de quartier. Il faut, dans ce cadre, impliquer les directions de la Ville de Paris : qu'avant toute prise de décision, et durant tout le temps nécessaire, leurs responsables soient, dans les quartiers, à la disposition des habitants et des associations. Cela concerne l'urbanisme et tout le champ de décision municipal.

Ensuite, bien entendu, il appartiendra aux élus de prendre leurs responsabilités et de décider. Mais la concertation évitera de faire des bêtises, elle évitera des conflits. Car en fin de compte, c'est le cadre de vie des habitants qui est en cause, et souvent ils connaissent les implications locales des divers projets mieux que les techniciens.

Pour les grandes décisions qui engagent durablement l'avenir sans possibilité de retour en arrière, je propose la procédure du référendum d'initiative locale. Bien entendu, celui-ci devrait être précédé d'une phase intense d'explication et de discussion, afin d'abord que la question soit posée en termes clairs (il y a des façons biaisées de poser les questions qui impliquent les réponses et empêchent un véritable choix), et afin ensuite que les gens se prononcent en toute connaissance du problème, et non en référence à des *a priori* partisans.

Il y a un déficit de concertation dans le 18e. Je suis étonné que le maire de l'arrondissement n'ait pas introduit davantage de modalités d'échanges avec la population. Les CICA, tels qu'ils fonctionnent, ne répondent pas à ce besoin.

Je suis par ailleurs favorable à l'accroissement des pouvoirs des mairies d'arrondissement. La mairie centrale ne devrait conserver, en quelque sorte, que les "fonctions régaliennes". Enfin, je souhaite un développement du tissu associatif, qui joue un rôle indispensable d'initiative et, dans certains cas, de contre-pouvoir.

■ Les délais de l'Hôtel de Ville

3 Une vraie concertation avant les prises de décision, permettant d'étudier les tenants et aboutissants des projets, contri-

buera sans aucun doute à réduire les délais de réalisation.

■ Immigrés et citoyenneté

4 Le droit de vote des étrangers aux élections locales est inéluctable. Il existe déjà pour les résidents originaires de pays de la Communauté européenne.

Mais comment comprendre qu'il y ait deux catégories d'étrangers, des étrangers de première zone et de seconde zone ? Comment comprendre qu'un jeune Portugais ou un jeune Suédois installé en France depuis six mois ait le droit de voter, alors qu'un père de famille algérien vivant ici depuis quinze ou vingt ans ne l'a pas ? Les étrangers installés en France paient des impôts, ils ont des devoirs envers la société française et ses lois, et ils ont des attentes comme les autres habitants, en matière de sécurité, de conditions de vie, etc. Ils doivent pouvoir voter.

Dans l'immédiat, je propose la création d'un conseil consultatif des résidents étrangers, formé de représentants des diverses communautés, désignés selon des modalités sur lesquelles il faut réfléchir.

■ Logement : PLA ou PLI ?

5 Je ne suis pas pour des zones ghettos. Mais, pour les priorités en matière de construction de logements comme pour le reste, c'est dans le cadre d'une concertation préalable avec les habitants que les décisions doivent se prendre.

■ Sécurité : la police de proximité ?

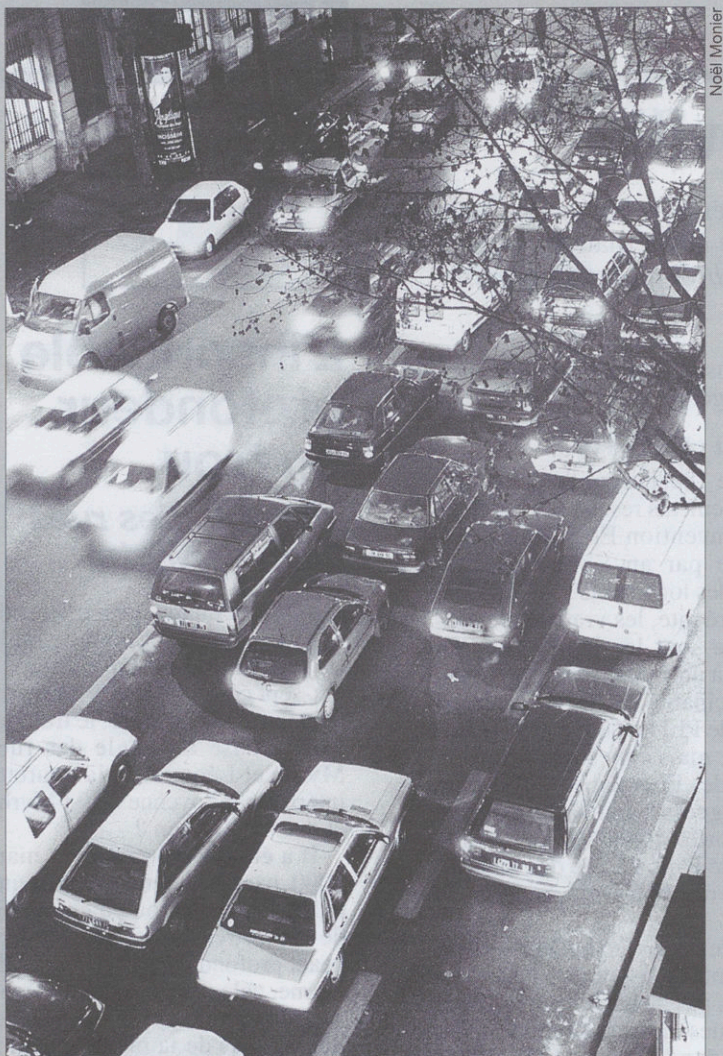
6 La sécurité est un des premiers droits des individus. Mais le débat actuellement en cours, pour ou contre une police municipale, ne me paraît pas aborder le problème comme il faudrait.

La question n'est pas d'avoir plus ou moins de policiers. Il nous faut d'abord une cartographie précise des actes délictueux, qui soit portée à la connaissance des habitants : il ne doit pas y avoir en ce domaine de tabou de l'information. A partir de là, on pourra réfléchir utilement à la répartition des moyens de police, mais aussi au traitement social des situations en vue de prévenir la délinquance.

De façon précise, je suis pour le rétablissement d'un vrai îlotage, avec une diminution du nombre de voitures de police circulant dans les rues et un rétablissement des patrouilles à pied ou en vélo.

■ Réduire la circulation automobile ?

7 Plus personne ne peut circuler correctement, ni les voitures ni les piétons. Il faut donc revoir complètement le plan de circulation, avec le souci de concilier les intérêts de chacun. ■



CIRCULATION

Anny Gauquelin

Anny Gauquelin conduit la liste de l'ADDC (Association pour la défense de la démocratie communale), association qui est en fait animée par des militants du courant "lambertiste", un des trois groupes issus du trotskisme français. Les militants "lambertistes" (ainsi surnommés en référence à leur chef Pierre Bousset, dit Lambert) sont apparus successivement sous les noms PCI (Parti communiste internationaliste) et "Parti des travailleurs".

■ Concertation et urbanisme.

1 L'ADDC s'est intéressée aux "procédures Palulos" pour les rénovations de HLM. Qui s'opposerait à des réparations ou des améliorations ? Les subventions, très importantes, sont votées par le Conseil de Paris et les conseils d'arrondissement. Mais tout cela n'a de concertation que le nom.

Cependant, au cours des années, les locataires ont effectué eux-mêmes des améliorations (salle de bain, chauffage...). Elles sont systématiquement détruites. Et surtout, ces procédures servent de prétexte aux hausses de loyers (jusqu'à 40 %).

■ Démocratie locale, participation des habitants

2 Nous pensons que la démocratie communale est en danger. Il y a les polémiques entre les candidats mais tous, de la droite à la gauche plurielle, ont voté unanimement le contrat Ville-Etat qui définit toute la politique sociale, de logement, de santé et d'éducation pour les années

2000-2006. Ainsi, quels que soient les résultats des élections, toute la politique de la ville est caduquée pour les six ans à venir ! On est loin de la satisfaction des revendications et des besoins de la population.

La "démocratie participative" type Porto Alegre dont certains parlent, et le "budget participatif", c'est d'abord le paiement de la Dette et, avec ce qui reste, demander aux habitants et à leurs organisations de choisir entre les priorités : construire une école ou payer les retraites des fonctionnaires. C'est la gestion de la pénurie. Rien à voir avec la démocratie qui est celle du mandat dont on rend compte et, si on ne le respecte pas, on retourne devant les électeurs.

■ Les délais de l'Hôtel de Ville

3 Tout le monde sait, pour prendre un exemple, que la construction du collège et de la nouvelle école de La Chapelle, prévue depuis 1995, date de l'implantation du préfabriqué rue de Torcy, est annoncée pour... 2002 ! Ce n'est donc pas une question de mesures, mais de volonté politique. Un parent d'élèves a fait justement remarquer : il faut deux ans pour construire un Stade de France et huit pour une école !

■ Immigrés et citoyenneté

4 Nous sommes pour le droit de vote des étrangers. La Commune de Paris n'avait pas fait de différence entre les étrangers et les français. Les travailleurs étrangers versent des impôts, paient des cotisations, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne bénéficient pas de tous les droits.

■ Logement : PLA ou PLI ?

5 Qu'est-ce qu'un logement PLI ? Un deux-pièces de 50 m² pour 4 000 francs par mois n'est pas un logement social ! Qu'en fonction des salaires, il y ait des loyers différents dans le parc public n'est pas totalement anormal. Mais la place des PLA est scandaleusement réduite. Qu'on cesse les déclarations sur le logement social, quand les 20 % de logements sociaux prévus dans la loi SRU (Solidarité-rénovations-urbaines) sont prétexte à ne plus construire de logements sociaux à Paris !

■ Sécurité : la police de proximité ?

6 Pour répondre à cette question, prenons un exemple. Les incidents de la Défense, il y a un mois, ont été particulièrement médiatisés. Or, le lundi suivant, lors d'un Conseil intérieur de sécurité, le gouvernement et M. Vaillant ont annoncé tout un arsenal de mesures répressives contre la jeunesse. Cherche-t-on à dresser les jeunes contre la population en les désignant comme des délinquants ? La jeunesse aspire à une vraie formation. Ce qui est nécessaire : du personnel qualifié, surveillants, infirmiers, médecins, psychologues, dans les collèges et lycées. Or on ferme dans le 18e le lycée professionnel Championnet, troisième lycée à fermer dans l'arrondissement, comme bien d'autres à Paris. On bouche l'avenir de la jeunesse et on la pousse au désespoir.

■ Réduire la circulation automobile ?

7 Il faudrait d'abord que les lignes de bus soient plus fréquentes. Et, pour cela, il faut des services publics efficaces et solides. Il en est des transports publics comme de tous les services publics. Il faut en finir avec les privatisations et autres "délégations de service public" où l'Etat se dégage de ses responsabilités pour subventionner sur les deniers publics des entreprises privées ou des associations privées ou caritatives. Il faut revenir aux véritables services publics et municipaux. ■

Marie-Claude Bonneville

Liste "Les Alternatifs-Motivé-e-s". C'est la dernière venue des listes sur le 18e. Le parti des Alternatifs est issu de l'Alternative rouge et verte (AREV). Il a été créé par ceux des membres de cette organisation qui n'ont pas rejoint les Verts.

■ Concertation et urbanisme.

1 Oui, il faut modifier les pratiques de concertation, car actuellement les décisions de la Ville sont opaques. Les opérations de rénovation ne prennent pas en compte la réalité des quartiers ; les habitants et les associations ont le sentiment que leur opinion, leurs besoins sont marginalisés. On constate la poursuite d'une politique de ségrégation spatiale, avec des quartiers bénéficiant de tous les services publics, bien entretenus, et d'autres laissés à l'abandon, – et une politique foncière insuffisante, qui permet d'ailleurs de fructueuses opérations immobilières.

Il faudrait que le maire d'arrondissement reçoive de l'Hôtel de Ville communication de toutes les informations utiles afin d'organiser des concertations, en amont et en aval des prises de décision, au niveau des quartiers, avec les associations, les habitants, les usagers, et des experts. Un *plan local d'urbanisme*, par quartier, permettrait une meilleure transparence, avec communication de tous les documents préparatoires à tous. Ce plan devrait donner une place aux espaces verts, très insuffisants dans le 18e, et à l'amélioration des services et équipements de proximité (équipements pour les jeunes, terrains de sport, crèches et haltes-garderies...).

Enfin, chaque projet urbain d'une grande envergure verrait la nomination d'un *chef de projet* qui aurait pour rôle de dialoguer avec tous les riverains et les associations.

■ Démocratie locale, participation des habitants

2 Face au rapport très dégradé des citoyens à la politique, mais aussi face à une forte exigence de démocratie, des réponses existent : évaluation démocratique, "budget participatif" associant au niveau des quartiers des représentants directs des habitants, conseils de quartier, assemblées consultatives de citoyens... La citoyenneté ne se réduit pas au droit de voter une fois tous les six ans.

Le niveau du quartier permet un débat plus fructueux et des relations à l'échelle humaine.

■ Les délais de l'Hôtel de Ville

3 Revaloriser le niveau du quartier, et décentraliser les services municipaux, cela pourrait aider à raccourcir les délais. De même qu'une concertation mieux organisée entre les divers services publics.

■ Immigrés et citoyenneté

4 Oui, nous sommes favorables au droit de vote des étrangers. Et en attendant, on devrait mettre sur

un conseil représentatif des résidents étrangers.

■ Logement : PLA ou PLI ?

5 Sur le 18e, huit mille demandes de logements restent insatisfaites. La convention Etat-Ville fixe à deux mille par an l'obligation de construire des logements sociaux PLA et PLI. En réalité, les vrais logements sociaux, ce sont les PLA. Les PLI s'adressent à une population plus aisée.

La municipalité du 18e souhaiterait davantage de PLI au nom d'une "mixité sociale", mais cela suppose qu'on construise des PLA dans les quartiers plus "bourgeois", donc une volonté politique forte : imagine-t-on le tollé si la Ville de Paris décide de construire des PLA rue du Ranelagh ou rue de Grenelle ?

Il importe aussi que les PLA soient des logements de bonne qualité, qui ne deviendront pas dégradés et invivables dans quelques années. Et le véritable problème, dans le 18e comme dans tout Paris, réside dans la flambée des hausses de loyers correspondant à la spéculation foncière.

■ Sécurité : la police de proximité ?

6 On parle de police de proximité dans les zones dites sensibles, on renforce les effectifs policiers pour répondre à la peur des habitants. Est-ce la seule solution au problème de la petite et moyenne délinquance ?

Le droit à la sécurité est un droit fondamental, il faut l'étendre à tous les habitants, y compris aux jeunes et aux habitants à revenus modestes qui sont les premiers à subir les conséquences des "incivilités" et des délits. Une "police de proximité" peut jouer un rôle de médiateur et pas seulement de répression. Mais cela va de pair avec le droit à un revenu pour les jeunes de moins de 25 ans, le droit à un logement décent, le droit à la citoyenneté...

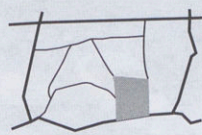
On devrait aussi dépénaliser les drogues douces, cela supprimerait une cause de délinquance, sans vraies nuisances pour la santé publique.

■ Réduire la circulation automobile ?

7 La réduction de la place de l'automobile privée est une nécessité. Quelques mesures peuvent être prises pour soulager certains carrefours constamment bloqués par la circulation. Mais l'essentiel, c'est l'amélioration des transports en commun : davantage de lignes d'autobus en site propre, amélioration de la fréquence des passages, et certains aménagements de détail mais importants : aménager les bus et les métros pour qu'on puisse y embarquer son vélo, développer l'accessibilité des transports en commun pour les handicapés, etc.

La vie des quartiers

Goutte d'or



L'insondable profondeur du trou

à l'angle des rues Léon et Myrha

A-t-il quatre à six mètres de profondeur comme on le pensa d'abord, ou seize à dix-sept comme on le croit maintenant, ou plus encore, le trou qui s'est creusé à l'angle des rues Myrha et Léon, dans la courrette intérieure mitoyenne du 33 Myrha et des 4 et 6 Léon ?

Il a été découvert début mars 2000, par hasard en soulevant une dalle. C'est un trou en entonnoir de dix mètres de diamètre et plongeant profond dans les couches de marne, calcaire et gypse du sous-sol. Surtout de gypse, ce minéral dur comme de la pierre quand il est sec mais qui s'effrite et fond au contact de l'eau, ce gypse qui se transforme en éponge. Le trou a pu se creuser, s'élargir et s'approfondir sans que personne ne le sache depuis des années : il a suffi d'un écoulement de tuyauterie défectueux, indétectable...

"Péril imminent"

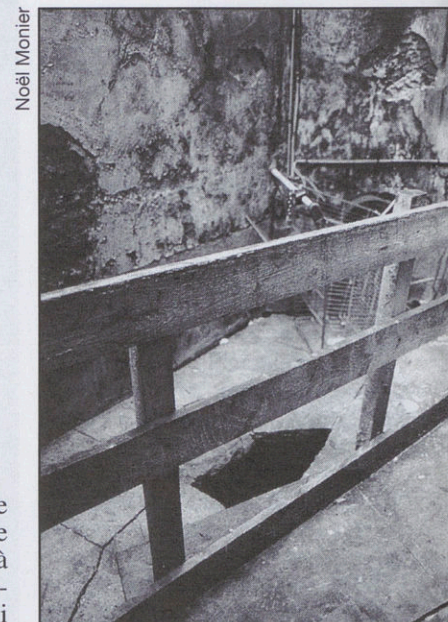
A peine découvert, la Préfecture de police prit les choses "rondelement" en main, engageant une "procédure de péril imminent à l'encontre de tous les copropriétaires" et leur enjoignant, le 17 mars, d'exécuter les travaux dans un délai de 72 heures, faute de quoi ils seraient exécutés par l'administration mais à leurs frais.

Parallèlement, on décrétait impropres à l'habitation les logements, côté cour, du 4 rue Léon. Les locataires ont été logés à l'hôtel pendant quinze jours puis "relâchés". Ils sont revenus habiter chez eux et y sont encore, un an plus tard, et le trou est toujours là, s'agrandissant peut-être encore, tandis que des fissures se font jour dans les immeubles concernés, surtout le 4 rue Léon.

Le trou est toujours là car après avoir intimidé l'ordre de le combler aux riverains – bien incapables de le faire financièrement, et déterminés en outre à découvrir les responsabilités – rien ne s'est passé sinon d'interminables procédures.

Deux des copropriétaires du 33 rue Myrha, Sophie Verdier et Cyril Leroy, se sont particulièrement activés pour savoir qui devait faire quoi et quand.

Ils ont écrit à Daniel Vaillant, qui a répondu en disant qu'il trans-



C'est par hasard, en soulevant cette dalle brisée dans la cour, que les habitants du 33 rue Myrha ont découvert le trou sous leur immeuble...

mettait à Jean-Pierre Caffet, son adjoint chargé de l'urbanisme... qui n'a jamais donné de nouvelles.

Ils ont écrit à Jean Tiberi. Celui-ci leur a fait adresser, en décembre 2000, une lettre savoureuse déclarant que le sous-sol du 6 rue Léon était « sain » et que « l'affouillement précité affecte uniquement les sous-sols des immeubles sis 33 rue Myrha et 4 rue Léon ». Or, ces deux derniers sont propriétés privées tandis que le 6 rue Léon, situé entre les deux autres immeubles, a été racheté il y a quelque temps par la Ville, qui a exercé son droit de préemption et l'a vidé de ses occupants. Et il se trouve que l'épicentre du sinistre est situé justement sous le 6, cet immeuble que la Ville prétend "sain" !

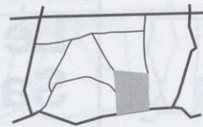
Réseau de vidange cassé

Les études auxquelles ont procédé experts, architectes et agents d'assurance ont démontré que l'effondrement aurait comme cause une fuite dans les canalisations souterraines d'un appentis utilisé comme laboratoire d'une boucherie maintenant fermée, 6 rue Léon.

Un rapport d'expertise judiciaire (30 janvier 2001) le confirme : « L'épicentre du fontis se trouve incontestablement situé en dessous du laboratoire de l'ancienne boucherie. » Il signale « un réseau de vidange cassé environ 80 cm sous le sol du laboratoire » et « une tuyauterie cassée sous la douche, le wc et l'évier du laboratoire » et conclut qu'il « apparaît évident que le 33 rue Myrha et le 4 rue Léon ne sont pas la cause du fontis ».

Il paraît que la Ville recherche l'ancien propriétaire du 6 de la rue Léon. En attendant, le trou ne semble pas près d'être comblé... En attendant, les immeubles se délabrent et perdent de la valeur... En attendant, on attend !

M.P.L



“Lectures gourmandes” : au restaurant, demandez le programme

On commençait à s'interroger : mais ça y est, le “restaurant littéraire” de la rue de la Goutte d'Or justifie son titre en offrant lectures et spectacles.

Chez *Lectures gourmandes*, le restaurant littéraire du 28 rue de la Goutte d'Or (à l'angle de la rue des Gardes), consultez le menu mais demandez aussi le programme.

Ce restaurant associatif, ouvert le 13 octobre dernier, a l'ambition d'offrir nourritures terrestres et spirituelles à la fois, et d'organiser donc des soirées littéraires. La première avait eu lieu le 25 novembre avec Marc Delouze disant ses poèmes accompagné par le joueur de oud Marwan Abado. Depuis, plus rien sinon un espace convivial et de la “bonne bouffe”, et l'on s'interrogeait. Mais... tout vient à point pour qui sait attendre, et *Lectures gourmandes* offre maintenant un menu littéraire à la hauteur.

Lettres d'amour pour la Saint-Valentin

Ça a commencé le 14 février, jour de la Saint-Valentin, avec une soirée spéciale “A vos amours” : dîner (réservation indispensable, prévenait-on, et effectivement la salle était comble) et, au dessert, lecture de lettres d'amour.

«Venez avec vos lettres d'amour, vous pourrez les lire ou, si vous n'osez pas, d'autres les liront à votre place», annonçait l'affichette. Les amoureux sont timides, aussi ce furent principalement Sylvie Haggai, responsable de la programmation, et Cécile, une des chanteuses des *Filles de Rengaine* (un trio poussant la goulante 1900, qu'on a applaudi notamment à l'*Olympic-café*), qui alternèrent au micro.

Sélection de messages d'amour parus dans les petites annonces du *Libé* du jour, mais aussi lettres d'amour signées Ronsard, Léo Ferré, Heinrich Heine («un poète allemand, un juif allemand, très-bien, très méchant, très intelligent, qui dort pas loin d'ici»¹) et puis lettres apportées – ou écrites sur place – par les convives : «J'étends ma douleur devant tes pieds, marche dessus, ma jolie», «J'ai envie de partager mon gros ventre avec toi. Elle s'appellera Alice ou Antonin ou encore Ginette», «Tu es noire, je suis blanc, j'ai tant aimé tes noirs baisers», et aussi deux messages d'amour lus superbement en arabe par Hédi... et encore, visiblement improvisé : «Charlotte, il y a une heure que je t'attends, ma Charlotte... aux poires», et une lettre d'amour venue de la cuisine qui fait rire aux larmes les serveuses...

Une programmation cuisinée déjà jusqu'en avril

C'était l'inauguration en fanfare d'une programmation cuisinée déjà jusqu'en avril :

- Jeudi 8 mars, pour la *Journée de la femme*, dîner-rencontre avec les femmes des associations du quartier. Cela s'intitule *Paroles de femmes* et les femmes prendront la parole.

- Jeudi 27 mars, dans le cadre du *Printemps des poètes*, le restaurant invite, en collaboration avec les *Parvis poétiques* et l'Institut du monde arabe, à découvrir l'écriture de trois

1. Heinrich Heine est enterré au cimetière Montmartre.

poétesses, la Yéménite Hoda Abian, l'Égyptienne Imane Mersal et l'Irakienne Dunya Mikhail.

- Mardi 3 avril, le restaurant inaugure *Scène ouverte*, un dîner-spectacle avec improvisations libres : lectures, poèmes, chansons, théâtre, musique. Les artistes volontaires devront déposer leur projet quarante-huit heures à l'avance pour cette initiative de convivialité participative qui se répétera tous les premiers mardis du mois.

- Samedi 28 avril, *Lectures gourmandes* organise un dîner musical avec *La Chienne*, un duo (Stéphane Potier et Richard Dumont) qui métisse rock, chansons françaises et musiques du monde.

Et des expositions

Parallèlement, le restaurant prête ses murs à des artistes du quartier pour des expositions :

- Du 26 février au 24 mars, la peintre d'origine camerounaise **Marie Sabal Lecco** expose ses œuvres et les travaux réalisés en atelier avec les petits des *Enfants de la Goutte d'Or* (voir le 18e du mois décembre 2000).

- Du 26 mars au 28 avril, ce sera le tour de la photographe **Véronique Lalot** avec une série de vues de la Goutte d'Or prises entre 1997 et 1998 : photos noir et blanc rehaussées d'encre de couleur. (On a déjà pu admirer le travail de Véronique Lalot lors des *Rencontres photographiques du 18e*.)

A suivre...

Marie-Pierre Larrivé

Le gymnase de la Goutte d'Or va (enfin) être réparé

La toiture du gymnase de la Goutte d'Or, qui depuis son ouverture il y a huit ans souffrait de malfaçons provoquant des écoulements d'eau à l'intérieur à chaque fois qu'il pleuvait (voir le 18e du mois février 2001), va enfin être réparé. Il sera fermé pour cela durant quatre semaines à partir du 2 avril.

Une réunion de concertation a eu lieu fin janvier avec les associations et écoles utilisatrices, qui craignaient que cette fermeture en cours d'année compromette leurs activités. Des assurances ont été données et un accord a été enregistré : tout sera fait pour que ces activités puissent se poursuivre provisoirement dans d'autres lieux.

Des journaux à nouveau chez Medi Presse

Medi Presse, la boutique de Matabac, papeterie et journaux du 53 rue de la Goutte d'Or avait cessé en décembre 2000 de vendre la presse (problèmes avec les NMPP) pour le plus grand désespoir des riverains. Les problèmes ont été réglés et, depuis le 24 février, Medi Presse honore de nouveau son nom. Les journaux sont revenus. Ouf !



Ce “coup de cœur” nous est envoyé par une lectrice, Mélanie Delmore. Rappelons que cette rubrique n'a aucun caractère publicitaire. Nous ne touchons pas un centime pour les articles qui y paraissent.

Le Sanitaire, rue Doudeauville

C'est un magasin avec une jolie façade en carrelage bleu vif, qui sur d'interminables rayonnages en bois vend absolument tout le matériel pour la plomberie, l'installation de salles de bain, etc., avec des conseils pratiques de la part des vendeurs pour les personnes qui ne sont pas forcément expertes en bricolage. Un vrai magasin de quartier, comme naguère...

(Attention, il ne s'agit pas d'un plombier.)

□ 49-51 rue Doudeauville. 01 42 52 43 43. Ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h à 12 h 30.

Décoration imprévue au métro Château-Rouge

Les voyageurs qui prenaient le métro à Château-Rouge, dimanche 18 février, ont été plutôt surpris par le décor inattendu de la station : dans la nuit, les parois avaient été recouvertes de deux gigantesques peintures, dans le style des “graph” muraux. Sur un quai on pouvait lire JEUNE REVEUR, en lettres ornées et colorées, sur l'autre RAGE DE VIVRE. Étaient-ce des signatures ? Et puis quelques inscriptions : “Non aux drogues dures”, “Va te faire enfl... Dieu n'a rien à voir avec la came”...

Les auteurs avaient probablement dû faire très vite. Les fresques sont restées là tout le dimanche, elles ont été effacées par la RATP en plusieurs étapes. Le mardi il n'en restait plus rien. Le nettoyage a dû coûter cher, mais tout de même, ce n'était pas des tags ordinaires...



JEUNE REVEUR, lisait-on sur l'une des parois, en immenses lettres ornées recouvrant les céramiques et les affiches sur trois mètres de haut...

Noël Monier

Goutte d'or



Le grand orgue de l'église Saint-Bernard retrouve sa voix

Quelle émotion, quelles profondes vibrations jusqu'au cœur de la pierre : endormi depuis plus de vingt-cinq ans, le magnifique grand orgue de l'église Saint Bernard s'est éveillé, mardi 6 février, dans la lumière pâle d'un soleil d'hiver. Confirmation : le son est grandiose, d'un équilibre parfait. L'instrument, dû au grand facteur d'orgue du XIXe siècle Cavaillé-Coll, est en parfait accord avec l'édifice.

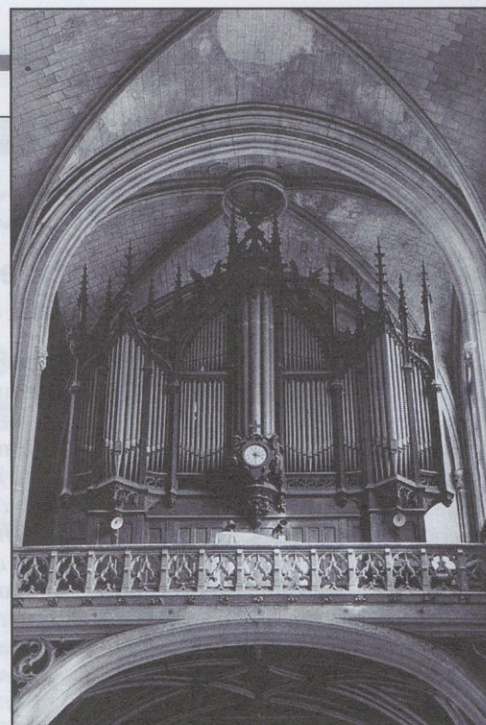
L'orgue, classé monument his-

torique en 1991, était abandonné depuis 1978. C'est l'insistance d'une équipe d'amateurs de musique et de paroissiens, soutenus par le curé Marcel Rineau, qui a débloqué la situation auprès du ministère de la Culture. M. Cogez, facteur d'orgue à Tourcoing, a tout simplement offert le moteur de la soufflerie qu'il fallait changer, et M. Lazzarotto, électricien rue Saint-Luc, a été le conseiller actif de cette renaissance.

Il reste maintenant à faire un bilan complet de l'état de l'orgue. Un démontage, nettoyage et repo-

se des tuyaux s'impose. Il faudra pour cela trouver des financements.

«En attendant, dit Patrick Marty, président des Amis des orgues de Saint-Bernard, nous ne pouvons pas résister au plaisir d'offrir une première et courte audition publique de l'orgue.» Ce sera le dimanche 25 mars, au cours d'un concert qui aura lieu à 16 h 30 avec la chorale d'adultes et la chorale d'enfants de l'atelier musical des Trois Tambours. Au programme : *Ave verum* de Mozart, œuvres de Mendelssohn, Scarlatti... Entrée gratuite, vente de programmes.



Nicolas Gallon

Des sans-papiers tentent de revenir à Saint Bernard

Dimanche 4 février, à la demande du curé de Saint-Bernard, la police a évacué une centaine de sans-papiers qui occupaient l'église depuis le matin. Retour sur une journée agitée et controversée de chaque côté.

Il est 11 h 30, ce dimanche 4 février, et le père Marcel Rineau célèbre la traditionnelle "messe des nations" quand une autre communauté s'invite : plus de cent cinquante personnes, dont une centaine de sans-papiers, débarquent dans l'église Saint-Bernard. Les choses, au début, se passent sans animosité. Le curé les invite à "l'apéro" de cette fête annuelle.

Jusqu'à là, il croit en une occupation brève, comme celle effectuée quinze jours plus tôt pendant un après-midi par le "troisième collectif" de sans-papiers. «Mais c'est alors qu'un des membres de la "coordination nationale", qui conduisait cette action, a dit : on est venus pour occuper comme en 1996», raconte Marcel Rineau, peu favorable à un "Saint Bernard bis". Pour le successeur du très connu père Henri Coindé, il n'est pas question que les

paroissiens revivent l'été 1996 qui s'était terminé par une évacuation à coups de hache sur les portes de l'église. Marcel Rineau prévient alors ses supérieurs, et l'évêque auxiliaire de Paris, Michel Pollien, arrive vers 16 h.

Des désaccords apparaissent

Soutenus par l'association *Droits devant !* (dont le siège est situé dans le 18e, rue Montcalm), mais aussi par des militants du DAL, des syndicats SUD et CGT, du PCF, des Verts et de la LCR, les sans-papiers décident de rester une nuit à Saint-Bernard. Jean-Claude Amara, secrétaire général de *Droits devant !*, précise : «La coordination nationale a lancé cette action symbolique pour mettre la pression sur Daniel Vaillant, comme nous l'avons fait le 19 janvier en occupant sa permanence [située rue Cavé, à deux pas

de l'église Saint-Bernard, ndlr].»

Mais des désaccords apparaissent quand le curé leur demande de partir. Certains veulent rester, d'autres quittent les lieux, dont le professeur Léon Schwarzenberg. Le "troisième collectif", qui était venu quinze jours plus tôt, n'est pas présent ce 4 février, il condamne l'occupation et enverra même une lettre de soutien au curé : «Si nous savions qu'une action devait avoir lieu ce dimanche, nous ignorions qu'elle devait se porter sur Saint-Bernard, et nous ne sommes pas d'accord avec ce choix.»

Emmanuel Terray, du "troisième collectif", précise : «Des contacts avaient commencé avec plusieurs paroisses, dont Saint-Bernard, pour voir comment elles pourraient nous soutenir, c'est paradoxal d'occuper une église amie, la cible était mal choisie.»

Daniel Vaillant visé

Une cible que pourtant la coordination nationale et *Droits devant !* n'ont pas choisie au hasard : la réponse de Daniel Vaillant, qui n'accepte d'étudier les demande de régularisation qu'au « cas par cas », a avivé la colère de la majorité des sans-papiers. Conséquence : des manifestations dans le 18e. Romain Binaison, de la "coordination nationale", ne mâche pas ses mots : «Pour avoir un impact médiatique, nous devons nous faire taper dessus, autrement on ne nous écoute pas. Vaillant et Jospin nous ont bien utilisés en 1996 contre Debré, et aujourd'hui ils sont nos ennemis». Le 18e est donc pour ces militants un terrain privilégié.

La situation se dégrade en fin de journée. Le préfet de police appelle

Marcel Rineau à 18 h et propose aux sans-papiers une rencontre le lendemain au ministère de l'Intérieur. Il promet d'envoyer un fax, mais selon Jean Claude Amara, ce fax n'arrivera jamais.

Le curé confirme : les sans-papiers acceptent la rencontre au ministère, mais à condition que quinze délégués y participent, ce que refuse le policier des renseignements généraux qui sert de messenger. L'Intérieur durcit le ton.

91 interpellations

Devant cette situation bloquée, le curé rédige alors une demande d'expulsion et la remet au commissaire vers 20 h. À 20 h 35 précises, une centaine de CRS ouvrent la porte de l'église, expulsent les cent vingt occupants, dont trente-et-une femmes avec six enfants, et interpellent de façon musclée 91 personnes.

Onze sans-papiers, tous d'origine maghrébine, sont placés en centre de rétention à Vincennes. Ils seront libérés six jours plus tard pour vice de forme dans la procédure, sauf deux d'entre eux, deux Marocains, qui seront expulsés le 6 février au Maroc. L'un d'eux ira directement en prison en arrivant là-bas, indique un communiqué de presse de la "coordination 93".

Après cette expulsion, les délégués de vingt paroisses de Paris, dont Saint-Bernard, ont rédigé un communiqué rappelant aux élus «leurs responsabilités face à la situation inhumaine des étrangers sans-papiers», mais ils ont cependant condamné «le fait accompli de l'occupation dans l'église».

Philomène Bouillon

Impression Diffusion Graphique

L'imprimerie coopérative

au service de votre

communication



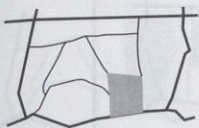
de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg.scop@wanadoo.fr

Goutte d'or



Trois artistes de la Goutte d'Or : un "rêveur d'eau", un créateur de mobiles, un sculpteur... Un vernissage en bonne et due forme, avec personnalités invitées, le maire du 18e en tête, photographes et petits fours de rigueur, s'est déroulé début février dans le grand hall de l'école maternelle du 57 bis rue de la Goutte d'Or. Et les œuvres des trois artistes, Eric Taïeb, Bob Shigéo et Philippe Perrin, y sont restées exposées au public toute la semaine (jusqu'aux vacances), voisinant avec celles des enfants.

Eric, Bob et Philippe ne sont pas des inconnus, loin de là : ils sont depuis des années des "artistes en résidence" à l'école, où les grands mobiles aériens de Shigéo se balancent aux plafonds des classes tandis que les totems de Perrin, construits à partir de branches d'arbres, ornent les couloirs, et que des carpes dorées nagent dans l'aquarium créé par Taïeb dans l'entrée.

Vernissage donc, avec des œuvres supplémentaires de nos trois artistes présentées pour l'occasion. Tout aussi intéressante était l'exposition des œuvres d'enfants reprenant leurs thé-

«Salut l'artiste» à l'école maternelle de la rue de la Goutte d'Or



Le hall de l'école accueillait les œuvres de trois artistes habitant le quartier.

matiques, de surprenants et imaginatifs totems, de subtils et très beaux assemblages faits de matériaux divers, papiers de couleurs, carton ondulé, bouchons, capsules d'eau minérale, etc. L'exposition comprenait des travaux réalisés par les petits de la Goutte d'Or et par les grands de l'école Houdon, après une visite aux tableaux

de Louis Pons qui étaient exposés de septembre à décembre 2000 à la Halle Saint-Pierre.

L'équipe pédagogique, avec Régine Bramik la directrice, souhaiterait maintenant aller plus loin, travailler autrement et avec d'autres artistes. «Ici, c'est d'abord et avant tout une école, et non une galerie d'art, même ponctuelle. Nous ne pouvons nous contenter d'exposer des œuvres qui sont maintenant tellement familières qu'elles ne sont plus que décoration, déconnectées de la vie de l'école... Nous voulons œuvrer avec des gens qui s'impliquent, qui s'engagent dans un travail pédagogique en continu avec les enfants», affirme Régine.

Ainsi, la plupart des mobiles et des sculptures vont disparaître après les vacances, tandis que les enseignants en appellent à d'autres artistes (de préférence du quartier) pour venir s'intégrer à leur projet pédagogique, «travailler non pas simplement devant les petits mais avec eux, leur transmettre quelque chose, leur apporter une émotion, avoir un rapport effectif et affectif».

Cela ne signifie pas que l'école se referme sur le "scolaire", bien au contraire. La directrice entend l'ouvrir plus, l'ouvrir au public, et même organiser, en soirée, une fois par mois, une exposition du travail commun réalisé par les artistes en résidence et les enfants. Partenariat avec l'Education, la Culture et la Ville bienvenu.

Marie-Pierre Larrivé

Porte Montmartre



Qui a volé le médaillon d'Arago ?

Pour célébrer la mémoire de François Arago, astronome, mathématicien, homme politique, la Ville de Paris avait commandé en 1995 une œuvre à l'artiste hollandais Jan Dibbets, adepte de l'art "conceptuel". Celui-ci, plutôt qu'une statue, réalisa 135 médaillons en bronze de 12 centimètres de diamètre, portant le nom d'Arago, qui furent incrustés dans le sol, sur les trottoirs, au seuil des immeubles, etc., au long d'une ligne imaginaire traversant Paris du nord au sud, sur le tracé exact du méridien de Paris. Le point de départ de cette ligne, et donc le premier médaillon, se trouvait devant la bibliothèque Porte Montmartre.

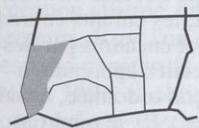
Or, une nuit de janvier dernier, des inconnus (des collectionneurs ?) ont descélé du trottoir le médaillon Arago placé à cet endroit. Du coup, il n'y en a plus que 134, et l'œuvre de Dibbets est amputée.

Signalons, pour ceux qui sont intéressés, qu'il se trouve encore cinq autres médaillons dans le 18e arrondissement : devant le 45/47 avenue Junot, 15 rue Simon Dereure, 1 avenue Junot, 79 rue Lepic, et sur le terre-plein central du boulevard de Clichy, à la hauteur du 21.

Un collectif d'associations

Dix associations du quartier Porte de Clignancourt - Porte Montmartre ont décidé de former un collectif afin de se concerter sur les problèmes du quartier et de coordonner leurs interventions auprès des pouvoirs publics. Ce sont : Le Petit Ney, Club loisirs 67, Oasis 18, Planète bleue, Relais 18, EPOC, et les amicales de locataires Colonel Dax, Flammarion, Ginette Neveu, Jean Varenne.

Grandes Carrières



Bretonneau : ouverture retardée

Retard à l'allumage pour l'hôpital Bretonneau. On avait parlé d'une ouverture en janvier, puis en mars pour ce nouvel hôpital spécialisé dans les soins gériatriques, mais il ne pourra

accueillir ses premiers malades qu'en avril, et ce sera une ouverture partielle.

Dans la meilleure hypothèse, l'ouverture complète est prévue pour juin, mais cela reste conditionné par l'arrivée de certains équipements médicaux spécialisés.

Rappelons cependant que depuis février 2000 un "point Paris Émeraude 18e"

est ouvert sur le site de l'hôpital (3 place Jacques Froment, du lundi au vendredi 9 h 30 à 18 h, et samedi sur rendez-vous). Il accueille les personnes âgées et leurs familles pour des informations concernant la santé, les équipements et services d'aide à domicile, les droits sociaux, etc. Téléphone : 01 53 11 18 18.

Soutenez votre journal

Je m'abonne pour un an (onze numéros) 130 F (19,82 €)

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 230 F (35 €) (130 F abonnement + 100 F cotisation)

Abonnement à l'étranger 150 F (22,87 €)

Je me réabonne pour un an (11 numéros) 130 F (19,82 €)

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 230 F (35 €) (130 F abonnement + 100 F cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien, un an 500 F (76,23 €)

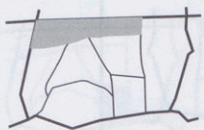
Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois" 57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :



Porte Montmartre



Le Club loisirs, 67 boulevard Ney : carrefour d'activités, échangeur de savoirs

C'est un local social situé en rez-de-chaussée d'un grand ensemble HLM. Ses responsables, plutôt que de le laisser vide la plupart du temps, ont décidé de le mettre au service des activités associatives du quartier.

Sur le côté sud du boulevard Ney, tout près de la Porte Montmartre, se trouve un immense bâtiment tout en longueur, ensemble HLM comportant une demi-douzaine d'escaliers. C'est là qu'en 1995 le Club loisirs du 67 boulevard Ney a vu le jour sous sa forme actuelle. Cette association, créée en 1985 par Pierre Rabjeau, était au départ destinée à recevoir dans un local de la cité les amicales de locataires. Dix ans plus tard intervient une rénovation de la cité, et le local du Club loisirs profite de cette remise à neuf. Plutôt que de le laisser souvent vide et entre les mains d'une poignée d'habitues, l'association, sous l'impulsion de son président fondateur, décide de lui offrir une nouvelle jeunesse en l'ouvrant à l'ensemble de la vie associative du quartier.

Le Petit Ney (qui en ce temps-là n'avait pas encore son café littéraire) est la première association à avoir frappé à la porte. Grâce à ce coup de pouce, elle a pu commencer ses activités d'animation de la vie du quartier, avec la réussite que nous lui connaissons... et finalement trouver son propre local.

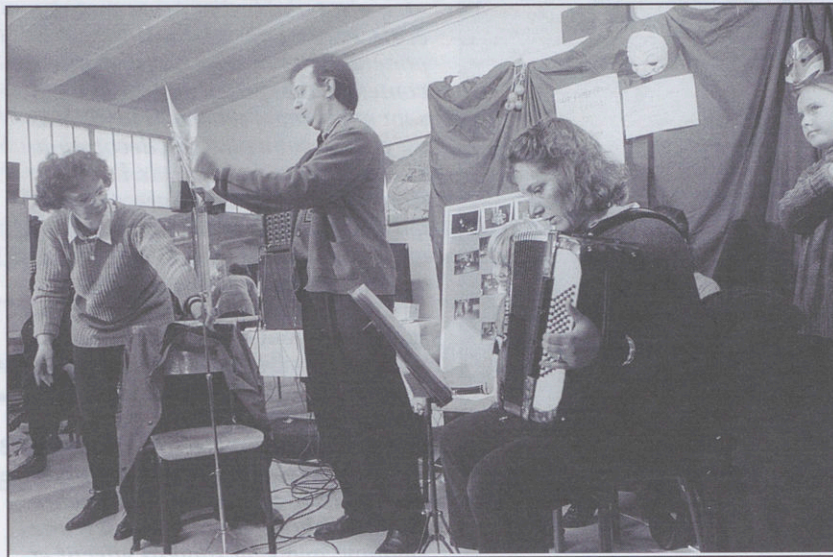
D'autres associations bénéficient de cette solidarité, profitent du local et s'échangent leurs savoirs respectifs. Planète bleue met en œuvre des projets d'information sur l'environnement, Oasis 18 propose de l'aide aux devoirs pour les enfants, Sor-

Oasis 18 cherche bénévoles

L'association Oasis 18 a besoin de bénévoles pour ses activités d'accompagnement scolaire. Contacter Samira, 01 42 62 42 06 ou 06 60 77 67 18.

bonne nouvelle édite un mensuel étudiant, pour ne citer que celles-ci. C'est également dans ce local que répète le Quatuor international de Paris.

Le Club loisirs n'est pas seulement le prêt de quatre murs et d'un toit, mais avant tout un carrefour de savoirs et de savoir-faire. Ainsi Sorbonne nouvelle se met au service des adhérents pour leur révéler les clefs de la PAO ("publication assistée par ordinateur"); Nicole Berger, peintre et animatrice d'un atelier d'expression picturale, Carambole, a donné une de ses toiles pour aider au financement du projet de construction d'un hôpital à Madagascar mené par une association partenaire du Club loisirs. D'autres initiatives sont en cours mais



Le local du Club loisirs a joué un rôle important dans le quartier : pendant longtemps, c'était le seul local associatif disponible dans ce secteur du boulevard Ney et de la Porte Montmartre. Ici, photo prise lors d'une soirée de musique et de théâtre organisée par le Petit Ney en novembre 1996.

il est difficile de donner une date, faute de subventions suffisantes et en raison de quelques difficultés à travailler avec le partenaire financier, le Crédit mutuel.

Le projet d'un atelier informatique, par exemple, devrait prochainement réunir les compétences spécifiques de quatre associations pour initier petits et grands aux joies de l'informatique : CV, traitement de textes, création d'un site internet, etc.

Les objectifs des associations partenaires relèvent d'approches parfois différentes mais toujours complémentaires, ordonnées au mieux-être du public. Si Nicole Berger, dans l'atelier Carambole, s'attache à favoriser chez chacun l'expression de soi à travers les formes et les couleurs, le dessin de l'atelier Résonances, sous la direction artistique de Naïma Taleb, est plus collectif et consiste avant tout à réunir des jeunes du 18^e arrondissement au sein d'une activité commune de percussions, théâtre, danse.

Et pour coordonner l'ensemble de ces activités, le Club loisirs a embauché en juin dernier un permanent en "emploi jeune".

L'utilité de telles chaînes de solidarité n'est plus à prouver, mais elles ne suffisent pas : certains jeunes (et moins jeunes) de la cité ne s'y reconnaissent pas forcément, ainsi que le



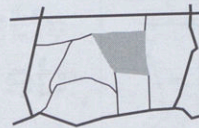
Nombre d'associations utilisent les locaux du Club loisirs. Parmi elles, la Carambole, animée par Nicole Berger, peintre (à droite sur cette photo), qui organise non pas des cours de peinture («la technique, dit Nicole Berger, est importante mais elle ne vient qu'en second»), mais des ateliers d'expression artistique. (01 42 28 72 56).

déplore Pierre Rabjeau. D'autres activités sont à encourager. Aux pouvoirs publics d'y réfléchir...

Caroline Marsil

☐ Renseignements : Club Loisirs, 67 bd Ney. Tél. 01 42 62 42 06.

Simplon



Le carnaval du Simplon samedi 24 mars

Pour la quatrième année consécutive, l'association Simplon en fêtes invite tous les habitants du quartier, petits et grands, à son Carnaval du printemps, samedi 24 mars.

On commencera à 10 h avec le parade des élèves de toutes les écoles (publiques et privées) du quartier : près de deux mille enfants dont les costumes auront été réalisés avec l'aide des équipes enseignantes, accompagnés de plusieurs fanfares, départ 1 rue Championnet.

De 11 h 30 à 15 h, scène ouverte aux musiciens (acoustiques seulement, pas de sonos), aux danseurs, aux artistes de cirque.

De 15 h à 16 h 30, ce sera au tour des adultes, déguisés, d'envahir la rue. Départ collège Gérard Philipe, arrivée square Henri Sauvage.

☐ Contact : Bruno Tardito, tél. 01 42 23 32 76. E-mail : simplon-en-fetes@caramail.com

3 mars : la course des enfants

L'Association pour l'initiation à la pratique sportive (AIPS) organise samedi 3 mars une après-midi de sensibilisation à la course à pied pour les enfants du quartier Simplon. Inscriptions jusqu'au 1^{er} mars. Une cinquantaine de garçons et filles sont attendus. Départ à 14 h au gymnase, 12 rue des Amiraux.

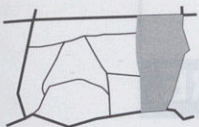
Première partie : course en ville, sans classement, les enfants courant sur les trottoirs et encadrés par des moniteurs. Objectif : apprendre à courir d'une façon ordonnée, à maîtriser ses foulées... Ils se rendront ensuite en groupe au stade Championnet où auront lieu des courses avec classement. Le gagnant recevra une trottinette, le deuxième une paire de rollers, le troisième une paire de Nike. Tous les participants auront droit à une médaille et à des rafraîchissements.

☐ Renseignements : 01 42 52 34 20.

Travaux dans un ensemble rue des Poissonniers

Des travaux de réhabilitation (chauffage, parties communes, façades) vont être entrepris dans l'ensemble d'immeubles du 156-160 rue des Poissonniers (cent cinquante logements dépendant de la société d'HLM La Sablière). Le Conseil de Paris a donné son accord pour que la Ville apporte sa garantie financière à ces travaux, qui devraient permettre en outre l'utilisation d'un local de 100 m² pour des activités associatives.

Chapelle



Couleur café : Ababacar et le cybercafé

Où il est question d'un ancien porte-parole des sans-papiers, des 24 millions de Vivendi, d'une compagnie de bus à Dakar et d'un cybercafé rue Marx Dormoy, quartier de La Chapelle...

Ouverture, avec deux associés, d'un premier cybercafé rue Stephenson, juste en face de l'église Saint-Bernard, puis d'un deuxième, en octobre 2000, à Marx Dormoy. Mise aux enchères sur internet du label "vis@vis", véritable poule aux œufs d'or qui permettra de financer de nouveaux projets. Ababacar Diop, ex-porte-parole des sans papiers, surfe allègrement sur le web... et dans l'air du temps !

Extension du domaine de la lutte

Mais la cause de sans papiers est encore loin d'être entendue. Pour se rappeler au bon souvenir des pouvoirs publics, des sans papiers ont réinvesti Saint-Bernard le 4 février. Mais ce remake a été modérément apprécié, la police est intervenue (voir page 20). Si certaines situations, dont celle d'Ababacar Diop, ont été régularisées depuis 1996, c'est pas vraiment gagné pour beaucoup d'autres.

Petite piqûre de rappel pour ceux qui auraient la mémoire qui flanche : été 1996, occupation de l'église Saint-Bernard par un collectif de sans-papiers, délogés un petit matin de la fin août par des forces policières zélées... Ababacar Diop, par la force de son propos, son humour (il n'hésite pas à revêtir les habits du "bon nègre" des colonies) et un sens de la provocation affirmé, attire les feux des projecteurs. Il est l'un des porte-parole des sans papiers de Saint-Bernard.

Début 1997, il obtient sa régularisation par Jean-Pierre Chevènement himself. Peu après s'ouvre alors pour lui une ère nouvelle, un destin enfin bienveillant, sous les traits inattendus d'une des plus grosses entreprises françaises : Vivendi (à l'époque enco-

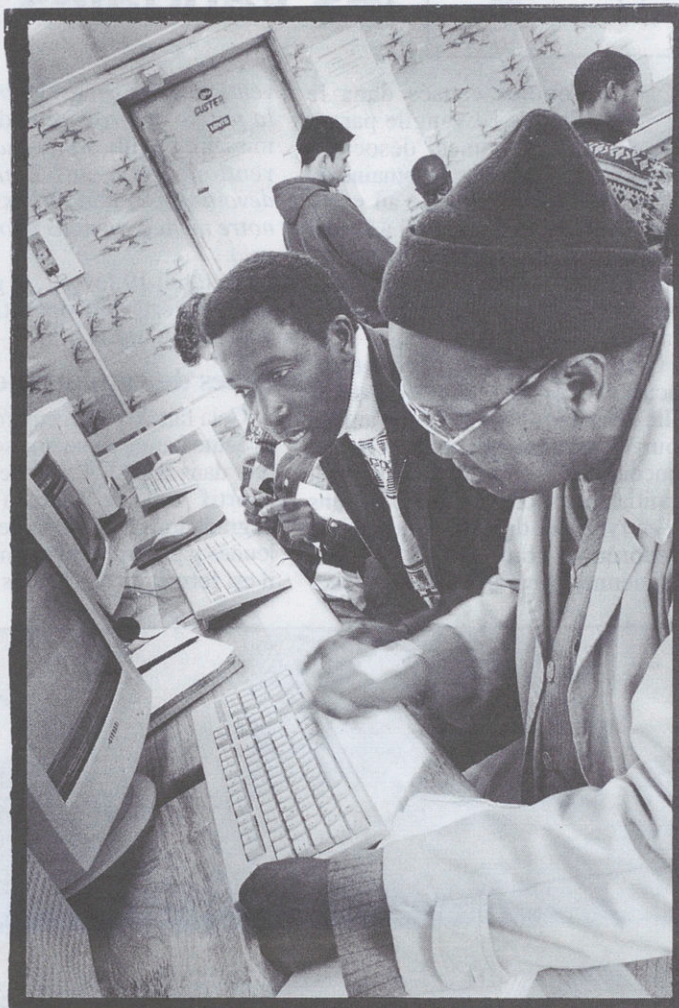
re Générale des Eaux). Un peu d'eau dans un combat resté longtemps vain apportera les "liquidités" indispensables à la poursuite de la lutte. En octobre 99, Ababacar Diop a déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), avec deux associés, Jean d'Eudeville et Loïc Audrin, le nom du cybercafé "vis@vis" qu'ils vont ouvrir juste en face de l'église Saint Bernard.

Peu de temps après, Vivendi, voulant protéger le nom de son futur portail internet "vizzavi", découvre que s'ils ne sont pas les seuls à avoir eu l'idée de ce nom, ils sont encore moins les premiers. Peu importe : "vizzavi" vivra et Vivendi n'hésite pas à débours 24 millions de francs pour que les deux labels puissent coexister. Le contrat précisait également que toute transaction concernant ce label serait bloquée pendant huit mois. Ce délai étant passé, Ababacar Diop annonçait le 2 janvier 2001, depuis Dakar, son intention de vendre aux enchères, sur le web, sa part (33,33 %) de la marque "vis@vis" avec une mise à prix de 100 millions de francs. A ce jour, la vente n'est pas encore faite.

Nouvelles vagues

Entre temps, devant le succès du cybercafé de la rue Stephenson, Ababacar Diop en ouvre un deuxième pas très loin, à Marx Dormoy. Ses associés apprécient modérément, d'autant plus qu'ils n'ont pas été avisés du projet, alors qu'ils avaient fourni, selon les dires de Jean D'Eudeville, près de 90 % des fonds pour l'ouverture du premier cybercafé. Quelques remous donc entre Diop et ses anciens partenaires qui affichent un cœur à marée basse, déçus par un Ababacar continuant à surfer en solo sur la crête de

Ababacar Diop (au second plan) dans le cybercafé Tattaguine qu'il a ouvert au 68 rue Marx Dormoy



Francine Bajande

la médiatisation et de nouveaux projets auxquels ils ne sont pas conviés.

Mais Tattaguine, c'est le nom du petit dernier de Marx Dormoy, remplit sa fonction et répond à un besoin. Il permet à la communauté africaine (mais tout le monde est bienvenu !) de correspondre avec des proches souvent lointains, de chercher un logement, un travail, ou simplement de s'initier aux nouvelles technologies.

Du cybercafé, Tattaguine en a les écrans et autres attributs "cyber" de base. Mais ici point d'animateur azimuthé au débit TGV, vous gratifiant à peine d'un bonjour et vous considérant avec une condescendance exaspérée si vous ne faites pas preuve d'une virtuosité sans faille !

Non, Tattaguine tranche par sa convivialité et l'atmosphère décontractée qui s'en dégage. Ici les machines ne trônent pas telles de nouvelles idoles auxquelles il conviendrait de faire allégeance. On vous accueille, on vous explique et on peut même vous initier aux splendeurs et aux mystères de la toile.

C'est compris dans le forfait (20 F de l'heure ou 75 F les cinq heures), alors pas de raison de s'escrimer, ni d'affecter une maîtrise totale de la situation en cas de bug persistant ! Y a qu'à demander, car même si beaucoup de ceux qui fréquentent ce cybercafé sont sans papiers, avec un quotidien pas vraiment facile, ni même

toujours à la mesure de leurs talents, rien ne filtre... que l'accueil chaleureux et les conseils avisés.

Tattaguine propose également un service de traitement de textes, envoi et réception de fax, photocopie ou encore domiciliation d'entreprise.

Le retour au pays ?

Avec ces cybercafés Ababacar Diop veut ouvrir à ses compatriotes et aux plus démunis, souvent en marge des nouvelles technologies, les chemins d'une intégration. Il reste engagé au côté des sans papiers, explique-t-il, "le combat continue", mais ses projets concernent plutôt le Sénégal. Il y passe près de neuf mois sur douze, et a déjà ouvert deux cybercafés, et envisage même de créer une RATP made in Sénégal : la Régie Africaine de Transports Populaires.

Toujours dans l'optique de favoriser une émancipation africaine qui s'obstine à tarder - « l'Afrique ne peut pas rester toujours à la traîne, il faut donner les moyens d'y vivre » -, il envisage la création de la BSP : la banque des sans papiers. Sorte de banque des pauvres qui, une fois n'est pas coutume, ne prêterait pas qu'aux riches. Prêts à taux ultra faibles (1 à 3 %) sans exigences de garanties béton, qui permettraient peut-être aux Africains de se lancer et de vivre... sous le soleil exactement ?

Dominique Kopp

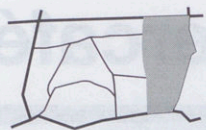


PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net



Ces petits "caïds" qui jouent les vandales à l'Évangile

Les troubles causés dans le quartier de l'Évangile par un groupe de jeunes "désocialisés", ont culminé dans la semaine du 12 au 18 février. La crise au gymnase Tristan Tzara a abouti à la fermeture de ce local pour quelques jours et à la mise en place durant le week-end de contrôles de police systématiques.

Cette semaine-là, pendant les vacances scolaires, une "opération-ville-vacances" avait été organisée pour les adolescents, avec le concours de jeunes policiers servant d'initiateurs sportifs. Des opérations de ce type ont déjà eu lieu dans de nombreuses communes en région parisienne, généralement avec suc-

vention, celle qui est valorisée dans la police de proximité, dit le commissaire Laville. Mais quand la prévention trouve ses limites, nous devons passer à la répression. C'est notre métier, on nous a formés pour cela.»

Le lundi 19 février, le gymnase a été rouvert et l'opération ville-vacances a repris.

Actes de vandalisme

Cela fait deux ans environ que cette petite bande sème une sorte de terreur dans la ZAC Évangile. Le centre sportif Tristan Tzara a subi des dégradations à plusieurs reprises, ces jeunes y pénétrant à des moments où il est fermé, en forçant les portes. Ils

en revanche ça a exacerbé la situation dans le quartier.

«Il y a dans ce groupe deux ou trois petits "caïds" parfaitement connus, raconte un riverain qui les voit presque quotidiennement de sa fenêtre. L'un d'eux, fils d'un commerçant de La Chapelle, a réussi à faire de quelques adolescents plus jeunes ses domestiques, leur faisant porter ses affaires... Ces garçons n'habitent pas dans la ZAC Évangile, mais c'est ici qu'ils viennent jouer les casseurs.»

Des éducateurs de rue d'un "club de prévention" travaillent dans le quartier – très discrètement, car leur rôle n'est pas de faire régner l'ordre, mais de "resocialiser" des jeunes en danger, en gagnant leur confiance. Mais, selon un responsable, ces éducateurs sont dramatiquement peu nombreux : deux seulement pour tout le quartier de La Chapelle.

Jean Chiochetti, secrétaire de l'association "AM 18", principale association d'habitants à l'Évangile, pense que si un très petit groupe de jeunes peut ainsi multiplier les actes de vandalisme, c'est aussi parce que le quartier est privé de vie : «Peut-on dire que c'est un quartier ? Il n'y a pas de commerçants, les rares qui s'étaient installés dans la ZAC ont



Une vue de la ZAC Évangile : des immeubles modernes qui ont assez belle allure, mais une étrange impression de vide...

cès : elles permettent aux jeunes et aux policiers, qui appartiennent à deux mondes séparés et parfois opposés, de se connaître réciproquement, et ainsi elles servent à décrier des situations.

Malheureusement ça n'a pas été le cas à Tristan Tzara. Le petit groupe d'une dizaine de jeunes qui s'était déjà attiré une mauvaise réputation par des actes de vandalisme, est venu perturber les choses. Des altercations violentes ont eu lieu avec les moniteurs policiers.

Le drame, c'est que ces attitudes de casseurs et de rouleurs de mécaniques ont donné au groupe de perturbateurs une relative influence sur d'autres jeunes. Un responsable du gymnase raconte : «Quand ces dix n'étaient pas là, il y avait cent ou cent quarante jeunes qui jouaient au foot et faisaient du sport normalement. Quand les dix étaient là, on avait l'impression d'une centaine de trublions.»

D'où la fermeture du gymnase et les contrôles de police visant les jeunes, dont plusieurs ont été emmenés au commissariat. «Je suis un ferme partisan d'une politique de pré-

s'en prennent parfois aux animateurs sportifs.

Dégâts graves dans des entrées d'immeubles (particulièrement visés, semble-t-il : le 18 rue Tchaïkowski, le 9 rue Tristan Tzara), saccage de voitures dans des parkings, rodéos en mobylette à toute allure le soir autour du square, au risque de causer des accidents... insultes, on parle même d'agressions (peu graves pour le moment), mais les victimes hésitent à porter plainte, craignant des représailles.¹

Le centre d'animation Hébert, assez proche, a eu à en souffrir il y a deux ans ; il a alors fermé hermétiquement ses portes – il faut montrer patte blanche pour y pénétrer ; «c'est un bunker», dit un habitant du quartier – et il a abandonné les créneaux horaires qu'il assurait au gymnase. Mais si cela a assuré la tranquillité dans le centre d'animation,

1. Il semble que les troubles à la bibliothèque Maurice Genevoix (voir notre dernier numéro) soient le fait d'un autre groupe, plus jeune. La bibliothèque reste fermée, la bibliothécaire hésite à fixer une date de réouverture.

Mauvaises conditions de travail

Pour les salariés du gymnase Tristan Tzara, les problèmes nés des jeunes "casseurs" s'ajoutent à d'autres difficultés : délabrement des locaux, mauvaises conditions de travail, insuffisance de personnel. La Direction de la jeunesse et des sports de Paris a affecté au gymnase quelques "emplois jeunes", mais leurs titulaires ont été presque tout de suite débordés, du fait de leur manque d'expérience, et ont démissionné ou demandé à être rappelés.

En décembre 1999, le personnel du gymnase avait fait grève.

fermé boutique. Les rues sont le plus souvent désertes...»

La ZAC Évangile, construite dans les années 80, est formée de grands immeubles, assez réussis du point de vue architectural. Mais le manque d'équipements collectifs, notamment pour les jeunes, est évident.

Nous savons cependant que la Direction de la jeunesse et des sports recherche un grand terrain dans cette zone pour bâtir un gymnase ayant une infrastructure suffisante «pour répondre aux besoins des écoles et du futur collège de La Chapelle, ainsi qu'au développement des sports dans ce quartier».

Noël Monier
et Karine Balland

La nouvelle grande exposition de la Halle St-Pierre

Les poupées tragiques de Michel Nedjar

Après l'exposition Gilbert Peyre qui a pris fin le 25 février, un nouvel artiste s'installe à la Halle Saint-Pierre : Michel Nedjar, du 8 mars au 22 avril. Titre de l'exposition : *Chairdâme*.

Michel Nedjar a collaboré avec Jean Dubuffet pour son *Musée de l'Art brut*, et il a lui-même créé à Neuilly-sur-Marne le musée *Aracine*, dans lequel il expose ses propres œuvres : des poupées et des masques, fabriqués avec des matériaux hétéroclites, chiffons, cuirs, ficelles, bois. Des dessins aussi... On retrouvera tout cela ici.

Disons-le tout de suite : c'est beaucoup moins rigolo que les animaux et les personnages mécaniques de Gilbert Peyre. «Votre art est très effrayant, affreusement tragique, a écrit Dubuffet à Michel Nedjar. Mais la vie est très tragique. Autant ne pas dissimuler où nous sommes et ce que nous sommes. Vous le représentez très fortement, avec une puissance peu commune.»

Nous y reviendrons plus longuement dans notre prochain numéro.

L'exposition de Léna Vandrey, *La beauté inconfortable*, continue, elle, au premier étage jusqu'au 6 mai.

Au café littéraire du Petit Ney

• Samedi 3 mars 20 h 30 : **Le goût des nouilles**, café-théâtre.

• Vendredi 9 mars 20 h 30 : **La véritable histoire de Jean-Philippe S.** («Les gens m'appellent Johnny Perpète...»), théâtre lamentable pour homme seul, de Marcel Le Guilloux.

• Samedi 10 mars : **Cœur tranchées** (voir page 26).

• Vendredi 16 mars 20 h 30 : **Bossa Bohème**. Céline Peltier, chant, Ricardo Fragoso, guitare et chant.

• Samedi 17 mars 20 h 30 : **Chambres**, pièce de Philippe Minyana. Un garçon et quatre filles à Sochaux, chacun dans sa souffrance...

• Dimanche 18 mars 17 h : **On fête la Commune !** par le groupe libertaire Louise Michel, avec des chansons interprétées par Colette Avril, Christian Archambaud, Guy Chaty.

• Samedi 24 mars 20 h 30 : **La scie-colle et l'éblouie**. Piano, chant, saynètes, par Valérie Barki.

• 30 mars : **Printemps des poètes**, voir page 9.

• 31 mars 18 h 30 et 20 h 30 : **Apéro-conte**, le rendez-vous mensuel du conte et de la lecture.

□ 10 av. de la Porte Montmartre. Participation aux frais (sauf exception) 40 F, 30 F adhérents. Ou formule spectacle + un plat, 60 F.

18^e
LIVRES

Les belles embellies de Christian Louis, photographe

● *Journal du nouveau siècle*, photos et textes de Christian Louis, éditions Clémentine (S.G.A. Lecœur, 57 rue de Levis, 75017 Paris). 125 F.

Il y a l'ombre et il y a la lumière. Des ombres denses mais habitées, dans lesquelles on devine que bouge une vie secrète, et puis des trouées de lumière. Le ciel reflété dans une flaque d'eau. La rue Lamarck s'ouvrant devant vous, à la sortie du métro, dans la blanche lumière d'une pluie d'été. Une boutique nocturne à travers la buée de ses vitres. Un feu rouge dans le brouillard. Une flaque de jour tombant d'un vasistas sur les jambes d'un modèle dans l'atelier d'un peintre. Des reflets sur une moto devant le Moulin Rouge au crépuscule. Les flammes de quatre bougies sur un étal lors de la procession hindoue rue Philippe de Girard (mais quelle discrétion dans cette image, quel refus du pittoresque facile !). Un envol de pigeons et leurs ombres sur le long mur gris de la rue Ordener, près des voies ferrées...

Les habitants du 18^e y reconnaîtront beaucoup de lieux familiers, depuis le passage Lathuille, où campa durant quelques années le cirque tzigane Romanes, jusqu'à la rue Carpeaux, où Christian Louis habite, et où il a saisi l'image triste d'un sapin de Noël mort, dépouillé de ses aiguilles, enveloppé dans un sac poubelle et abandonné sur le trottoir.

On y trouvera aussi des portraits, sans "effets mode" mais chargés d'une évidente tendresse, portraits d'inconnus et de gens célèbres : Cavan-

na qui avait préfacé le précédent livre de Christian Louis, le photographe Willy Ronis dont il est l'ami, le comédien Laurent Terzieff qu'on a vu si souvent à l'Atelier, le dessinateur de BD Franck Margerin, et Didier, le patron de la crêperie de la rue Carpeaux, et Pierre Carré le vieux rocker, chanteur bien connu dans les bars montmartrois, qui, nous dit Christian Louis, «soigne sa banane aux quatre vents du 18^e arrondissement», et d'autres...

C'est le treizième livre de ce grand photographe qu'est Christian Louis. Il y a eu *Les p'tits marchés de Paris*, *Nationale 7*, *E pericoloso*, récit d'un voyage en Italie, *Sherlock Holmes et les ombres*, où apparaissait et disparaissait un Londres de brume et de nuit, *Passage Lathuille*, superbe série sur le cirque Romanes... Le plus récent s'intitulait *La photo c'est rigolo*.

Ce *Journal du nouveau siècle*, qui vient de paraître, Christian Louis l'a composé dans une période de souffrances extrêmes : luttant depuis plusieurs années contre un cancer, il endure, nous dit-il, «les pires martyres, et des nuits sans sommeil, autant d'épreuves dont je n'arrive plus à récupérer». A l'heure où nous bouclons ce numéro, il est hospitalisé, victime d'une maladie de peau extrêmement douloureuse liée à son cancer. Ce livre émouvant, d'une tonalité assez mélancolique, dans des ambiances souvent crépusculaires, n'est pourtant jamais désespéré ; il est fait, nous dit Christian Louis, «de belles embellies». La lumière est là, fidèle, elle ne trompe pas.

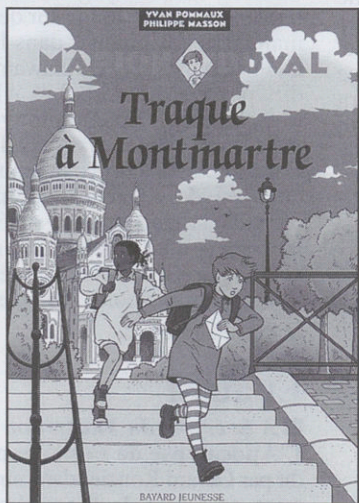
Noël Monier

Traque à Montmartre, une aventure de Marion Duval

● Bande dessinée d'Yvan Pommaux et Philippe Masson, éditions Bayard-jeunesse. A partir de 7 ans. 48 pages, 55 F.

Marion et sa copine Victoria pistent un copain de classe solitaire et mystérieux, jusque sur les hauteurs de Montmartre, mais il "s'évapore" en plein milieu de l'escalier du métro Lamarck-Caulaincourt, pour réapparaître allée des Brouillards...

Dans *Traque à Montmartre*, onzième album des aventures de Marion Duval, la petite héroïne de BD préférée (depuis 1983) des lecteurs d'*Astrapi*,



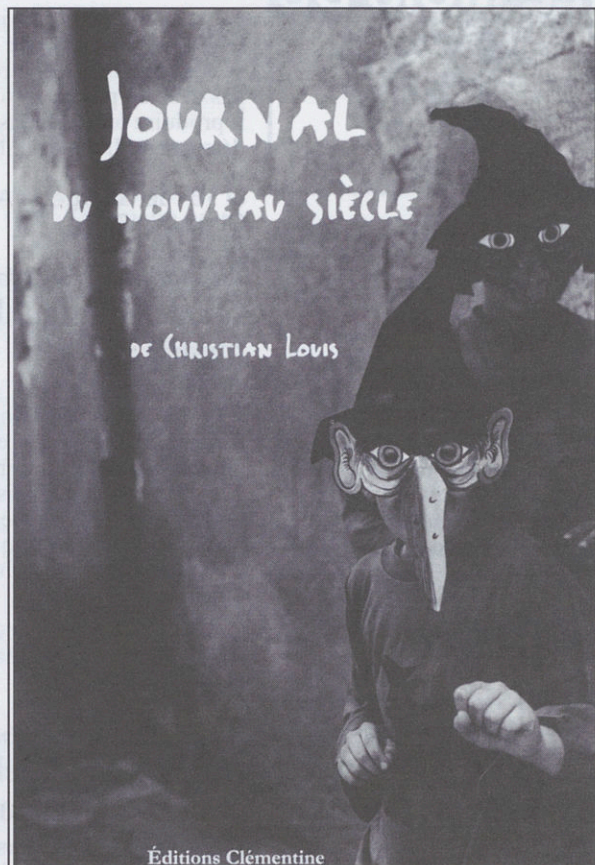
Yvan Pommaux au scénario et Philippe Masson au dessin dénouent les fils d'une sombre histoire policière mais entraînent aussi le lecteur à la "découverte" des carrières de gypse de Montmartre qui, loin d'avoir été bouchées depuis des lustres comme les historiens et les urbanistes nous l'avaient prétendu, s'étendraient encore de cave en cave et de caveau en catacombe sous toute la Butte, fréquentées par toute une faune bizarre. Suffit de prendre le métro, dérober une porte interdite et l'ouvrir vers l'insolite.

Marie-Pierre Larrivé.

■ *Les contes du «Lapin agile»*, le dernier livre de Louis Nucéra, sortira le 4 avril aux éditions du Cherche-midi. L'écrivain, qui partageait sa vie entre son Nice natal et Montmartre, en avait terminé l'écriture cet été et procédait aux dernières retouches avant parution quand il mourut, fauché à vélo dans l'arrière pays niçois par une voiture, le 9 août dernier.

Son livre conte l'histoire du «Lapin», ce cabaret mythique, et au delà l'histoire de Montmartre depuis les origines, et de la création artistique sur la Butte hier et aujourd'hui. Le livre est préfacé par un des amis de Louis, Raymond Devos.

■ Un nouveau «Poulpe» vient de sortir. Le nouvel épisode de ce roman policier à rebondissements, dont chaque volume est écrit par un auteur différent, s'intitule *Psy-cause*. Son auteur, Patrick Arduise, le signera le samedi 3 mars à partir de 15 h à la librairie *L'humeur vagabonde*, 44 rue du Poteau.



Cochon et ses sans-logis au Moulin Rouge

● *V'là Cochon qui déménage*, récit historique par Patrick Kamoun. Edition Ivan Davy, 49320 Vauchrézien.

Le DAL a au moins un ancêtre. A une époque – qui n'est pas si lointaine – où les locataires n'avaient droit à aucune protection, Georges Cochon (*dans l'cochon, tout est bon*) s'attira une véritable célébrité en aidant les expulsés à se reloger. C'était dans les années précédant la guerre de 1914, le loyer était dû alors par terme de six mois payable à l'avance !

Cochon aida beaucoup de familles à déménager "à la cloche de bois". Pour que nul n'en ignore, il le faisait accompagné d'une fanfare dont les percussions étaient des ustensiles de cuisine. C'était le "raffut".

Pour la famille Morel, dix enfants, quatre gars et six filles, il entra en scène au Moulin Rouge, tandis que l'orchestre jouait son cancan habituel, le 8 juin 1913. «L'orchestre médusé s'arrête net. Il est relayé par une douzaine de clairons du raffut dans un désordre indescriptible. La famille Morel, expulsée du garni où elle s'entassait au 27 rue de l'Argonne (près du canal de l'Ourcq) est sous les feux de la rampe. Les meubles sont portés par Cochon et les siens au beau milieu de la salle de bal.

«D'un geste de la main, il fait taire le raffut. Avec des mots simples qui touchent le cœur, il explique, plaide, émeut le public, et reçoit en retour un tonnerre d'applaudissements. On organise pour ces sans-logis une collecte dans la salle. On y vend même le nouvel insigne des Compagnons de la cloche de bois : une clochette en métal gravée par M. Chaillou. Le directeur, Charles Aumont, y va de sa poche. Généreusement, il octroie 50 F. En quelques minutes, plus de 200 F [de l'époque] sont récoltés.

«J'ai voulu amener un peu de misère dans ce lieu de plaisir, plaide Cochon en tirant sa révérence. L'expérience a réussi au delà de tout espoir.»

Cette anecdote, et beaucoup d'autres qui témoignent de l'imagination débordante de ce Pied-nickel des sans-logis, ainsi que des conditions de logement dramatiques de l'époque, se trouvent dans le livre de Patrick Kamoun.

Bernard Marrey

Théâtre, danse

Au Tremplin Théâtre
La Belle Francede Georges Darien
Jusqu'au 31 mars

Georges Darien (1862-1921) est un écrivain anticonformiste, ce qui lui valut d'aller faire un tour du côté des compagnies disciplinaires en Tunisie dont il tira le roman *Biribi*, suivi de *Bas les cœurs* où il s'insurge contre les lâchetés politiques, *L'épaulette* contre l'esprit militaire, *Le voleur* contre tous les conformismes y compris révolutionnaires, bref, un esprit anarchiste en dehors de toute école et de tout parti. (Louis Malle a tiré un beau film du *Voleur*, et Daniel Moosman de *Biribi*.) Il a écrit à Londres et publié en France en 1901 *La belle France*, pamphlet sans concessions sur la société qui composait ce qu'on appelait la "Belle époque".

R.P.

□ 39 rue des Trois Frères, 01 42 34 91 00. Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h.

A l'Etoile du Nord
Terres mortesde Franz Kroetz
Du 2 mars au 7 avril

Franz Kroetz, auteur autrichien contemporain, met en scène des gens modestes en butte à un monde dans lequel ils ne trouvent pas leur place. *Terres mortes* est une histoire cruelle : un frère et une sœur quittent leur terre et le vieux monde familial pour la "city". Ils vont croiser un carrousel de person-

nages emblématiques jusqu'à leur arrivée dans la cité promise. Là, ils vont remettre leurs pas dans les pas qu'ils ont fuis, reproduire les schémas qu'ils détestaient. Ils finiront broyés.

R.P.

□ 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.

Au Montmartre Galabru
Finalement tout le monde s'en fout

Jusqu'au 28 avril

Est-ce que tout le monde s'en fout ? Pas du tout. Les spectateurs affluent toujours pour être "pris en otage", puisque tel est le propos de cette pièce provocante, décapante que les comédiens vont jouer jusqu'au 28 avril.

□ 4 rue de l'Armée d'Orient, 01 42 23 15 85. Du mardi au samedi 20 h 15.

Au Théâtre des Abbesses
Christophe Haleb et autres danseurs

Wim Vandekeybus, Sam Louwyck, Christophe Haleb, successivement cinq, six, sept jeunes danseurs dans des créations de danse contemporaine sur fond de musique électroacoustique.

Pas tout à fait une primeur pour Christophe Haleb dont *Idyllique* vient d'être présenté à Chateaufvallon avec succès. Sur une musique électronique très présente qui non seulement rythme les corps mais les fait vibrer autrement, Christophe Haleb propose des séquences où se rencontrent hommes et femmes, d'abord dans une relation mécanique puis vers une libération totale des corps. Une réflexion mise en scène sur les oppositions entre l'intimité érotique et la pornographie dans la société d'aujourd'hui.

□ Jusqu'au 3 mars, Wim Vandekeybus, *Scratcher the Inner*



B. Baudesson

L'idylle, chorégraphie de Christophe Haleb, au Théâtre des Abbesses, du 13 au 17 mars.

Au Ciné-Théâtre 13

Nouveau : les soirées ciné-théâtre de Lelouch

● *Les veufs*, de Louis Calaferte. Mise en scène de François Perrot, avec Sylvie Favre et François Perrot.

Le principe mis en œuvre ici par Claude Lelouch dans sa salle, c'est : une pièce de théâtre suivie d'une rencontre avec les comédiens autour d'une coupe de champagne, et ensuite projection d'un grand film surprise (qui peut être une avant-première). Et pour commencer, une comédie inédite de Calaferte : *Les veufs*.

Par un bel après midi de printemps, dans un cimetière pas triste du tout, une veuve et un veuf, chacun assis sur son banc, échangent timidement quelques propos anodins. Peu à peu, à travers quelques anecdotes sur leurs défunts, ils s'aperçoivent qu'ils sont faits l'un pour l'autre...

Louis Calaferte, né à Turin en 1928, « anarchiste mystique », personnalité paradoxale, écrivain à contre-temps, a publié en 1952 son premier livre, *Requiem des innocents*, puis *Partage des vivants*, *Septentrion...* L'écriture théâtrale apparaît chez lui dans les années 1960. Pièces intimistes, pièces baroques, dans

lesquelles on retrouve toujours un regard acide et sans concession sur notre société. Il confiait dans *Limitrophe* (Denoël 1972) : « *Ecrire m'a sauvé de la médiocrité de mon sort et m'a consolé de tout.* »

Avec un décor de Titouan Lamazou, navigateur, vainqueur du premier Vendée-Globe en 1989, et aussi peintre, connu pour son album *Carnets de voyages* : croquis, peintures, collages, photos.

« *A propos du décor, explique-t-il, ce n'est pas un. J'ai réalisé une toile de fond... le texte de Calaferte et le jeu des comédiens ne nécessitent l'appui d'aucun artifice, sinon peut-être de décaler ce fragment de vie quotidienne dans un espace un peu naïf et intemporel. Le dessin est tout simple, linéaire et systématiquement sans point fort, ni couleur qui puissent nous détourner du dialogue des acteurs.* »

C.B.

□ A 20 h précises, relâche mardi et dimanche. 190 F et 140 F la formule ciné-théâtre (avec un film surprise à 22 h).

1 av. Junot. 01 42 51 13 79.

Voir aussi rubrique cinéma.

Fields. Du 6 au 10 mars, Sam Louwyck, *October 13th*. Du 13 au 17 mars, Christophe Haleb, *Idyllique*. 31 rue des Abbesses. 01 42 74 22 77

Au Sudden Théâtre
Lettre d'une Inconnuede Stefan Zweig, adaptation Luc Martin Meyer
Du 6 mars au 22 avril. Le mardi, mercredi, dimanche 19 h.

Un écrivain à la mode reçoit la lettre d'une femme, une dernière lettre qu'elle lui écrit avant de mourir. Pour lui, elle fut une femme anonyme, une rencontre. Il était tout pour elle. Elle lui révèle sa passion, ce que fut sa vie vouée à lui. Son esprit tente de vaincre l'incrédulité et l'indifférence de l'homme, de se faire, cette dernière fois, entendre et reconnaître de lui.

■ Ven., sam. 21 h, dim. 17 h : *Appelez-moi Chef*, d'Alphonse Boudard. Jeu., ven., sam. 19 h : *The dinner game*, de Francis Veber (in english).

□ 14 rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.

Au Petit Ney
Cœur tranchéespar le Théâtre à suivre
Samedi 10 mars, 20 h 30

Une correspondance pendant la guerre de 14-18. Mina, 17 ans, est infirmière à Paris. René, 30 ans, se trouve au front dans les tranchées. Leur correspondance hésite entre révolte et patriotisme, découragement et exaltation. Mina et René ont existé, leur correspondance est réelle. Cette marche, dans l'enthousiasme des premiers mois, vers l'insupportable, est ponctuée par le

témoignage du vigneron Louis Barthas, publié il y a une trentaine d'années, texte admirable.

□ Café littéraire du Petit Ney, 10 av. de la Porte Montmartre.

A la Halle St-Pierre
L'oiseau Rokh et la Vallée de Diamants
(Deuxième voyage de Sindbad le Marin)

Jeudi 8 mars 19 h. Entrée libre

Tous publics. (Les contes, ce n'est pas seulement pour les enfants !) Sindbad, ses aventures, sa vie de voyageur insatiable : le récit se fonde sur des manuscrits originaux, dans la traduction de René R. Khawam, dits par Rachid Akbal et Ali Merghache. Il nous replonge dans l'univers des tavernes de Bagdad où les marins, revenus des îles de l'Océan Indien, racontaient leurs voyages, mêlant réel et merveilleux. L'univers musical est donné par des instruments traditionnels arabes.

□ 2 rue Ronsard.

Et aussi

■ *A la crypte du Martyrium : L'Apocalypse de saint Jean*, dit par Gérard Rouzier dans une mise en scène de Pierre Lefebvre. Du 7 mars au 8 avril, lun. à sam. 20 h 30 (sauf mardi), dim. 16 h 30. (11 rue Yvonne Le Tac. 01 49 11 06 62).

■ *A l'Alambic* : Jusqu'au 13 avril, *Dix bougies pour un amour*.

■ *A l'Atalante* : Du 20 mars au 12 avril, *Le square*, de Marguerite Duras (sous réserve).

■ *A l'Atelier : L'homme du hasard*, de Yasmina Reza.

■ *Au Funambule* : Jusqu'à fin juin, *Cuisine et dépendances*,

d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Baccari.

■ *Au Lavoir Moderne Parisien* : Jusqu'à fin mars, *Une petite fille privilégiée* (voir notre dernier numéro).

■ *Au Théâtre de Dix Heures* : Jusqu'au 24 mars à 22 h : *Sellig*. Du 27 mars au 30 juin à 22 h : *Black and White*.

■ *Au Trianon* : Jusqu'au 18 mars, *L'Aiglon* (réservation 08 92 70 25 02). Du 28 mars au 3 juin, *Volpone*.

Lectures

■ Les soirées de l'association *Les mots parlent* au *Cinéma des Cinéastes* :

- Samedi 3 mars, 18 h 30, *L'invention de Morel*, d'Adolfo Bioy-Casares.

- Samedi 24 mars, 18 h 30, nouvelles de Francis Berthelot, en présence de l'auteur.

Pour les enfants

■ *A la Halle-St-Pierre : Chansons et berceuses de toutes les couleurs*. Pour les petits de 1 à 5 ans, spectacle visuel et musical composé de mélodies traditionnelles d'ici et d'ailleurs. Les percussions et le luth oriental (oud) accompagnent le chant. Du 3 mars au 4 avril, mercredi à 14 h 30 et 16 h, samedi et dimanche à 15 h 30 et 16 h 30. (2 rue Ronsard.)

■ *Au Funambule : Dis maman, c'est de la magie, ça ?* Tél. 01 42 23 88 83.

■ *Au Sudden Théâtre* : Jusqu'au 28 mars, *Pinocchio*. Tous les mercredis à 17 h, *Piccolo piano, Mon premier concert*. Tél. 01 42 62 35 00.

Musique

MUSIQUE CLASSIQUE

■ Les concerts du Conservatoire du 18e

- **Mercredi 7 mars**, 20 h 30, église Notre-Dame-de-Clignancourt (place Jules Joffrin). Concert **Louis Vierne**, chœurs du conservatoire et orgue.

- **Vendredi 23 mars**, 20 h, mairie du 18e. Les compositeurs du 18e, par les professeurs du conservatoire : **Jolivet, Debussy, Erik Satie, Henri Sauguet**.

■ Le Quatuor international de Paris

Dimanche 4 mars, 16 h 30, église St-Jean-de-Montmartre (place des Abbesses), et **dimanche 18 mars**, église Ste-Hélène (102 rue du Ruisseau) : programme Mozart et Beethoven. Entrée libre.

Et aussi

■ **A l'église St-Bernard**, **dimanche 25 mars** 16 h 30, concert par la chorale des **Trois Tambours**, avec le grand orgue pour la première fois depuis vingt-cinq ans (voir page 20).

■ **Autour d'une exposition**, **samedi 7 mars**, 21 h, concert **Mozart** (Divertimento K 563). Virginie Descharmes, violon, Sabine Bouthinon, alto, Pauline Warnier, violoncelle. 13 rue St-Luc. Entrée libre.

■ **Au Théâtre des Abbesses**, **samedi 24 mars** 17 h, **Andrew Manze**, violon baroque, et Richard Egarr, clavecin : pièces de Bach et Pandolfi.

■ **Au Trianon**, **lundi 19 mars**, l'ensemble **2e2m**, un des meilleurs ensembles français de musique contemporaine, pour une création. Entrée libre.

■ **A la Cigale**, les **Transclassiques**, 31 mars, 1er avril. (01 49 25 89 99)

■ **Au Sudden Théâtre**, les **Voyages musicaux**, tous les samedis 17 h. Le 3, "Un Viennois à Paris" (l'opérette). Le 10, "De la chanson parisienne à l'air de cour", ensemble **Laudi et Lamenti**. Le 24, chants slaves. Le 31, voyage en Espagne (De Falla, Albeniz, Ravel, etc.).

MUSIQUES TRADITIONNELLES

■ **Au Théâtre des Abbesses** : - **Lundi 26 mars**, 20 h 30, musique de **Bretagne**. Annie Ébrel, chant, et Riccardo Del Fra, contrebasse.

- **Samedi 31 mars**, 17 h, l'art du **mugham** d'Azerbaïdjan, par Aga Khan Abdoulaïev.

■ **A l'Olympic-café-LMP** (20 rue Léon), jeudi 29 mars, **musique mandingue**, par le griot Karamba Dioubaté.

JAZZ

■ **A la Cigale**, **mardi 13 mars**, **Bill Evans** (saxo) avec The Soul Insiders.

■ **Au Studio des Islettes** (10 rue des Islettes), à 21 h. Le 3 mars, Marco Campo (guitare) en trio. Le 9, Laurent Serries (batterie) trio. Le 10, David Sauzay (sax) et Jérôme Barde (guitare). Les 16 et 17, Sunny Murray (batterie) avec Alan Silva et Arthur Doyle. Le 23, Roger Guérin (trompette). Le 24, Deborah Tanguy (chant). Les 30 et 31, Mra Oma (trompette).

■ **A l'Olympic-café-LMP** (20 rue Léon), les vendredis **Jazz nomades**. Le 9 mars, Eror (cinq musiciens et une danseuse). Le 16, Asa Nisi Masa. Le 23, Valentine's Zoo (ethno-jazz multicolore). Le 30, Akoatique Orkestra.

Chanson

Une sélection :

■ **A la Cigale**, les **Têtes raides** les 9, 10, 11 mars. Les **Wriggles** du 16 au 24 mars.

■ **Au Théâtre de Dix Heures**, **Marie-Paule Belle chante Barbara**, du 6 mars au 7 avril.

■ **Au Divan du monde**, **Bénabar**, le 8 mars. (Les autres programmes du Divan du monde : 01 44 92 77 66.)

■ **A l'Alambic**, le 4 mars 18 h : **Xavier Vilsek** (dans la tradition du cabaret, les couplets fantaisistes de Bourvil, Salvador, Fendanel...). (01 42 23 07 66)

■ **A l'Olympic-café-LMP** (20 rue Léon) : Le 7 mars, **Nancy Torrealba**, chants révolutionnaires chiliens. Le 8, **Sotos**, musiques de traverse. Le 15 et le 22, **Adriana Pedrolo**, tango pluriel. (Les autres programmes de l'Olympic : 01 42 52 42 63.)

■ **Au Soleil de la Butte** (32 rue Muller, 01 46 06 18 24), **Philippe Bogé** chante les jeudis 15 et 29 mars à 21 h des chansons de Jacques Brel, les 8 et 22 un répertoire qu'il intitule "Cet amour-là", Trenet, Piaf, Barbara... et ses propres chansons.

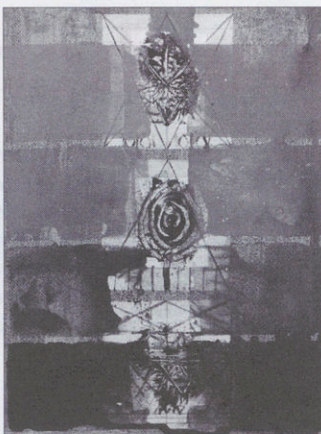
Expositions

Galerie W Dallanegra et Anicet

La galerie W expose jusqu'au début d'avril deux artistes habitant ou travaillant dans le 18e. **Dallanegra**, le "routard", peint, au couteau, des routes d'un vide inquiétant sous des ciels d'orage, ou bien tout d'un coup, peuplées de voitures vous fonçant dessus. Il présente également une série de cocottes-minute, toutes pareilles et toutes différentes, prêtes à vous vaporiser. **Anicet**, lui, est à la fois peintre et sculpteur. Couleurs



Arbres, photo de Maciek Stepinski (Espace Falaises)



Peinture de Yolande Epstein exposée à l'Espace Gen Paul.

vives et angles vifs pour des œuvres à facettes multiples avec des personnages protéiformes surgissant comme des "passe-murailles" de leur gangue.

M.P.L.
□ 3 rue Burq.
Ouvert tlj. 01 42 52 00 18.

Espace Gen Paul Yolande Epstein

Du 15 au 30 mars
Yolande Epstein, habitante du 18e, tantôt joue sur le bois, les tissus pour des collages où apparaissent des poissons ou des visages entrevus, tantôt préfère l'abstraction dans ses toiles ou ses céramiques.

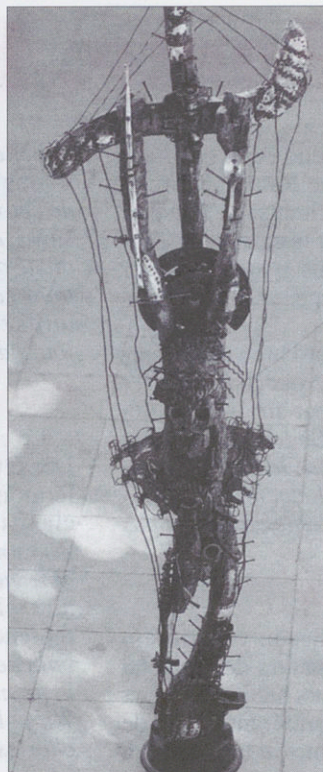
□ Au siège de l'association Gen Paul, 2 avenue Junot. Tous les jours de 15 à 19 h en présence de l'artiste.

Halle Saint-Pierre Nasson l'Haïtien

■ Jusqu'au 11 mars, les sculptures de Nasson sont exposées dans le hall (entrée libre). Elles associent des matériaux hétéroclites, métal, bois. Empreintes de mysticisme, ces œuvres témoignent du syncrétisme religieux présent en Haïti.

■ Du 12 mars au 1er avril, "Maisons et jardins insolites, univers imaginaires de gens ordinaires" : une collection de cartes postales anciennes présentant ces "bâtisseurs de l'imaginaire", autodidactes, qui un peu partout en France ont su concrétiser leurs rêves, le facteur Cheval, l'abbé Fouré et ses rochers sculptés, et beaucoup d'autres moins connus.
□ 2 rue Ronsard. Tlj 10 - 18 h. (Voir page 24 l'article sur l'exposition Michel Nedjar.)

■ **Espace Falaises** : **L'arbre dans tous ses états**. Jusqu'au 14 mars. Deux artistes polonais ont pris pour thème l'arbre, **Dorota Buczkowska** dans des sculptures en fil de fer, et **Maciek Stepinski**, qui à partir



Le crucifié unijambiste, une sculpture de Nasson. (Exposition à la Halle St-Pierre).

de photos d'arbres fragmentaires, réalise de puissantes compositions presque abstraites. (27 rue Germain Pilon. Vendredi et samedi 14 h à 2 h du matin. Dimanche 14 à 19 h.)

■ **Galerie Black et Kausel** : **Des bijoux et des photos**. Jusqu'au 31 mars. Cette galerie, spécialisée dans les bijoux, présente une dizaine de créateurs. En plus des bijoux - magnifiques -, on admirera des photos de **Philippine Schaefer** : un travail photographique sur le corps, qui ne surprendra pas quand on sait que Philippine Schaefer est par ailleurs... tatoueuse. (C'est elle qui officie rue Tholozé.) 45 rue Lepic. Mardi à vendredi 14 h à 19 h, sam. 11 h à 19 h.

■ **A la Halle Pajol** (anciens entrepôts SNCF), du 2 au 25 mars. Peintures acryliques sur toiles de Marcelle Estrada, artiste argentine très connue dans son pays, qui expose pour la première fois en France. Jean-Pierre Caty présente des photos d'une tribu aborigène mexicaine, les Huichol. Juan Pablo Depla est un autre artiste argentin dans le sillage de Marcelle Estrada. (22 bis rue Pajol. Du lundi au samedi de 10 à 19 h.)

■ **Galerie La Fleur d'or** : **Don Quichotte**. Du 9 au 31 mars. Françoise Grünberg, dont on avait déjà admiré dans cette galerie de belles compositions inspirées des peintres chinois,

présente un ensemble de dessins à l'encre de Chine et aquarelle, sur le thème de Don Quichotte. (4 rue Androuet. Tlj sauf lundi 15 h à 20 h.)

■ **Les peintres de Carré d'art Goutte d'Or** exposent collectivement leurs travaux, du 7 au 11 mars, dans l'atelier de Graciana, 13 rue Saint-Luc, ouvert de 16 h 30 à 19 h 30.

■ **Galerie d'Orsel** : **Chris Bellier** jusqu'au 13 mars, et **Guy Sénécal** du 14 mars au 3 avril. (47 bis rue d'Orsel. Mardi à samedi 14 h à 19 h 30.)

Cinéma

Au Cinéma des cinéastes Après être allé voter

Dimanche 11 mars, programme "Aux urnes citoyens"

- A 18 h, **Tempête à Washington**, d'**Otto Preminger** (1962). Document sur la vie politique américaine, un des sommets de l'œuvre de Preminger. Esprit sceptique, plein de méfiance à l'égard des valeurs et des systèmes établis, ce Viennois exilé volontairement aux USA tire de sa double culture un sens de l'ironie, une curiosité et une soif d'objectivité inépuisables. La clarté d'exposition de **Tempête sur Washington**, la force et l'équilibre de sa structure en sont l'expression. Film sur la politique, ses coups de théâtre, ses arcanes, ses complots, c'est un de ses plus noirs mais aussi un des plus accomplis formellement, d'une technique mobile, précise et souple, servant une approche analytique d'une froideur et d'une distance soigneusement contrôlées. M.C.

- **Des hommes dans le ring**, d'**Erich Langjahr** (1990), le même jour à 11 h : des hommes et des femmes d'un village suisse confrontés à un événement qui bouleverse leur monde traditionnel, le droit de vote pour les femmes. Image soignée, construction qui ménage une progression dramatique.

□ 7 avenue de Clichy. Renseignements sur les autres programmes : 01 53 42 40 20.

■ Les dimanches du Cinéma-Théâtre 13 (1 av. Junot) :

- **Le goût des autres**, d'Agnès Jaoui (le 4 et le 11 à 14 h),
- **Buena vista Social Club**, de Wim Wenders (les 4, 11, 18 et 25 à 17 h),
- **Le cercle**, film iranien de Jafar Panahi (le 25 à 20 h),
- **Billy Elliot**, de Stephen Daldry (le 11 et le 18),
- **L'empereur et l'assassin**, de Chen Kaige (le 18 et le 25).

Ces pages ont été réalisées par Christine Brethé, Michel Conversin, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Rose Pynson.

Rue Ramey, un boucher parmi d'autres. Quarante ans de métier dans le 18e, il garde la nostalgie de son temps à la Goutte d'Or et sait créer une atmosphère. La dernière boucherie où l'on cause ?

Marc Porte, boucher de proximité

Un silence recueilli attend celui qui franchit le seuil du 15 rue Ramey et prend rang dans la file des clients. Le boucher officie. De profil, l'homme à la carrure de rugbyman, pull à col roulé sous veste et tablier blancs impeccablement empesés, découpe la viande avec dextérité.

L'espace d'un éclair, le regard brun s'est tourné vers le nouvel arrivant. La voix chaude, léger accent du sud-ouest gommé par une longue présence parisienne, s'élève : «Eh ! Bonjour, votre pote vient de passer, il a laissé le journal pour vous...» En retour : «Dites donc, Marc, depuis que la vache a la tremblote, ça ne désemplit pas chez vous !»

Le roi de la Goutte d'Or

Les langues se délient, chacun y va de son petit commentaire sur les avatars de la vache folle, ceux qui ont changé leurs habitudes, ceux qui restent fidèles au bœuf, préférant la viande rouge à la viande triste, comme dit la cliente en tête de file. Le morceau paré, bardé, est ligoté. Quelques brins de persil ajoutés. Emballé, c'est pesé ! Marc Porte fait un pas vers sa caisse : «Et vous ne me direz pas que c'était pas bon, je serais tenté de croire que c'est la cuisinière... car je vous ai gâtée, cette fois-ci !» Comme toutes les fois ! Le rituel est bien établi depuis sept ans qu'il exerce ici, et plus de quarante ans qu'il fait son métier de boucher.

Au milieu des années cinquante, Marc Porte, natif de St-Martin-le-Pin, en Dordogne, fait l'apprentissage de l'abattoir à Chabernac, près de chez lui. Mais pour faire le détail, entendez la viande de détail, il faut monter à Paris. «Je suis arrivé au 4 de la rue Vintimille chez un boucher de chez moi, Monsieur Mousseau, qui m'a appris le métier», raconte notre homme. Puis il a travaillé quelques années dans les beaux quartiers, rue de Longchamp, avant d'atterrir à la Goutte d'Or. En faisant tout simplement la connaissance d'un maître boucher, M. Sebillan, qui l'a fait travailler avec lui pendant vingt ans dans sa boucherie du coin de la rue Léon et de la rue Myrha. Boucherie que l'employé rachète en 1980.

«J'ai vécu tout mon bonheur à la Goutte, vingt ans comme employé, treize ans comme patron, tout le monde m'aimait, faut dire, je tenais mon affaire comme il faut... Et puis, il y avait comme un charme à la Goutte...» Le charme de la Goutte d'Or pour Marc Porte, c'était d'abord une connivence entre commerçants : «On s'entraidait, on se causait. Là-bas, à 5 h du matin, je savais tout ce qui s'était passé dans la nuit jusqu'à Stalingrad. Celui qui s'était fait

la belle, celui qui s'était fait descendre...» Là, il joue du mystère : «J'en ai connu des caïds, de ceux qui ont défrayé la chronique ! Mais vous savez, quand on est de Barbès, comme on disait, on ne parle pas... Moi, je n'ai jamais bavé, c'est pour ça que j'étais respecté à la Goutte et je ne dirai rien aujourd'hui, parce que je suis toujours de Barbès.»

Pour tous les goûts

Le charme de la Goutte, c'était aussi la fête. Des fêtes qui duraient la semaine entière. Tout le monde assis ensemble, passage Léon. Ses clients lui rapportaient, cuisinés, pour goûter, les morceaux que le boucher leur avait vendus. «La viande, je la travaillais pareil, pour tous mes clients, les Arabes comme les autres, reprend Porte. Les Arabes, ils n'avaient pas de boucherie à eux à l'époque, j'ai vu s'installer la première boucherie halal au début des années 70, je lui ai donné trois billots. D'autres boucheries se sont installées et c'était très bien, il

d'avoir trouvé si près : une partie de ses clients de la Goutte l'a suivi. «Mais, ma clientèle je me la suis faite à nouveau. Et croyez-moi, la boutique ici n'est pas facile à tenir. De tous côtés que vous venez, ça monte ! Mes deux collègues bouchers de la rue sont mieux placés, l'un au coin de la rue de Clignancourt et l'autre vers la rue Custine. Mais on vient ici... exprès, reprend-il sans coquetterie. Mes petites mamies de la rue Cavé, elles viennent jusque là parce que je fais mon boulot, je leur parle et puis, si elles sont fatiguées, je me débrouille pour les faire livrer. Hier, quand j'ai rouvert à 16 h, elles étaient quatre à m'attendre, elles étaient montées tranquillement parce qu'il faisait bon.»

La viande et le contact

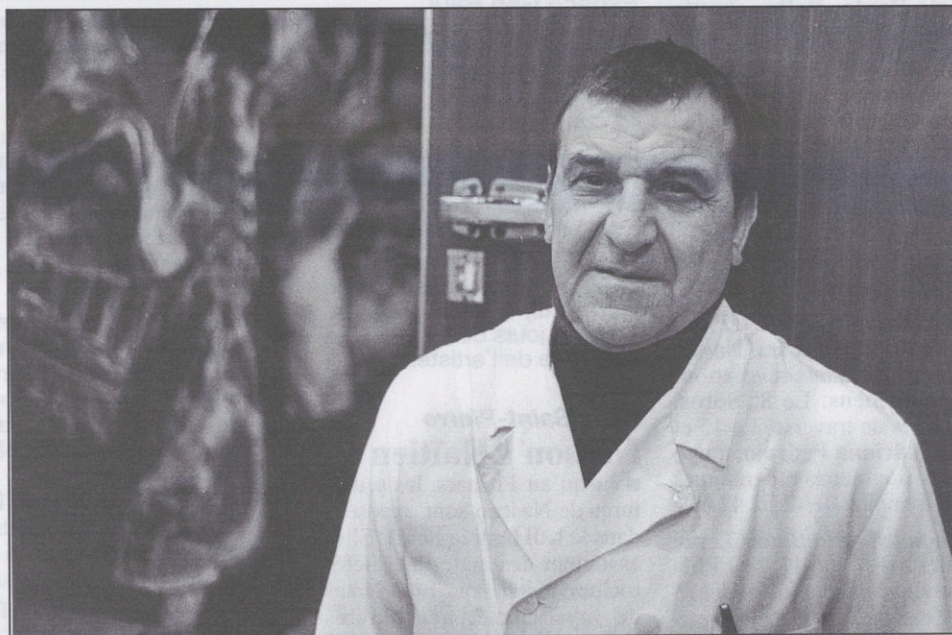
Ce qu'il aime dans son métier, c'est travailler la viande... et le contact. «Le contact, c'est 90 % du métier, ce que les gens comprennent pas. Ça vous aide à travailler. Vous croyez que s'il n'y avait pas le contact, je m'appuierais comme ça douze heures de travail d'affilée !» Trois fois par semaine, Marc Porte est à Rungis à 1 h du matin. L'ambiance y a changé depuis la crise. Certains producteurs sont sur la paille. Mais depuis le temps, il a gardé ses fournisseurs : «On ne me la fait pas à moi, je sais d'où vient la viande et je ne l'achète pas "rassie"...» En rentrant sur les coups de 5 h, il passe en voiture par la Goutte, un rite. Puis, chez lui, à l'abri du rideau de fer tiré, entrepose, désosse, découpe, fabrique pâtés, chair à saucisse et prépare les commandes de la journée. Régulièrement, à 8 h 30, lorsqu'il lève le rideau, deux de ses «vieux potes de Barbès» lui apportent un petit café. Une

pause – la sieste – entre 13 et 16 h et reprise jusqu'à 20 h. «Il n'y a que le dimanche où je change mon rythme, je me repose tout l'après-midi, mais pour la peine, je me rends aux halles à 11 h de la nuit !» Le lundi, il nettoie à fond sa boutique et fait sa comptabilité.

Le contact, c'est aimer les gens. Faire de chaque client presque un ami. «C'est sympa quand les gens passent comme ça, pas forcément pour acheter mais pour échanger deux mots. Les gens sont pressés à Paris, mais ici, j'aime qu'ils prennent leur temps.» Et ça marche, les gens y trouvent leur compte parce que notre homme-orchestre sait mener de front boulot au billot, caisse et conversation – jamais oiseuse !

«Ceux qui trouvent que c'est trop long, ils s'en vont, dit-il, radical. Y a pas que chez Porte qu'il y a de la viande.»

Brigitte Bâtonnier



Une carrure de rugbyman, un accent du sud-ouest gommé par le séjour à Paris...

en avait ainsi pour tous les goûts...»

Selon Marc Porte, ça a changé avec l'arrivée d'un intégrisme il y a une vingtaine d'années. «Avant, à la Goutte, il n'y avait pas de religieux ou peu. Y avait des maquereaux chez les patrons des cafés, comme chez d'autres, mais pas des religieux, j'entends des intégristes ! La Goutte, elle a complètement changé de visage entre 1980 et 1993, date à laquelle je l'ai quittée. Elle avait tout perdu de son charme !»

Il est parti du jour au lendemain, raconte-t-il, même s'il savait qu'il devrait partir un jour. Il a vendu la boucherie de la rue Léon à un boucher arabe et repris celle de M. Tardif, au milieu de la partie haute de la rue Ramey. Une chance

«Les gens sont pressés à Paris, mais ici j'aime qu'ils prennent leur temps...»

Nicolas Gallon